

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

AS FAR AS WAR ALLOWS

LES POLITIQUES DE PROTECTION PATRIMONIALE ALLIÉES EN ITALIE PENDANT
LA SECONDE GUERRE MONDIALE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR

LAURENT BIGAOUETTE ST-ONGÉ

JUILLET 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	iv
RÉSUMÉ.....	v
CHAPITRE I	
INTRODUCTION.....	1
1.1. La protection patrimoniale en Europe dans l’historiographie	2
1.2. Problématique.....	7
1.3. Concepts centraux.....	9
1.4. Sources et méthodologie.....	11
1.5. Plan du mémoire.....	12
CHAPITRE II	
LE VATICAN ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE ITALIEN.....	13
2.1. Le fonctionnement de la diplomatie vaticane.....	16
2.2. Les arguments diplomatiques du Vatican.....	20
2.2.1. La neutralité du Vatican et de ses territoires.....	21
2.2.2. Le Vatican et le mirage de la ville ouverte	26
2.2.3. La protection du patrimoine et la moralité.....	31
2.3. Conclusion.....	36
CHAPITRE III	
LES CIVILS ET LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE : LA ROBERTS COMMISSION .	38
3.1. La reconnaissance officielle des efforts civils : les approches américaines et anglaises	41
3.2. Les limitations des efforts civils.....	43
3.3. L’influence indirecte de la Roberts Commission	49
3.4. Conclusion.....	51
CHAPITRE IV	
LA PROTECTION PATRIMONIALE EN ITALIE : LES PREMIERS MOIS.....	52
4.1. Les débuts difficiles des monuments men.....	53
4.2. La protection patrimoniale et les offensives terrestres et aériennes	61
4.3. Naples, le chaos de l’occupation	68
4.4. Conclusion.....	71

CHAPITRE V	
LA PROTECTION PATRIMONIALE EN ITALIE : DE LA PRISE DE NAPLES À LA REDDITION ALLEMANDE	73
5.1. La réforme du M.F.A.A.....	74
5.2. La protection patrimoniale et la réalité de la guerre.....	83
5.2.1. Les offensives aériennes et le patrimoine italien.....	83
5.2.2. L'inconstance de la protection patrimoniale, une nécessité militaire.....	89
5.2.3. Monte Cassino	90
5.2.4. La protection patrimoniale comme avantage militaire	93
5.3. Conclusion.....	102
CONCLUSION	104
ANNEXE	108
BIBLIOGRAPHIE	110
Sources	110
Études	110

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

A.A.I	Allied Armies in Italy
A.F.H.Q.	Allied Forces Headquarters
A.M.G.	Allied Military Government
A.M.G.O.T.	Allied Military Government for Occupied Territories
C.A.O.	Civil Affairs Officer
M.F.A.A.	Monuments, Fine Arts, and Archives Program
M.A.A.F.	Mediterranean Allied Air Forces
NAL	National Archives à Londres

RÉSUMÉ

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le développement de nouvelles technologies de destruction et de nouvelles tactiques militaires mit en danger les monuments patrimoniaux et les trésors artistiques et culturels européens. Ces changements menèrent à une évolution des perceptions quant aux limites mêmes de l'exercice guerrier. Elles s'élargirent alors au point d'inclure au cœur des violences des aspects qui appartenaient auparavant exclusivement au civil. C'est dans ce contexte que naquit, au sein des instances politiques et militaires alliées, la nécessité de protéger les héritages patrimoniaux des nations européennes des sévices de la guerre.

C'est au moment de l'invasion du territoire italien par les Alliés que les premières politiques patrimoniales concrètes et effectives furent mises en place par les militaires. Si elles évoluèrent tout au long du conflit, s'étendant sur les autres fronts anglo-américains, c'est pendant la campagne italienne que les Alliés conceptualisèrent à la fois le fonctionnement et les limites des efforts de préservation déployés. Sujet complexe touchant à la fois à la politique, à la diplomatie, à l'histoire, à la culture et au militaire, la protection patrimoniale déployée en temps guerre par les militaires eut une influence sur les décisions quant à la conduite de la guerre, tout en étant elle-même modelée selon les événements de la campagne dans laquelle elle vit le jour.

Mots clés : Italie, Monuments men, Patrimoine, Préservation, Protection, Seconde Guerre mondiale

Key words : Heritage, Italy, Monuments men, Protection, Second World War.

CHAPITRE I

INTRODUCTION

« Today, we are fighting in a country which has contributed a great deal to our cultural inheritance, a country rich in monuments which by their creation helped and now in their old age illustrate the growth of the civilization which is ours. We are bound to respect those monuments so far as war allows »¹.

Ces mots, écrits par le général Dwight Eisenhower et publiés le 23 décembre 1943, firent échos aux craintes soulevées par la situation périlleuse dans laquelle se trouvait alors le patrimoine italien. Le commandant-en-chef des armées alliées y reconnut publiquement l'importance de la sauvegarde de l'héritage culturel et historique présent sur les territoires violentés par le conflit. En fait, la campagne italienne fut le théâtre d'un changement de perspective sur la place du patrimoine dans l'exercice guerrier. Pour une première fois, la protection du patrimoine prit une place affirmée dans l'échiquier décisionnel militaire.

Ce changement de situation n'est cependant pas apparu du jour au lendemain. Il fut le résultat d'un lent processus de sensibilisation et de conceptualisation né dans le bruit des armes. Conflit idéologique aux proportions nouvelles, la Seconde Guerre mondiale devint effectivement la scène sur laquelle se développèrent de nouvelles perceptions et pratiques de l'exercice guerrier. La distinction entre le civil et le militaire s'y effaça à un degré sans précédent et ouvrit la porte à une généralisation des destructions. L'élimination sociale et culturelle de l'ennemi devint un but à accomplir. Les théories raciales de l'Allemagne nazie mirent en danger de mort autant les hommes des pays conquis que leur culture. Également, la fascination des dirigeants du régime hitlérien pour l'art mena à la mise en place d'importants pillages et destructions du patrimoine culturel et historique dans les pays sous leur joug. En parallèle des crimes allemands, les nations alliées

¹ Dwight D. Eisenhower, « Historical Monuments. To All Commanders », *ACC Files, 10700/145/1*, 29 décembre 1943.

bombardèrent sans ménagement les territoires européens, mettant en danger leur patrimoine comme jamais auparavant.

La situation du patrimoine européen se révéla particulièrement précaire lorsque de nouveaux fronts s'ouvrirent en Europe occidentale. Le besoin de protéger les richesses historiques et culturelles face aux offensives terrestres et aériennes devint palpable au sein des populations et des armées anglo-américaines. Les forces militaires alliées se trouvèrent alors dans une situation inédite. Comme l'observe l'archéologue Leonard Woolley, expert britannique attaché aux forces armées :

«The military authorities had indeed recognized the importance of historic monuments, but faced with a problem new to them, had not yet evolved the machinery necessary for its solution. There were no lists showing what were the monuments to be protected; still less were there any specialist officers responsible for seeing that the instructions were applied »².

C'est sur le front italien, première campagne d'invasion sur le continent européen, que les Alliés firent face à ces problèmes.

Effectivement, la campagne alliée en Italie se présenta comme un laboratoire pour le développement des efforts de sauvegarde culturelle en Europe. Les forces militaires eurent à composer avec l'imposante présence des monuments et des œuvres culturelles, précieux non seulement pour le peuple italien, mais également pour les populations britanniques et nord-américaines. Ce fut aussi sur ce théâtre d'opérations que les autorités alliées s'efforcèrent d'inclure pour la première fois les objectifs patrimoniaux dans leurs perspectives guerrières. Après plusieurs mois d'essais et d'erreurs, les Alliés parvinrent à une approche efficace qu'ils déployèrent sur les autres fronts à la suite de l'invasion de Normandie en juin 1944.

1.1. La protection patrimoniale en Europe dans l'historiographie

Un grand nombre d'ouvrages se penchent sur la question du patrimoine culturel européen durant la Deuxième Guerre mondiale. Toutefois, ces études n'abordent guère l'établissement de la protection

² Leonard Woolley, *A Record of the Work Done by the Military Authorities for the Protection of the Treasures of Art & History in War Areas*, Londres, H.M. Stationery Office, 1947, p. 12.

patrimoniale en tant qu'objectif militaire allié, particulièrement dans le contexte de la campagne italienne. Les recherches effectuées jusqu'à présent se concentrent principalement sur des aspects différents de ce sujet vaste complexe. Le pillage des biens culturels par les nationaux-socialistes, notamment des propriétés juives et françaises, reste l'un des angles les plus abordés dans la littérature actuelle³. Sont également analysés dans plusieurs études les efforts alliés visant à empêcher ce genre de pillage, les sévices commis par les Anglo-Américains eux-mêmes, ainsi que le laborieux processus de restitution des œuvres d'art mis en place à la fin de la guerre⁴.

Pour sa part, l'historiographie militaire néglige également la question patrimoniale, même lorsqu'il est question de la campagne italienne. Bien que la sauvegarde de l'héritage culturel et historique ne fût en rien centrale aux préoccupations du haut commandement allié, la nature même du pays dans lequel prit place le conflit impliquait que la protection des trésors culturels et historiques fut nécessairement prise en compte dans les calculs militaires, politiques et diplomatiques. Les travaux actuels, sans ignorer entièrement les efforts patrimoniaux alors mis en place, ne traitent pas l'impact sur les décisions des autorités alliées⁵.

La quantité d'études portant spécifiquement sur la protection du patrimoine en Europe dans un contexte de campagne militaire demeure plutôt faible. En fait, le sujet fut à peu près inexploité par les historiens jusqu'à la fin du XXe siècle. La difficulté d'accès aux archives concernées explique en grande partie cette particularité. En effet, celles-ci furent généralement inaccessibles jusqu'au milieu des années 1980. Ainsi, les travaux sont majoritairement récents, ce qui explique d'ailleurs les manques inhérents de l'historiographie. Publié en 1994, l'ouvrage de l'historienne Lynn H. Nicholas, *The Rape of Europa: The Fate of Europe's Treasures in the Third Reich and the Second*

³ Simon Matilda, *The Battle of the Louvre. The Struggle to Save French Art in World War II*, New York, Hawthorn Books, 1971 ; Hector Feliciano, *The Lost Museum: The Nazi Conspiracy to Steal the World's Greatest Works of Art*, New York, Basic Books, 1997 ; Fabrizio Calvi et Marc Masurovsky, *Le festin du Reich: le pillage de la France occupée, 1940-1945*, Paris, Fayard, 2006 ; Claire Andrieu et al., *Spoliations et restitutions des biens juifs en Europe*, Paris, Autrement, 2007.

⁴ Kenneth D. Alfort, *The Spoils of World War II: the American Military's Role in the Stealing of Europe's Treasures*, New York, Carol Pub. Group, 1994 ; Michael J. Kurtz, *Nazi Contraband : American Policy on the Return of European Cultural Treasures, 1945-1955*, New York, Cambridge University Press, 2e éd., 2006 ; Michael J. Kurtz, « The Allied Struggle over Cultural Restitution, 1942-1947 », *International Journal of Cultural Property*, vol. 17, n. 2, 2010, p. 177-194.

⁵ Elena Agarosse, *A Nation Collapses: The Italian Surrender of September 1943*, New York, Cambridge University Press, 2000 ; Robert Katz, *The Battle for Rome*, New York, Simon and Schuster, 2003 ; Rick Atkinson, *The Day of Battle. The War in Sicily and Italy, 1943-1944*, New York, Henry Holt and Company, 2007.

World War, marque la naissance de l'historiographie moderne entourant la sauvegarde du patrimoine culturel d'Europe occidentale lors de la Seconde Guerre mondiale. L'ouvrage retient encore toute sa pertinence aujourd'hui⁶. En se basant sur une documentation étoffée, l'auteure décortique efficacement les méthodes de pillages utilisées par les nationaux-socialistes à l'endroit des œuvres des pays occupés. Elle met aussi en lumière de façon très éloquente l'évolution des ressorts conceptuels qui menèrent les instances politiques et militaires à développer une conscience patrimoniale. D'autre part, l'auteure met en valeur la place essentielle de la campagne italienne dans la conceptualisation et le développement des politiques patrimoniales militaires alliées. Elle démontre en effet que ce fut sur ce théâtre d'opérations qu'elles naquirent et qu'elles furent pour la première fois confrontées aux difficultés d'une telle entreprise. Cependant, Nicholas n'étudie que de manière superficielle le rôle pourtant central des autorités militaires dans la création et le développement des politiques de protection, préférant se concentrer sur les officiers en charge du travail, les monuments men, et plus particulièrement leur organisation, le Monuments, Fine Arts and Archives Program (M.F.A.A.), de même que leur réaction aux pillages allemands sur l'ensemble du front occidental.

Dans son ouvrage récent, l'historienne écossaise Nicola Lambourne fait également une contribution importante à notre compréhension du sort du patrimoine européen pendant la guerre en s'attardant aux destructions de bâtiments historiques causées par les deux camps⁷. Pour l'auteure, ces derniers eurent droit à une protection beaucoup moins importante que les œuvres d'art, lesquelles pouvaient être déplacées. Perçue comme étant un dommage collatéral inévitable en temps de guerre, la destruction d'immeubles patrimoniaux fut donc beaucoup plus répandue que celle des autres formes d'objets culturels et historiques. Sans chercher à différencier les expériences nationales, Lambourne désire comprendre les raisons qui firent des monuments historiques les victimes silencieuses du conflit. Elle cherche également à saisir le rôle de ces destructions dans les perceptions morales de la Seconde Guerre mondiale. L'utilisation par les deux camps de ces dommages à des fins de propagande, tout comme les divers moyens pris pour assurer la sauvegarde de ces édifices jettent une lumière originale sur l'histoire du patrimoine culturel pendant le conflit.

⁶ Lynn H. Nicholas, *The Rape of Europa: The Fate of Europe's Treasures in the Third Reich and the Second World War*, New York, Éditions Alfred A. Knopf, 1994.

⁷ Nicola Lambourne, *War Damage in Western Europe: The Destruction of Historic Monuments During the Second World War*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 2001.

L’auteure offre donc une nuance importante quant au sort du patrimoine culturel en démontrant l’impact global qu’eut la destruction de bâtiments historiques et culturels sur la perception et sur la conduite de la guerre à l’échelle européenne. Malheureusement, le front italien reste cependant presque entièrement absent de son analyse.

L’ouvrage récent de Kathy Lee Peiss, *Information Hunters: When Librarians, Soldiers, and Spies Banded Together in World War II Europe* est également à souligner. Cette étude examine les efforts alliés visant à acquérir et protéger des livres mis en danger par le conflit ainsi que par le régime national-socialiste⁸. Un peu comme Nicholas, Peiss étudie principalement les actions des acteurs, notamment des libraires, des intellectuels et des soldats, ayant été impliqués directement dans les opérations de sauvegarde. Elle se penche également davantage sur les méthodes et les événements qui ont marqué cette tentative, inconnue du grand public, de préservation des œuvres écrites. L’historienne jette ainsi un regard sur un aspect spécifique de la complexe entreprise de préservation des trésors culturels et historiques, sans pour autant traiter des politiques plus générales mises en place par les autorités militaires et politiques alliées.

C’est dans des ouvrages de nature plus journalistique, notamment ceux proposés par Ilaria Dagnini Brey⁹ et Robert Edsel¹⁰, que l’histoire narrative de la protection patrimoniale lors de la campagne italienne est la plus largement développée. Ces deux écrivains, comme Lynn H. Nicholas, se sont principalement concentrés sur l’histoire des acteurs responsables de la protection du patrimoine et de leurs efforts déployés sur la péninsule italienne. Ils offrent un portrait factuel saisissant et essentiel à la compréhension de cet épisode de la campagne. Cependant, leurs ouvrages atteignent les limites de leur intérêt scientifique par leur nature populaire. Étant conçus pour le grand public, ces ouvrages cherchent à faire connaître à un large public le travail héroïque des monuments men. Edsel et Dagnini proposent donc des récits efficaces et bien documentés, mais non problématisés.

⁸ Kathy Lee Peiss, *Information Hunters: When Librarians, Soldiers, and Spies Banded Together in World War II Europe*, New York, Oxford University Press, 2020 ; Kathy Lee Peiss, « Cultural Policy in a Time of War: The American Response to Endangered Books in World War II », *Library Trends*, vol. 55, n. 3, 2007, p. 370-386.

⁹ Ilaria Dagnini Brey, *The Venus Fixers: The Remarkable Story of the Allied Soldiers Who Saved Italy's Art During World War II*, New York, Picador, 2009.

¹⁰ Robert M. Edsel, *Saving Italy: The Race to Rescue a Nation's Treasures from the Nazis*, New York, W.W. Norton & Company, 2013 ; Robert M. Edsel, *Rescuing da Vinci*, Dallas, Laurel Publishing, 2006.

Ils négligent ainsi largement des aspects critiques dans leur énonciation des politiques militaires, leur mise en application et l'impact des combats sur leur développement.

Plus largement, les politiques patrimoniales nées en Europe pendant le conflit furent une représentation des conceptions mouvantes de la guerre et de leur influence sur la conduite militaire. Elles s'inscrivirent notamment dans le complexe champ conceptuel de la guerre totale. Bien sûr, les aboutissements de cette idée restent résolument sujets à débat dans l'historiographie du second conflit mondial. Mais de façon générale, elle suppose l'élargissement des cadres guerriers pour inclure des aspects nouveaux comme l'intégration des civils au cœur du processus guerrier. Ainsi, la séparation entre l'arrière et le front se dissipa. Comme l'historien Roger Chickering l'explique :

« The scope of military activity had broadened to require the ruthless reorganization of industrial production and civilian energies. Military victory demanded the regimented commitment of productive forces at home no less than of armed forces at the front. And the home front, no less than the fighting front, was logically a legitimate theater of direct military action »¹¹.

Encore, la mise en place d'offensives aériennes visant directement les populations civiles ou le développement de moyens d'extermination à grande échelle de certains groupes culturels et religieux souligne aussi l'agrandissement des cadres du conflit compris dans le concept de guerre totale¹².

Ainsi, la volonté nationale-socialiste d'éliminer les marqueurs identitaires de certains peuples européens est abordée par les historiens comme étant symptomatique de la « totalité » atteinte par la Seconde Guerre mondiale¹³. Mais, si la destruction culturelle d'un ennemi selon des motifs idéologiques est considérée comme l'une des manifestations concrètes de la guerre totale, la protection culturelle comme objectif militaire l'est également. Malheureusement, l'historiographie

¹¹ Roger Chickering et al., *A World At Total War: Global Conflict and the Politics of Destruction. 1937-1947*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 10.

¹² L'historien Hew Strachan propose une réflexion approfondie et pertinente sur l'évolution des concepts de guerre totale et de guerre moderne dans son ouvrage : « Essay and Reflection: On Total War and Modern War », *The Internation History Review*, vol. 22, n. 2, 2000, p. 341 à 370.

¹³ La première section de l'ouvrage présenté par Roger Chickering, *A World at War* (Roger Chickering et al., *op. cit.*) est consacrée aux différentes interprétations du concept de guerre totale, notamment à travers la volonté de destruction culturelle et sociale des idéologies modernes.

de la guerre totale n'aborde pas le sujet sous cet angle. Les politiques patrimoniales alliées s'inscrivent dans une dynamique nouvelle, propre à la perception qu'eurent les acteurs eux-mêmes de la guerre qu'ils menaient. L'inclusion du patrimoine dans les objectifs alliés lors de la campagne italienne résulte de cet élargissement des frontières dans lesquelles le conflit fut pensé et vécu.

1.2. Problématique

Étudier de plus près le développement des politiques patrimoniales alliées dans le contexte de la campagne italienne nous donne une occasion remarquable de pousser plus loin les recherches sur le sort du patrimoine européen pendant la Seconde Guerre mondiale, mais également de considérer sous une nouvelle perspective l'idée de la guerre totale. À cette fin, nous chercherons dans le présent mémoire à répondre à des questions comme: les efforts de protection du patrimoine culturel et historique italien ont-ils eu un impact sur la conduite militaire alliée? Plus spécifiquement, quelle place les militaires alliés accordèrent-ils à la protection du patrimoine historique et culturel dans leurs objectifs sur le front italien? Pourquoi et comment mirent-ils en place ces efforts et quelle influence eurent les pressions civiles et diplomatiques sur les militaires alliés lors de la mise sur pied des politiques de protection patrimoniale?

Avant tout, il est question ici d'examiner le rôle et l'influence des efforts de protection alliés sur les choix militaires, et inversement. Ceci est un sujet particulièrement négligé dans l'historiographie. Or, il est évident qu'une relation réciproque existait entre le développement des objectifs patrimoniaux et les événements militaires de la campagne italienne. D'un côté, les autorités militaires alliées mirent en place des moyens visant à préserver le patrimoine italien des sévices de la guerre. Aussi, l'injection de personnel, de matériels et de fonds dans l'entreprise patrimoniale, la création de politiques normatives et de pamphlets éducationnels sur la préservation destinés aux troupes soulignèrent l'intérêt réel porté à la question par les Alliés.

En même temps, la lecture préliminaire des sources nous fait prendre conscience de la nécessité de considérer les limites imposées aux politiques patrimoniales par les militaires. Ces restrictions furent, en fait, l'expression concrète de l'approche des militaires à l'égard des problèmes patrimoniaux. Comme nous le soulignerons plus loin, ce fut majoritairement par pragmatisme

guerrier et non par volonté morale que les Alliés mirent en place ces efforts. Cette réalité s'avère cruciale dans la compréhension des choix qu'effectuèrent les autorités alliées par rapport à la protection patrimoniale. Cette priorisation de la nécessité guerrière fut la raison derrière les limitations systématiques imposées aux politiques de préservation. D'abord, les Alliés voulurent éviter que ces dernières ne puissent les contraindre dans leurs choix stratégiques ou tactiques. Plus encore, ils cherchèrent principalement à retirer de ces politiques des avantages en termes militaires, de propagande, de diplomatie et de relations publiques. Cette orientation décisionnelle influença la forme que prirent les cadres structurels dans lesquels se développèrent les politiques patrimoniales tout comme le travail des hommes sur le terrain. Les besoins militaires occupèrent donc un rôle significatif dans le développement des efforts de préservation.

À l'opposé, les conséquences des objectifs patrimoniaux sur la conduite de la guerre se révélèrent nettement plus mitigées. Jusqu'à ce jour, il est difficile de cerner l'influence globale qu'eurent les objectifs de préservation sur la conduite de la guerre. En effet, les décisions militaires prises par les armées en cours de campagne et ayant un lien avec la protection patrimoniale sont largement ignorées dans l'historiographie. Or, il est nécessaire de mettre cette dernière en lumière afin de percevoir la place réelle que prirent les objectifs patrimoniaux dans les décisions guerrières. Dans les prochaines pages, nous démontrerons que dans le portrait global de la guerre en Italie, les efforts de préservation du patrimoine n'eurent jamais une influence directe et déterminante sur la conduite militaire. Le refus des autorités alliées de se voir contraintes dans leurs choix guerriers explique à nouveau cet état des choses. Ainsi, l'intégration du patrimoine dans les objectifs de guerre n'empêcha pas le déploiement d'offensives terrestres ou aériennes qui mirent la survie des trésors historiques et culturels italiens en sérieux danger. Également, les politiques de sauvegarde ne limitèrent que de façon superficielle les cadres tactiques et stratégiques dans lesquels les autorités alliées purent prendre leurs décisions. La suprématie de la victoire militaire sur toutes autres considérations relégua donc au second plan les efforts de protection.

Cependant, malgré ce constat global, il nous faut comprendre que la position militaire sur la question patrimoniale évolua tout au long de la campagne italienne. Plus encore, elle varia selon les événements et les nécessités spécifiques que ces derniers engendrèrent. Ainsi, dans notre analyse, nous avons cherché à identifier les moments critiques de cette évolution, tout en signalant

leurs conséquences à court et à moyen terme. Comme nous le verrons, la débâcle qui eut lieu au lendemain de la conquête de Naples et la réponse du haut commandement à celle-ci s'avère être le moment le plus significatif de la campagne. C'est à cette occasion que les autorités alliées s'efforcèrent de développer des politiques patrimoniales plus adéquates à la protection patrimoniale. Il y eut notamment un changement majeur dans leur approche de la question patrimoniale et une réforme des structures mises en place pour y répondre. Si ces altérations améliorèrent l'efficacité des efforts déployés, cela ne signifia toutefois pas que celles-ci prirent une place plus importante dans les objectifs militaires. Le statu quo sur les priorités resta en place jusqu'à ce que les armes fussent silencieuses.

Une multitude d'acteurs influencèrent l'évolution conceptuelle entretenue par les militaires alliés quant au rôle que devait tenir la protection du patrimoine dans la conduite du conflit. En particulier, il est nécessaire de noter la contribution significative des acteurs non militaires. Les plus importants furent le Vatican et les organisations civiles anglo-américaines, principalement l'American Commission for the Protection and Salvage of Artistic and Historic Monuments in War Areas, communément appelée la Roberts Commission. Par leurs efforts diplomatiques et politiques, ils influencèrent indéniablement la conception des politiques patrimoniales et dynamisèrent leur mise en place par les autorités alliées. Mais comment les militaires réagirent-ils aux doléances du Vatican et de la Roberts Commission? Jusqu'à quel point intégrèrent-ils ces points de vue dans les politiques qu'ils formulèrent? Nous consacrerons une attention particulière à ces questions fondamentales, d'autant plus qu'elles sont complètement négligées dans l'historiographie. Comme nous le verrons plus loin cependant, bien que les militaires tinrent compte des préoccupations provenant du Vatican et des organisations civiles, ils se gardèrent entièrement le droit de formuler les politiques spécifiques et de déterminer la manière de leur application. Ainsi, les acteurs non militaires ne purent avoir d'impact direct sur les décisions guerrières.

1.3. Concepts centraux

Le présent ouvrage vise donc à repenser la place qu'eut la sauvegarde de l'héritage italien dans ces nouvelles façons de faire la guerre. D'emblée, il faut toutefois cerner ce qu'est le patrimoine culturel. Dans le cadre de notre recherche, nous baserons notre approche sur la définition fournie

par les autorités alliées. Sir Leonard Woolley nous éclaire sur le sujet, dans le rapport de ses activités pendant la guerre, publié en 1947 :

« For the purpose of these Instructions the term «monument» will designate any site, building, or other structure, whether public, ecclesiastical, or private, whose historic, cultural, artistic, traditional, or sentimental value render its protection and preservation a matter of public interest. Such monuments include ruins, museums, libraries, churches, memorials, palaces, and the like »¹⁴.

Ainsi, tout objet à caractère culturel, artistique, archéologique ou historique, qu'il soit de propriété privée ou publique, est inclus dans la définition de patrimoine culturel pour notre analyse. Celui-ci doit appartenir à l'héritage patrimonial d'une nation et prendre une place importante dans son histoire ou sa culture. Encore, le patrimoine culturel englobe les bâtiments historiques et culturels, de même que les œuvres portatives ayant une portée culturelle, historique ou religieuse (peinture, sculpture, livres rares, etc.).

Également, il est nécessaire de préciser ce que nous entendons par les termes protection, sauvegarde et préservation patrimoniale. Ils réfèrent essentiellement à tous les gestes ayant pour but d'empêcher ou de limiter la destruction d'objets et de bâtiments historiques ou culturels. Ces actes eux-mêmes seront abordés de deux manières différentes : directe et indirecte. La protection directe fait référence à tous les efforts tactiques et stratégiques déployés pour préserver le patrimoine des destructions occasionnées par les combats terrestres et les bombardements aériens. La protection indirecte est quant à elle utilisée pour cerner les efforts mis en place afin d'éviter les dommages subséquents causés par les troupes alliées hors combats ou par les aléas de la température. Nous nous intéresserons moins aux questions de *restitution* des œuvres d'art et de *reconstruction* des monuments. En effet, ces travaux furent principalement accomplis par les autorités civiles italiennes avec l'aide d'experts alliés. Aussi, ils furent généralement mis en place à la toute fin ou après le conflit. Elles sont donc extérieures au cadre temporel de notre analyse.

Nous excluons aussi de notre étude la protection des archives, quoiqu'elle fût une tâche également confiée au M.F.A.A. Si ces efforts furent effectués conjointement avec ceux déployés pour les

¹⁴ Leonard Woolley. *A Record of the Work Done...*, op. cit., p. 18.

œuvres d'art et les monuments, ils demandèrent une expertise très différente. Ils furent ainsi abordés autrement par les autorités militaires. Également, les motivations et les bénéfices que les Alliés retirèrent de la protection des archives se révélèrent tout à fait distincts de ceux provenant de la protection patrimoniale. Il conviendrait donc de leur consacrer une recherche entière pour en faire une analyse juste et pertinente.

1.4. Sources et méthodologie

Pour mener à bien notre étude, nous avons utilisé un corpus de sources variées. Il est nécessaire de procéder à l'examen de plusieurs types de documents pour cerner les ressorts conceptuels et les perceptions des acteurs face à la protection du patrimoine. D'abord, les principales sources que nous avons consultées concernent les efforts patrimoniaux déployés directement au sein des forces armées alliées. Nous avons principalement analysé les rapports quotidiens, mensuels et finaux du M.F.A.A., les communications officielles et non officielles des membres des forces armées concernant les politiques de préservation, les directives militaires et les mémoires d'après-guerre des monuments men. Ces documents constituent le cœur de notre corpus. En mettant en lumière les échanges officiels mis en place au courant de la campagne italienne, nous avons pu cerner l'inclinaison idéologique mouvante des autorités militaires alliées à l'égard de la protection patrimoniale.

Également, nous avons mis à profit des échanges diplomatiques entre les Alliés et le Vatican tout comme les documents militaires y étant rattachés. Les réponses et les échanges au sein du haut commandement concernant les demandes du Saint-Siège nous éclairent sur l'impact des offensives diplomatiques à l'endroit des décisions guerrières alliées. Finalement, nous avons analysé les documents en lien avec les organisations civiles vouées à la préservation du patrimoine européen, notamment ceux liés à la Roberts Commission. Parmi ceux-ci se trouve son rapport final ainsi que des échanges officiels et non officiels entre les membres de cette organisation, les forces armées et le M.F.A.A.

Dans notre ouvrage, nous avons basé notre analyse sur une approche thématique et chronologique. Nous avons décortiqué le sujet à partir de trois angles d'approche différents, soit la diplomatie,

l'impact des efforts civils et les politiques patrimoniales créées par les militaires eux-mêmes. Nous avons étudié ceux-ci à partir des événements militaires phares de la campagne italienne. Ces expériences spécifiques nous ont permis de déterminer plus efficacement de quelle façon les autorités alliées appréhendèrent et pensèrent la protection patrimoniale. Nous avons également étudié l'évolution de l'impact des décisions patrimoniales sur les décisions guerrières. Ce choix méthodologique nous a permis de saisir plus efficacement les marqueurs de changements qui œuvrèrent à façonner l'approche alliée quant à la préservation des trésors italiens.

1.5. Plan du mémoire

Le présent mémoire se compose de quatre chapitres. Dans les deux premiers, nous analysons respectivement comment le Vatican et les organisations civiles anglo-américaines essayèrent de sensibiliser les autorités alliées aux enjeux patrimoniaux en Italie, et quelle influence ils exercèrent sur le développement des politiques de protection patrimoniale chez les militaires. Les deux derniers chapitres se concentrent sur le développement et l'application des politiques de protection par les militaires alliés. Plus précisément, notre troisième chapitre examine les efforts de protection patrimoniale déployés par les autorités militaires dans les premiers mois de la campagne italienne. Ceux-ci se révélèrent rapidement inefficaces, comme en témoignent les événements survenus lors de la prise de Naples. Dans notre quatrième et dernier chapitre, nous nous penchons sur la réforme et l'application des politiques patrimoniales à la suite des événements napolitains. Dans ce contexte, nous explorons également l'impact de ces politiques sur la conduite de la guerre.

CHAPITRE II

LE VATICAN ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE ITALIEN

Le 19 juillet 1943, pendant près de quatre heures, plus de 500 avions alliés bombardèrent les installations ferroviaires de Rome. Ce raid aérien, premier de la guerre sur la capitale italienne, fit plus de 1500 morts et mena à la destruction partielle de la basilique San Lorenzo fuori le Mura. Peu de temps après la fin de l'attaque, les habitants hagards du quartier dévasté virent le pape Pie XII en personne descendre de sa voiture officielle, marcher à travers les décombres et prier pour les victimes¹. Cette visite impromptue fit une très forte impression sur des Romains épuisés et amers. L'attaque alliée était une nouvelle preuve de la faiblesse militaire fasciste. Après la perte de l'Afrique du Nord et le débarquement allié en Sicile, ce raid sur la capitale s'avérera de trop pour le peuple italien et son roi. Ce dernier demanda la démission du dictateur Benito Mussolini dans la nuit du 24 au 25 juillet, mettant fin à sa longue emprise sur le gouvernement italien. Les Alliés, ainsi encouragés par le résultat du premier bombardement, déversèrent à nouveau une pluie d'explosifs sur Rome le 13 août 1943, détruisant l'église Santa Maria dell'Orto. Encore une fois, le souverain pontife se rendit sur les lieux, marquant les esprits par sa soutane blanche tachée du sang des blessés venu lui réclamer sa bénédiction².

Bien que l'Italie eût été soumise aux bombardements alliés plus tôt dans la guerre, les deux premiers bombardements de Rome furent un amer constat d'échec pour la diplomatie du Saint-Siège. Dès l'entrée en guerre de l'Italie en juin 1940, le Vatican se lança dans un vaste jeu diplomatique avec les Alliés, dont l'un des objectifs fut la préservation du patrimoine culturel et historique italien des affres de la guerre. Le point central de ces échanges étant la ville de Rome, Pie XII ne put que réaliser la déconvenue de ses efforts et la faiblesse de sa position face aux Alliés. Le pape se convainquit que sa présence et son charisme moral avaient jusqu'alors protégé les

¹ Pierre Blet, *Pius XII and the Second World War: According to the Archives of the Vatican*, New York, Paulist Press, 1999, p. 208.

² Owen Chadwick, *Britain and the Vatican During the Second World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 244.

Romains et leurs trésors, Rome étant la seule capitale européenne d'un pays en guerre ayant été épargnée par les bombes³. Le souverain pontife espéra que cette situation se maintienne jusqu'à la fin des hostilités. Il se désillusionna devant les ruines et les morts de la capitale. L'offensive diplomatique du Vatican pour la préservation du patrimoine ne s'arrêta cependant pas à ce moment et persista tout au long du conflit. Elle se déclina en de nombreuses facettes. Elle se modela aux aléas du front, réagissant aux événements de la campagne italienne avec l'objectif soutenu d'affirmer une présence morale et ainsi tenter d'avoir un impact sur les décisions militaires alliées. Ces mots, présent dans beaucoup de communications du Saint-Siège, résumèrent parfaitement l'approche adoptée par le Vatican :

« In the course of the present great conflict the Holy See has appealed to the sentiments of humanity of the belligerents and to their cultural traditions with a view to sparing the civilian populations, as far as is possible, the painful consequences of the war and moreover to safeguard the artistic patrimony of each nation, the glory and pride not of a single nation but of the whole humanity »⁴.

Évidemment, le Saint-Siège était conscient des réalités de la guerre et des limites de la protection patrimoniale possible en temps de conflit. Dans une lettre de mars 1944, il écrivit :

«It is quite clear, and the Vatican does not question it, that military necessities and security precautions must over-ride other considerations, and there is the further fact that German engagements are quite unreliable. Hence it is clearly very difficult for us to give undertakings to spare particular religious institutions (Monte Cassino etc) or particular towns (Florence, Orvieto, etc.) »⁵.

Bien que les efforts diplomatiques du pape concernant les trésors historiques et culturels italiens ne représentassent qu'une fraction de ses échanges avec les Anglo-Américains, ils tinrent une place essentielle dans la dynamique entourant le sort du patrimoine lors de la campagne d'Italie. Cependant, cette contribution papale au discours traitant de la sauvegarde du patrimoine reste largement négligée dans l'historiographie concernant le Saint-Siège pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les ouvrages sur la diplomatie vaticane de Pierre Blet et d'Owen Chadwick, par

³ Owen Chadwick, *op. cit.*

⁴ Lettre de Myron C. Taylor au Brigadier General Thoburn K. Brown, 11 novembre 1944, NAL, WO204/1077.

⁵ Lettre du Saint-Siège au Foreign Office, 13 mars 1944, NAL, WO204/12508/33.

exemple, n'abordent que certains aspects de la question⁶. Par ailleurs, les quelques études qui examinent l'engagement du Vatican se concentrent essentiellement sur ses efforts à protéger le patrimoine romain. Or, comme nous montrerons ici, la campagne papale pour la sauvegarde du patrimoine n'est pas seulement une affaire romaine, mais italienne. En l'étudiant dans toute son ampleur, nous proposons donc de combler une lacune importante de l'historiographie.

Un regard plus sérieux sur les activités du Vatican dans les efforts de protection nous mène aussi à mieux saisir ses contributions dans la naissance d'une conscience patrimoniale au sein des instances militaires anglo-américaines et dans le développement des politiques alliées. Quels furent les résultats des efforts diplomatiques déployés par le pape pour sauver le patrimoine italien? Les offensives diplomatiques auxquelles se prêtèrent les autorités du Vatican eurent-elles une influence sur les décisions militaires alliées et sur le déroulement de la campagne? La réponse à ces questions est complexe et comporte de multiples facettes. D'abord, les efforts du pape restèrent présents dans le quotidien de la campagne militaire alliée à partir de l'été 1943. Ils modelèrent la dynamique des échanges diplomatiques et influencèrent l'inévitable aspect politique des objectifs militaires. Ensuite, le Vatican fut une présence incontournable dans la création des politiques patrimoniales par les Alliés sur le front méditerranéen. Notamment, il tint une position centrale dans la sensibilisation des belligérants à l'importance des trésors présents sur le sol italien. Ce faisant, sa diplomatie aiguilla la conceptualisation et la méthodologie de la protection patrimoniale, soulignant par ses arguments certaines approches qui seront plus tard appliquées dans les politiques mises en place par les Alliés.

Toutefois, le jeu diplomatique du Vatican entourant la préservation patrimoniale sur le sol italien n'eut que très peu d'influence directe sur les décisions militaires alliées. D'abord, le Vatican manquait de légitimité politique pour soutenir son intervention. Après tout, le pape, chef d'un état neutre, ne fut qu'un acteur secondaire aux yeux des Anglo-américains. Également, les Alliés placèrent la nécessité militaire au-devant de toute autre préoccupation. Cette réalité condamna à l'impuissance les efforts du Vatican, dont les arguments furent basés sur des prérogatives morales et humanitaires et non sur le pragmatisme militaire. Comme nous le verrons, les Alliés cherchèrent en effet à protéger le patrimoine italien, mais selon leurs propres termes. Ils refusèrent

⁶ Cf. Blet, *op. cit.* et Chadwick, *op. cit.*

inlassablement de laisser la diplomatie du Vatican dicter leurs priorités. Derrière le vernis de la nécessité militaire, les Alliés s'octroyèrent une liberté d'action totale et condamnèrent à une relative inutilité les efforts du Vatican pour protéger le patrimoine italien.

Dans les prochaines pages, nous mettrons en lumière les principaux arguments diplomatiques utilisés par le Vatican pour sensibiliser les Alliés à la sauvegarde du patrimoine italien face aux destructions de la guerre. Nous verrons également à quel point ces arguments se butèrent à l'intransigeance des autorités militaires alliées. Malgré tous les efforts déployés par le Saint-Siège pour se faire entendre, il n'eut jamais le poids politique suffisant pour réussir à influencer le cours des événements militaires et ainsi mettre de l'avant la protection des trésors historiques et culturels au sein des priorités alliées. Nous concentrerons principalement nos énergies sur les événements qui suivirent l'invasion du territoire italien par les Anglais et les Américains, en juillet 1943. Mais si c'est dans cet intervalle qu'une analyse de la réception alliée aux efforts du Saint-Siège est la plus pertinente, il est également important de regarder la période qui précéda le débarquement en Sicile. Par ailleurs, il convient de souligner que la diplomatie patrimoniale du pape se développa tout au long du conflit et y joua un rôle récurrent, notamment en ce qui a trait aux perceptions et à la conceptualisation du patrimoine et de sa préservation. Si ce rôle fut d'envergure variable, il est nécessaire de le prendre en compte pour bien saisir l'ensemble complexe des actions et des tergiversations qui marquèrent l'histoire de ces efforts diplomatiques. C'est dans ce cadre que se développa l'argumentaire mis de l'avant par le Saint-Siège. Nous décortiquerons d'abord le fonctionnement de la diplomatie du Vatican, ses cibles et ses arguments. À ceux-ci, nous opposerons la réponse alliée, pour ainsi percevoir l'impact de la diplomatie vaticane sur les décisions militaires.

2.1. Le fonctionnement de la diplomatie vaticane

Les politiques pour la protection du patrimoine italien qui se développèrent dans les couloirs du Vatican furent intrinsèquement liées à la diplomatie de guerre du Saint-Siège. Elles ne furent en fait qu'une fraction des nombreux et complexes échanges qui eurent lieu entre le pape et les Alliés. Dès 1939, le pape s'attela à la tâche de préserver la paix. Pie XII proposa notamment aux différents

camps la mise en place d'une conférence de la dernière chance⁷. Encore, le pape approcha les Anglais à partir de 1940 pour tenter d'éviter à Rome tout bombardement aérien. Il continua tout au long du conflit à entretenir une diplomatie de guerre aux visées pacifiques et humanitaires. La diplomatie déployée par le Vatican au moment de l'invasion alliée du territoire italien à l'été 1943 était donc expérimentée. C'est dans le cadre de cette dernière que se mirent en place les échanges visant à préserver le patrimoine italien des destructions.

Si le débarquement allié en Sicile ne fut en rien le point de départ de l'offensive diplomatique du Saint-Siège en faveur du patrimoine italien, il mena cependant à une intensification et une diversification de ses efforts. Ces derniers étaient jusqu'alors principalement centrés sur la protection de la Ville éternelle des bombardements aériens. L'arrivée des Alliés en Italie mena le Vatican à porter son regard sur l'ensemble de la péninsule. Le pape était conscient qu'une campagne militaire sur la péninsule accroissait de façon exponentielle le danger auquel était soumis le patrimoine. C'est pourquoi l'été 1943 fut témoin d'une augmentation marquée de la place prise par le patrimoine dans la diplomatie vaticane.

Le principal espoir du Vatican dans le jeu diplomatique entourant le patrimoine fut la sensibilisation des Alliés à la préservation du patrimoine sur l'ensemble du territoire italien. La faiblesse de sa position politique ne put permettre au Saint-Père d'avoir des résultats probants pour ses objectifs de plus grande envergure. C'est en ce sens qu'il approcha les Alliés avec des demandes concernant un grand nombre de villes patrimoniales de moyenne ou de grande importance. Le choix des villes ou des lieux concernés dépendait des aléas du conflit. Ainsi, lorsque le front s'approchait d'une municipalité ou d'un monument particulier, les pressions du Vatican à son égard s'accroissaient. Par exemple, lorsque le bruit des canons se fit entendre dangereusement près de l'abbaye de Monte Cassino, Pie XII lança une longue et complexe offensive diplomatique pour tenter d'épargner une destruction complète. La mention de villes fréquemment bombardées comme Milan, Turin ou Gênes fut également récurrente dans les échanges tout au long de la guerre. Malgré cette diversification, Rome resta au centre des efforts du pape. Pie XII déploya une énergie colossale pour lui éviter les sévices de la guerre dès le moment où l'Italie entra dans le conflit, jusqu'au moment où les Alliés y firent leur entrée en juin 1944. La ville éternelle fut donc le cœur

⁷ Pierre Blet, *op. cit.*, p.10.

des échanges entre le Vatican et les Alliés concernant le patrimoine italien et elle représente le pinacle des efforts du Saint-Siège en ce sens.

La majorité des communications entre le Vatican et les Alliés se firent à travers les canaux diplomatiques officiels. Le pape Pie XII et son cardinal secrétaire d'État, Luigi Maglione, envoyèrent leurs demandes aux représentants anglais et américains présents au Vatican, qui à leur tour transmettaient les communications à leurs supérieurs. Pour les Alliés, les principaux acteurs furent l'Anglais Sir D'Arcy Osbourne, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire délégué au Saint-Siège, l'Américain Myron C. Taylor, envoyé personnel du président Roosevelt, et Harold J. Tittmann Jr, au titre de chargé d'affaires américain, mais avec des tâches similaires à celles d'un ambassadeur. Ce mode de communication fut le principal outil diplomatique du Vatican⁸.

Plusieurs méthodes furent utilisées pour avoir un impact concret sur la protection patrimoniale ou pour sensibiliser les Alliés à la survie de ces trésors. Le Vatican se servit de son statut neutre pour faire le pont entre les Alliés et les Allemands. Les trois camps cherchèrent en effet à sauvegarder, dans la mesure du possible, les trésors patrimoniaux italiens des affres de la guerre. Pour ce faire, une certaine coordination entre eux fut nécessaire. Le rôle du Vatican fut de transmettre certaines informations au camp adverse. Le Saint-Siège servit donc de courroie de communication diplomatique entre les deux ennemis. Ce rôle s'avéra être en réalité un jeu d'équilibriste. Le Vatican chercha à rester neutre tout en s'impliquant au maximum pour protéger les Italiens et leurs trésors patrimoniaux.

Le rôle de messenger ne fut toutefois pas le seul outil à la disposition du Vatican pour sensibiliser les Alliés à la préservation patrimoniale. La position enviable du pape à la tête du monde chrétien donna à ses paroles un certain poids politique. Les Anglo-Américains durent en tenir compte. Les politiciens américains avaient notamment besoin de l'appui politique de l'importante communauté catholique présente sur leur sol. Pour Pie XII et son entourage, cette dernière permettait au Saint-

⁸ Ce mode de communication fut mis temporairement mis en péril par la déclaration de guerre de l'Italie aux Alliés en juin 1940. La présence des diplomates anglais, et plus tard américains, membres de puissances ennemies, sur le sol italien fut remise en question. Les accords du Latran prévoyaient ce genre de complications et permirent aux diplomates alliés de s'installer indéfiniment sur le sol du Vatican. Les diplomates alliés y resteront dans les faits enfermés jusqu'à la libération de Rome par les Alliés en juin 1944.

Siège d'obtenir une certaine écoute de la part des gouvernements alliés, qui à leur tour influençaient les militaires. Le Vatican pensa avec une certaine justesse que les États-Unis seraient plus faciles à persuader grâce à la forte présence de cette communauté catholique dans l'espace politique. Il n'hésita donc pas à user de cette influence auprès du gouvernement américain pour que celui-ci ralentisse ses ardeurs destructrices et celles des Anglais⁹. L'utilisation des congrégations catholiques à des fins diplomatiques et politiques fut un relatif succès pour le Saint-Siège, alors que ces pressions lui permirent de se faire entendre par les plus hautes instances politiques alliées. Le poids politique du pape fut suffisamment important pour que Roosevelt se sente contraint de lui envoyer un message clarifiant la position américaine concernant le patrimoine religieux au lendemain de l'invasion de la Sicile, le 10 juillet 1943 :

« Churches and religious institutions will, to the extent that is within our power, be spared the devastations of war during the struggle ahead. Throughout the period of operations the neutral status of Vatican City, as well as the Papal domains throughout Italy, will be respected... »¹⁰.

Cette assurance offerte par le président reflète le succès de la diplomatie vaticane dans la sensibilisation des autorités américaines. Elle démontre également que les efforts du pape en début de conflit ne furent en rien futiles puisqu'ils permirent au patrimoine de s'incruster dans les préoccupations militaires et politiques. En mettant l'accent dès l'ouverture des hostilités en 1940 sur les risques qu'encouraient les trésors historiques et culturels pris au cœur du conflit, le Vatican contribua à créer la dynamique des efforts de protection qui prirent forme une fois les Alliés débarqués sur les plages de Sicile.

Encore, le pape avait un ascendant particulièrement fort sur le peuple italien, en raison de sa position religieuse, mais également par l'entremise de son journal, l'Osservatore Romano, et de sa radio, Vatican Radio. Non soumis à la censure fasciste, ces deux médiums devinrent rapidement les principales sources d'information pour les Italiens¹¹. C'est pourquoi, une fois les armées anglo-américaines débarquées sur les côtes italiennes, ces moyens de communication devinrent une arme diplomatique intéressante pour le Saint-Siège. Les militaires alliés souhaitaient en effet éviter de

⁹ Owen Chadwick, *op. cit.*, p. 235.

¹⁰ Propriétés du Vatican et Monuments historiques, 1944, NAL, WO106/3941/2.

¹¹ Owen Chadwick, *op. cit.*, p. 107.

s'aliéner le peuple italien, dont le soutien était essentiel dans les régions conquises. Grâce à son influence sur les locaux, le Vatican devint donc un joueur dont la présence dut être prise en compte dans le jeu diplomatique qui se développa pendant la campagne italienne.

Ces quelques exemples démontrent que le Saint-Siège possédait à la fois divers moyens officiels et non officiels de communication et de pression face aux Alliés. Ils vinrent teinter la dynamique politique, diplomatique et militaire complexe alors à l'œuvre durant la longue campagne italienne. La parole du Vatican retint certainement l'attention d'une partie des politiciens et des militaires anglo-américains. Mais s'ils furent à l'écoute des demandes du Saint-Siège, les Alliés n'en furent pas plus prêts à le laisser s'ingérer dans la conduite de la guerre en sol italien.

2.2. Les arguments diplomatiques du Vatican

Le Vatican ne présenta pas ses demandes concernant la préservation du patrimoine italien aux Alliés sans tenter d'y attacher un argument valable. Il y eut une multitude de raisonnements mis de l'avant par le Saint-Siège, dépendamment de la ville ou du monument faisant l'objet d'une missive. Il est important d'étudier ces arguments puisqu'ils furent essentiels au développement des efforts patrimoniaux alliés en Italie. Ils aidèrent à créer la dynamique par laquelle les politiques de sauvegarde se mirent en place. C'est à travers leur utilisation qu'un langage conceptuel se construisit, permettant aux différents acteurs de mieux comprendre et de réagir à une situation qui s'avérait nouvelle pour eux. Si l'impact direct de ces arguments sur la conduite de la guerre fut peu important, comme nous le verrons, ces raisonnements eurent malgré tout une grande influence dans la perception qu'eurent les Alliés de la protection patrimoniale, du point de vue politique, moral et humanitaire. La place primaire que tint le Vatican dans ces développements fait de l'analyse de sa diplomatie y étant rattachée un incontournable pour comprendre les nuances de la position alliée sur les trésors patrimoniaux pris dans ce capharnaüm guerrier que fut la campagne italienne.

Les principaux arguments avancés dans la diplomatie patrimoniale du pape se déclinèrent en trois grandes catégories. D'abord, le Vatican chercha à préserver certains trésors et bâtiments patrimoniaux en affirmant haut et fort leur neutralité. Le pape voulut en effet, grâce à la nature souvent religieuse des trésors en question, les associer à sa propre neutralité et ainsi leur offrir une

protection à laquelle il pensait lui-même avoir droit. Ensuite, Pie XII voulut exploiter les législations internationales encadrant l'exercice guerrier, notamment par l'affirmation du principe de ville ouverte. Il tenta ainsi d'éviter à certaines municipalités les affres des bombardements ou des combats. Cet argument fut l'un des plus importants du Saint-Siège et l'un des plus débattus par le commandement allié. Finalement, le Vatican chercha à mettre de l'avant l'argument humanitaire et historique pour sensibiliser les Alliés à l'importance de sauvegarder certaines villes patrimoniales de la destruction. Ces trois approches furent utilisées à plusieurs reprises, souvent conjointement, dans les échanges entre le Vatican et les Alliés. Nous en analyserons les résultats à travers des exemples phares qui permettront de mettre en lumière les limites de ces interventions sur la conduite militaire alliée.

2.2.1. La neutralité du Vatican et de ses territoires

C'est par la signature des accords du Latran par l'Italie fasciste de Mussolini en 1929 que le Vatican, en tant qu'État souverain, vit le jour. Ces accords établirent un cadre territorial, politique et juridique à l'intérieur duquel devaient être traités les territoires italiens appartenant à la papauté¹². C'est avec cette entente que le Saint-Siège voulut faire respecter la neutralité de ses territoires et des trésors religieux italiens pour ainsi leur éviter la destruction. Le pape souhaite que les Alliés assimilent le patrimoine religieux à ses propres possessions et se restreignent à ne pas les bombarder. Il voulut affirmer son indépendance face au régime fasciste italien et ainsi renforcer son poids politique auprès des instances alliées. Mais la géographie complexe des possessions papales, tout comme l'ambiguïté légale et politique entourant celles-ci affaiblirent grandement cet argument auprès des instances anglo-américaines.

Pour illustrer la dynamique entourant ces échanges et la réception alliée à cet argument, nous regarderons plus en profondeur les événements en lien avec les bombardements du territoire papal de Castel Gandolfo, situé au sud de Rome. Si ces événements arrivèrent assez tard dans la guerre, ils conservent leur pertinence puisqu'ils représentent de façon très limpide les limites et la position alliée face aux arguments offerts par le Vatican, tout comme leur volonté inaliénable de mettre la

¹² Jacques Kornberg, *The Pope's Dilemma. Pius XII Faces Atrocities and Genocide in the Second World War*, Toronto, University of Toronto Press, 2015, p. 109.

nécessité militaire au-devant de toute autre considération. Les Alliés bombardèrent d'abord Castel Gandolfo le 1^{er} février 1944. Cette première attaque causa la mort de 17 religieuses et remit en question la protection que le Saint-Siège pensait posséder¹³. Le pape envoya alors aux Alliés une série de messages diplomatiques dénonçant l'attaque aérienne et cherchant à affirmer son statut d'État neutre, tel que compris par le pape et Maglione :

« Secretariat after recalling «the public assurances given that Pontifical domains in Italy would be respected» renews their entreaties that the territory in question may not be made the object of warlike actions or in any way involved in them »¹⁴.

Dans sa protestation, le Vatican se référa à son interprétation de la lettre du président Roosevelt du 10 juillet 1943, citée plus haut. Or, les Alliés, principalement les Anglais, eurent une interprétation tout à fait différente des paroles du président américain :

« The public assurances referred to by the Secretariat of State are evidently those contained in the President's letter to the Pope of July last, in which he said that throughout the period of operations the neutral status of the Vatican City as well as of the Papal (sic.) domains throughout Italy will be respected. The Vatican have clearly read this assurance as meaning that these domains would be treated not simply as extra-territorial but as neutral territory in the same sense as the Vatican City itself and that the Allied Military authorities are therefore bound to take no chances of damaging them in the course of operations. There is no legal foundation for this claim and it is clear [...] that the United States Government has never intended that the President's letter should be construed in this way »¹⁵.

Les militaires anglo-américains appliquèrent une politique nuancée face à la neutralité des possessions du Vatican présentes sur le front. Ils n'approchèrent pas de la même façon le territoire du Vatican à Rome, considéré comme territoire neutre, et ses territoires disséminés sur la péninsule italienne, considérés comme possessions « extraterritoriales », et donc libres de toute restriction légale contraignante à leurs yeux. Une communication militaire interne alliée laissa entendre :

¹³ Lettre du Saint-Siège au Foreign Office, 2 février 1944, NAL, WO106/3941/3.

¹⁴ Lettre du Saint-Siège au Foreign Office, 14 février 1944, NAL, WO/106/3941/15.

¹⁵ Lettre du Foreign Office à Washington, 17 février 1944, NAL, WO106/3941/18.

« Vatican properties [...] should be accorded the status of neutral territory while other Vatican property throughout Italy should be accorded the treatment of property of a neutral state in foreign territory »¹⁶.

Cette interprétation alliée du statut du Saint-Siège fit en sorte que l'affirmation des aspects légaux de la neutralité du Vatican n'eut aucun impact sérieux et continu sur les choix militaires alliés. Castel Gandolfo fut à nouveau bombardé à de nombreuses reprises dans les mois qui suivirent l'intervention du pape, tout comme de nombreux autres territoires présents sur le front.

Mais si elles n'eurent pas d'impact direct sur les décisions militaires alliées, les nombreuses protestations du Vatican ne furent pas nécessairement vaines. Grâce à l'indignation née de ces attaques sur les possessions vaticanes chez des populations anglaises et américaines, la position diplomatique de Pie XII auprès des gouvernements anglais et américain fut périodiquement plus importante. Le pape espérait ainsi profiter de ces vagues de sympathie pour réaffirmer sa neutralité et protéger certains territoires.

Les Alliés étaient évidemment conscients de l'impact sur l'opinion publique que pouvaient avoir de telles attaques prodiguées à l'endroit des possessions du Saint-Siège, comme le démontra à nouveau cette lettre du Foreign Office :

« The Germans have, of course, made great play with the damage inflicted on Castel Gandolfo, but apart from this it is clear that there is a genuine misconception of the legal position [...]. Even the Catholic press in this country has been very critical of the attacks and refers to them as though they were breaches of Vatican neutrality. We think it would therefore be extremely useful to publish our replies after they have been delivered, together with a statement in general terms which the Combined Chiefs of Staff could no doubt supply about the military reasons which have made it necessary for targets in the neighbourhood of the Villa to be attacked »¹⁷.

Les protestations du Vatican se virent alors appuyées par une habile offensive de relations publiques mise en place par les congrégations catholiques anglo-américaines visant à leur donner un certain poids. Les Alliés eurent donc régulièrement à justifier leurs actions auprès de leurs populations. Mais ce fut là la limite du succès de l'argument de la neutralité vaticane. Les Alliés,

¹⁶ Lettre des Combined Chiefs of Staff à Wilson, *op. cit.*

¹⁷ Lettre du Foreign Office à Washington, 20 février 1944, NAL, WO106/3941/22.

et particulièrement les Anglais, se considéraient dans leurs droits lorsqu'il était question de bombarder les territoires du Vatican, n'étant pas eux-mêmes liés par les accords du Latran.

« Foreign Office considers Wilson¹⁸ within rights in permitting incidents, as Lateran Treaty, by which U.S. and British Governments are NOT bound [...]. In any case Lateran Treaty does not entitle property to be immune from bombardment »¹⁹.

Également, le statut d'État neutre du Vatican pouvait s'avérer être un problème plutôt qu'un avantage. Le 7 mai 1944, le Foreign Office anglais se sentit dans l'obligation de répondre aux protestations du Vatican et de remettre en perspective les prérogatives du Saint-Siège :

« In our opinion, Vatican authorities are entitled to make representations to the Allies in respect of incidents affecting or likely to affect neutral Vatican City or Papal property elsewhere in Italy. They are also entitled to call attention to dangers to which cities and buildings in Italy of historic and artistic importance must inevitably be exposed in the course of military operations. They are moreover at liberty to put forward any humanitarian proposals of a general character in respect of the war as a whole. We feel strongly, however, that distinction must be drawn between intervention by or on behalf of the Pope as a neutral or as head of the Catholic Church and intervention in matters of purely local Italian concern however much the Pope and bulk of Vatican officials may, as Italians, be concerned by loss of Italian lives and damage to Italian property »²⁰.

Les Alliés questionnèrent alors ouvertement la légitimité du pape ainsi que ses interventions. Les Anglo-Américains n'amalgamèrent pas entièrement, comme l'espérait le Vatican, les possessions de l'Église et les bâtiments religieux ou patrimoniaux sur le territoire italien. Pour eux, le Vatican ne pouvait à la fois être un État indépendant neutre, tout en représentant le peuple et le patrimoine italien. Cette séparation effective limita donc fortement le poids que put avoir le Saint-Siège dans sa croisade pour la protection des Italiens, de leurs villes et de leur patrimoine.

Militairement, les Alliés ne purent se permettre de limiter leurs offensives, même face à un territoire possédé par un non-belligérant. La possibilité qu'une protection accordée à une région particulière du front puisse avantager les Allemands sur le plan militaire était trop grande. Dans le cas de Castel Gandolfo, par exemple, les Alliés furent conscients de la possibilité d'une attaque sur

¹⁸ Henry Maitland Wilson est le Supreme Allied Commander sur le théâtre méditerranéen.

¹⁹ Propriétés du Vatican et Monuments historiques, *op. cit.*

²⁰ Lettre du Saint-Siège au Foreign Office, 7 mai 1944, NAL, WO106/3941/49.

le domaine longtemps avant qu'elle n'eût lieu. Ils choisirent alors de ne pas se limiter militairement et d'en accepter les conséquences en termes de relations publiques et diplomatiques. Un message du général Eisenhower souleva cette possibilité dès octobre 1943, soulignant qu'une partie de la route principale de la région traversait le domaine papal :

« It is realized that the area included on the map [le domaine papal de Castel Gandolfo] includes a portion of the main Naples-Rome road and that this road undoubtedly will be used by the Germans and later by ourselves. It is desired that both air and ground forces give every consideration to the safety of the restricted area, but should military necessity so dictate, there should be no hesitation in taking whatever action the situation warrants »²¹.

Pour les Alliés, le succès militaire prima invariablement sur toute autre préoccupation. L'argument de la neutralité des territoires du Saint-Siège n'eut donc aucun impact direct sur la conduite de la guerre par les militaires. Le cas de Castel Gandolfo démontre que les Alliés furent conscients de l'importance politique et diplomatique d'éviter autant que possible ces territoires, mais que la nécessité militaire prit invariablement le dessus sur ces préoccupations lorsqu'elles se présentèrent :

«All orders issued with regard to Vatican property and monuments reserve right to attack when military exigencies demand, every reasonable care being taken to safeguard them where practicable »²².

L'argument du Vatican sur la neutralité du patrimoine, notamment les bâtiments religieux, aida à influencer la perception qu'en eurent les Alliés. Ces derniers soumièrent à leurs troupes de nombreux appels et consignes encadrant la gestion du patrimoine religieux, en particulier les églises. L'« Administrative Memorandum n. 54 », mit en place par les autorités alliées le 6 décembre 1944, est un bon exemple des efforts de préservation entourant les édifices religieux. On y précise notamment que les églises ne pourront en aucun cas être occupées par les troupes alliées et que la responsabilité de tout dommage y étant causé serait remise sur les épaules du commandant sur place²³. L'hébergement des troupes y fut progressivement réglementé, tout comme les

²¹ Protection de la Villa papale de Castel Gandolfo, 9 octobre 1943, NAL, WO204/6812/8a.

²² Propriétés du Vatican et Monuments historiques, *op. cit.*

²³ Administrative Memorandum n. 54, 6 décembre 1944, NAL, WO220/593.

réprimandes des violations qui y eurent lieu. On peut lire dans un message en provenance du quartier général :

« With respect to other Vatican property throughout Italy, you should, as far as possible, avoid requisitioning or otherwise converting to your use any property in allied-occupied territory which existing occupants claim to be the property of the Holy See. If urgent operational needs require your forces to occupy any such property, reports should be made thereof at the earliest possible moment »²⁴.

L'accent mis par le Vatican dans sa diplomatie sur la neutralité de son territoire et, par extension, sur le patrimoine religieux italien, aida à sensibiliser les autorités alliées à l'importance politique, diplomatique et historique du patrimoine religieux. Les actions mises en place par la suite au sein des armées alliées témoignent de l'impact indirect des efforts du Saint-Siège.

2.2.2. Le Vatican et le mirage de la ville ouverte

Un autre outil utilisé régulièrement par le Vatican pour tenter de protéger le patrimoine italien fut celui de la législation internationale, censée encadrer l'exercice guerrier. En particulier, le Saint-Siège tenta de faire reconnaître par les Alliés le statut de ville ouverte à de nombreuses villes italiennes. Ce statut était alors codifié dans les lois de la guerre et avait pour but la protection des villes et leur population. Le Vatican proposa cette option tant aux Alliés qu'aux Allemands dans le but de sauvegarder le patrimoine et les vies italiennes. Pie XII eut recours à cette demande à de nombreuses reprises dans des échanges concernant des villes d'importances patrimoniales variées comme Florence, Bologne, Orvieto et Ravenne²⁵. Cependant, le point central de cette diplomatie de la ville ouverte restait la Ville éternelle, Rome. Le Vatican tenta tout au long du conflit de préserver l'intégrité de la capitale italienne et put en savourer un succès partiel. Il ne connut cependant que très peu de succès lorsqu'il fut question d'autres municipalités sur la péninsule. De façon générale, l'utilisation par le Vatican du concept de ville ouverte dans le but de protéger le patrimoine culturel et historique connut un faible taux de réussite. Ce fut malgré tout l'argument qui eut le plus d'influence concrète sur la conduite la guerre par les Alliés.

²⁴ Liste des possessions de l'Église à éviter, 22 janvier 1944, NAL, WO106/3941.

²⁵ Le pape a effectivement cherché à protéger le patrimoine de toutes ces villes.

Dans son offensive diplomatique auprès des Alliés, le Vatican se servit abondamment de la législation internationale, codifiée notamment par la Convention de La Haye entre 1899 et 1907. Pour la préservation des monuments patrimoniaux, le Saint-Siège s'appuya d'abord sur l'article 27, où l'on affirme que les bâtiments dédiés à la religion, à l'art, aux sciences ainsi que les monuments historiques et hôpitaux se devaient d'être préservés des dommages de guerre, lorsque cela fut possible. Il incombait au défenseur de ne pas occuper ces bâtiments et de les marquer de façon distinctive afin que l'attaquant puisse mieux les repérer²⁶. Cette législation s'avéra particulièrement difficile à appliquer et mésadaptée aux nouvelles technologies de guerre. Comme Nicola Lambourne le souligne, les lois de la guerre n'avaient pas anticipé les nouveautés d'une guerre moderne et totale, particulièrement la destruction que pouvaient causer les bombardements aériens à grande échelle²⁷. Il y avait également plusieurs flous dans cette législation concernant la définition de ce qui pouvait constituer une cible militaire, et ce qui était considéré comme un objet non militaire.

Conscient que cette défaillance de la législation ne permettrait pas d'avoir une protection efficace du patrimoine italien, le Vatican chercha plutôt à s'appuyer sur le principe plus général de ville ouverte. Ainsi, ce ne serait pas qu'un unique bâtiment qui serait protégé, mais bien l'ensemble de la ville dans lequel il se trouvait. Le principe de ville ouverte est très bien résumé par Owen Chadwick :

« The international laws of war recognized that a city could be declared «open». A belligerent could say that it would not defend the city, nor use it for military purposes. Then the enemy would accept that it had no reason to bombard, and the life of innocent civilians, or the treasures of history [...] would not be endangered »²⁸.

Déclarer une ville *ouverte* semblait donc plus adapté à un conflit moderne, tout en étant une option légale et diplomatique légitime.

Les Français déclarèrent Paris ville ouverte en juin 1940, alors que les Allemands se présentaient à ses portes. Prenant cet événement en exemple, le Vatican chercha à faire de même avec Rome.

²⁶ Nicola Lambourne, *op. cit.*, p. 30.

²⁷ *Ibid.*, p. 31.

²⁸ Owen Chadwick, *op. cit.*, p. 236.

Le 26 juillet 1943, voulant profiter de la récente chute de Mussolini, Pie XII fit pression auprès du nouveau gouvernement italien pour faire appliquer cette idée²⁹. Autant les Allemands que les Italiens acceptèrent, en principe, de faire de la Ville éternelle une ville ouverte. Elle fut déclarée comme telle par le gouvernement de Badoglio le 14 août 1943³⁰. Mais dans les faits, les Allemands occupèrent militairement la capitale. Aucun ministère ne déménagea et les voies ferrées continuèrent à servir l'effort de guerre de l'Axe. La déclaration ne fut donc pas prise au sérieux par les Anglo-américains. Les Alliés, quant à eux, ne purent se permettre aussi librement de reconnaître à Rome ce statut. La ville était la capitale d'une puissance de l'Axe et l'un des plus importants transits ferroviaires du pays. Considérant qu'ils eurent à maintenir ce statut une fois la ville entre leurs mains, déclarer Rome ville ouverte leur parut inacceptable.

Le poids politique et religieux de la ville éternelle s'avéra également très lourd et il se fit sentir dans les discussions entre les Alliés. Une opposition importante fut perceptible entre les Américains et les Anglais lorsqu'il fut question de Rome³¹. Pour Roosevelt, le refus de la reconnaître en tant que ville ouverte placerait les Nations unies dans une position politique et diplomatique difficile³². Le gouvernement américain suggéra d'accepter la proposition, à condition que certaines demandes spécifiques soient acceptées :

« [...] the U S War Department suggested that we should insist on, before recognizing the City of Rome as an open city These included the removal from Rome of all the agencies concerned in the conduct of the war, and of all armed forces of Italy or Germany: The communications system of Rome was not to be used for the passage of military forces, and all use of the airfields in Rome and its immediate surroundings was to cease »³³.

Les Anglais ne virent pas les choses de la même façon : « The War Cabinet was strongly opposed to the suggestion that we should agree to Rome being declared an open city »³⁴. Churchill,

²⁹ Pierre Blet, *op. cit.*, p. 209.

³⁰ *Ibid.*, p. 211.

³¹ Owen Chadwick, *op. cit.*, met en lumière d'excellente façon la position anglaise en ce qui a trait aux bombardements des villes italiennes, notamment de Rome. Ses recherches et son analyse nous permettent de bien comprendre les ressorts idéologiques et émotifs qui furent importants dans la perception anglaise sur la question. Le souvenir de la participation italienne aux bombardements sur l'Angleterre restait vif dans la mémoire des Britanniques et il influença toutes les décisions militaires à ce sujet.

³² Conclusions du War Cabinet n. 110, 5 août 1943, NAL, CAB/65/39/7.

³³ Conclusions du War Cabinet n. 110, *op. cit.*

³⁴ *Ibid.*

notamment, fut particulièrement volubile face à la nécessité de traiter Rome comme toute autre ville italienne. « [...] I cannot see any reason why, if Milan, Turin and Genoa are to be bombed, Rome should be especially exempted »³⁵. Il fut appuyé en ce sens par les militaires des deux nations. Pour eux, déclarer Rome ville ouverte mènerait nécessairement à des complications, une fois la ville tombée entre les mains alliées. Ils seraient alors dans l'obligation de maintenir la neutralité de la ville, se privant ainsi d'utiliser son réseau ferroviaire essentiel et ses terrains d'aviation :

« THE CHIEFS OF STAFF (sic) said that from the military point of view, they would regard the declaration of Rome as an open city now as catastrophic. If, as we hoped, Rome would, in a few months be in our hands, we should then need the communications facilities (railways, marshalling yards, and airfields) for the purposes of the advance northwards »³⁶.

Roosevelt se rallia finalement à la position anglaise, confirmant l'échec diplomatique de Pie XII. Mais si le Vatican ne put faire reconnaître officiellement Rome comme ville ouverte pour la protéger des bombardements aériens, il fut utile à la transition majoritairement pacifique entre les Allemands et les Alliés que connut la Ville éternelle en juin 1944. Le Saint-Siège, malgré le refus allié de 1943, continua d'exercer une pression diplomatique pour faire reconnaître la ville comme étant ouverte, sauvegardant ainsi les Romains et leur héritage culturel. En mai 1944, alors que le front s'approcha dangereusement de la ville, le Vatican redoubla d'ardeur pour tenter de préserver ce qu'il considérait comme sa propre ville. Pressé de répondre à cette situation, Wilson refusa continuellement tout changement à la politique alliée, sous les mêmes prétextes avancés auparavant. À ce moment, le State Department américain voulut de nouveau déclarer Rome ville ouverte, avec quelques modifications pour permettre le transit de troupes dans la ville³⁷. Les Américains craignaient encore les répercussions politiques que des dommages à Rome entraîneraient et souhaitaient de façon urgente convaincre les Anglais d'accepter leur solution. Malgré la volonté des instances politiques, le dernier mot dans cette affaire revint invariablement aux militaires. Avec leur aide, le Foreign Office anglais réussit à freiner les ardeurs américaines. Il utilisa à cette fin l'avis de Wilson :

³⁵ Claudia Baldoli et Andrew Knapp, *Forgotten Blitzes: France and Italy under Allied Air Attack*, Londres, A&C Black, 2012, p. 39.

³⁶ Conclusions du War Cabinet n. 110, *op. cit.*

³⁷ Lettre de AMSSO à A.F.H.Q., 15 mai 1944, NAL, WO204/5460/50.

« After full consideration, I am convinced that there should be no question of declaring ROME an Open City or of entering into any negotiations along the lines suggested »³⁸. [Il ajouta :] « Should we be induced to enter into any such agreement, [...], it seems not unlikely that we should then be pressed to extend it to other cities as well. I feel that the only sound course is to take a firm stand now and adhere to it »³⁹.

Les Alliés refusèrent donc systématiquement de reconnaître Rome comme étant une ville ouverte pour des raisons militaires. Sur ce plan, la diplomatie du Vatican connut un revers. Cependant, elle réussit à influencer de façon temporaire, mais importante, la conduite de la guerre par les Alliés. En effet, les offensives diplomatiques répétées du Vatican auprès des belligérants leur mirent une pression suffisante pour qu'ils veuillent éviter au maximum les combats dans la Ville éternelle. Les Allemands évacuèrent donc Rome entre le 2 et le 4 juin 1944, la laissant ainsi intacte entre les mains des Alliés⁴⁰. Même les ponts de la ville furent épargnés par les troupes allemandes malgré un désavantage militaire évident. Pie XII perçut ce succès comme une réussite personnelle et en tira un important prestige auprès de la population italienne. Pour l'ambassadeur allemand au Saint-Siège, Ernst von Weizsäcker, ce fut la diplomatie du pape qui donna à Rome et à son patrimoine historique une importance particulière aux yeux des deux camps, menant ceux-ci à éviter autant que possible sa destruction et à trouver un terrain d'entente pour sa préservation⁴¹.

La sauvegarde de Rome resta cependant une exception dans cette guerre particulièrement acharnée. Wilson n'eut pas tort de penser que le Vatican chercherait à faire appliquer le principe de ville ouverte à d'autres municipalités sur le territoire italien. Le Vatican tenta tout au long de la guerre de faire accepter aux Alliés que des villes comme Sienne, Chieti et Bologne soient considérées comme villes ouvertes. Ce faisant, il chercha à en sauver la population, mais également leurs trésors historiques. Mais ce fut chaque fois un échec. Le patrimoine fut, pour le Vatican, quelque chose à sauver, en plus d'être un argument pour faire pression sur les Alliés. Dans une missive interne chez les Alliés concernant un échange diplomatique à propos de Sienne, en février 1944, le Saint-Siège dit :

³⁸ Lettre de Wilson au Air Ministry, British Chiefs of Staff, RPTD Britman, Washington pour US joint Chiefs of Staff Unity, pour General Eisenhower et A.F.H.Q., 19 mai 1944, NAL, WO204/5460/48.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Pierre Blet, *op. cit.*, p. 224.

⁴¹ Owen Chadwick, *op. cit.*, p. 288.

« The Holy See gives assurances that there is no military objective in the city, and in conclusion states that it is most important that SIENNA (sic) be protected from the war because of its Christian art treasures »⁴².

Cet exemple est représentatif de nombreux textes envoyés par le Vatican aux Alliés. La réponse anglo-américaine resta généralement la même. Affirmant qu'ils feraient particulièrement attention, les Nations unies refusaient inlassablement de s'engager formellement à y éviter le combat. Face aux nécessités de la guerre, le patrimoine culturel italien ne faisait pas le poids. Le haut commandement allié ne souhaitait en aucun cas fournir un avantage militaire aux Allemands. La quête du Vatican pour faire reconnaître certaines localités comme villes ouvertes n'eut donc que peu d'impact concret sur la conduite de la guerre alliée. Il serait cependant erroné de penser qu'elle n'avait aucune influence sur la tentative de préservation patrimoniale voulue par les Nations Unies. Les Alliés ajoutaient à une liste spéciale toutes les villes mentionnées par la diplomatie du Vatican⁴³. Celle-ci servit alors aux états-majors et aux officiers du M.F.A.A. dans la préparation d'une offensive sur la région concernée. C'est de cette façon que la diplomatie de la ville ouverte exercée par le Vatican eut le plus d'impact direct sur la conduite de la guerre pour les Alliés.

2.2.3. La protection du patrimoine et la moralité

Le Vatican n'utilisa pas que des arguments légaux, comme celui de la ville ouverte, pour tenter de préserver le patrimoine italien des ravages de la guerre. Pour le pape, la protection des trésors historiques et culturels relevait d'un besoin humanitaire et moral. Il chercha donc à approcher les Alliés afin d'affirmer ce besoin. Cet argument, plus idéologique et moins pragmatique que les deux précédents, avait ultimement pour but d'élever le statut du patrimoine italien dans les esprits alliés et rendre inacceptable sa possible destruction. Ce caractère humanitaire contrasta avec la froideur des offensives aériennes et le pragmatisme allié, soumis à la dictature de la nécessité militaire. Cet argumentaire fut mis de l'avant dès le début du conflit dans les échanges diplomatiques du Vatican. S'il s'appuyait sur des perceptions déjà existantes concernant l'importance du patrimoine au sein d'une société, le Saint-Siège réussit, avec sa diplomatie, à affirmer ces perceptions dans un contexte

⁴² Demande de ville ouverte pour la ville de Sienne, 13 février 1944, NAL, WO204/6812/36A.

⁴³ De AGWAR à Marshall, 16 janvier 1944, NAL, WO204/3692.

de guerre. Il contribua donc à influencer l'approche qu'eurent les Alliés face au patrimoine présent en sol italien.

Dans son offensive diplomatique, le Saint-Siège utilisa abondamment l'argument de la moralité. Celui-ci fut parfois accompagné d'un autre argument, comme celui de la neutralité ou de la ville ouverte, et parfois, se tint comme seul accompagnateur des demandes de protection du Saint-Siège. L'effet concret de cet argument sur les gestes alliés resta cependant marginal, voire inefficace. Les Alliés furent conscients que leur participation au conflit fut justifiée par des raisons majoritairement morales. Ils prirent donc des mesures réelles et significatives pour tenter de protéger le patrimoine italien des ravages, comme nous le verrons dans les chapitres suivants. Ils voulurent cependant rester maîtres de leurs gestes et refusèrent de déléguer les décisions militaires à diverses ententes diplomatiques préalables. La moralité comme outil diplomatique se heurta alors au mur immuable de la « military necessity ». Elle ne put influencer de façon directe les gestes des Alliés puisque ceux-ci perçurent la sauvegarde des trésors historiques et culturels comme une possible entrave aux opérations militaires.

En octobre 1940, par exemple, Pie XII chercha à mettre de la pression sur les Anglais pour éviter le bombardement de la capitale italienne. Ses arguments furent ceux de la préservation du riche patrimoine historique et de la sacralité de la ville⁴⁴. Ceux-ci ne furent cependant pas très bien reçus par le gouvernement anglais. Au moment même où le Vatican fit ses demandes à Londres afin d'éviter de bombarder Rome en utilisant des arguments humanitaires et moraux, le gouvernement italien se vantait de participer activement aux bombardements sur la capitale anglaise. Les Anglais furent conscients de cette ironie. À ce moment de la guerre, le sort de Rome fut, pour l'Angleterre, entre les mains des Italiens eux-mêmes : « Our action as regards the rest of Rome would depend upon how far the Italian government observed the rules of war »⁴⁵. Également, les affirmations de participation aux bombardements de Londres par le gouvernement italien handicapèrent grandement l'argument moral du Vatican et permit, aux yeux des Anglais, d'agir en toute liberté de conscience⁴⁶. Pour eux, chaque bombe larguée sur le sol anglais par des aviateurs italiens les exonéra moralement de bombarder la Ville éternelle.

⁴⁴ Pierre Blet, *op. cit.*, p. 106.

⁴⁵ De Halifax à Godfrey, 15 juin 1940, NAL, FO371/24959/304.

⁴⁶ Owen Chadwick, *op. cit.*, p. 226.

Le Vatican affaiblit également son propre argumentaire en refusant systématiquement de dénoncer publiquement les bombardements allemands de Coventry et de Birmingham, en 1940, comme il le fit pour un éventuel bombardement de Rome. Aux yeux des Alliés, cette dualité dans l'approche du Saint-Siège le mit diplomatiquement et moralement en position de faiblesse. Bien qu'aucun communiqué de dénonciation de la part de Pie XII n'eût pu réellement entraver la liberté alliée de bombarder Rome⁴⁷, le refus du Saint-Siège de condamner les bombardements des villes anglaises renforça la position des Alliés dans le combat pour la faveur de l'opinion publique. Cette réalité fut problématique pour le Vatican puisque l'argument de la moralité utilisé pour éviter au patrimoine italien la destruction devait absolument gagner l'appui du public anglo-américain, qui mettrait à son tour de la pression sur les gouvernements alliés afin qu'ils agissent concrètement en ce sens. Pour que cette stratégie diplomatique vaticane fonctionne, les militaires et les gouvernements anglo-américains devaient craindre suffisamment d'entacher leur image de défenseurs de la civilisation, qu'ils cultivaient pour justifier le conflit auprès de leur population, pour qu'ils se voient dans l'obligation de restreindre davantage, tant que la guerre le permettait, les destructions des sites et de monuments historiques. Ainsi, le refus du Vatican de dénoncer les bombardements allemands ne le mit pas dans les bonnes grâces de la population anglaise et nuit plutôt à ses propres efforts. Il donna l'impression que le Saint-Siège tendait vers le camp de l'Axe et cherchait à protéger le gouvernement fasciste⁴⁸.

Le ton utilisé par le Vatican dans ses échanges diplomatiques avec les Alliés fut également important. Ce ton servit d'appui à l'argument moral utilisé par Pie XII et eut visiblement pour but d'accentuer l'importance et le poids de celui-ci aux yeux des Anglo-américains. Il put changer selon l'urgence de la situation ou la position politique et diplomatique dans laquelle se trouvait le Saint-Siège. Par exemple, en octobre 1943, le Vatican contacta les Alliés à la suite des bombardements survenus sur Milan. Il leur transmit une liste de tous les bâtiments religieux détruits pendant le raid :

« I have received from the Secretariat of State [...] a list of the churches and religious institutes in Milan which were destroyed or damaged in the course of the various bombardments of the city. It will be observed that, according to this Note, all the

⁴⁷ Owen Chadwick, *op. cit.*, p. 229.

⁴⁸ Pierre Blet, *op. cit.*, p. 106.

churches in the centre of the town, except the Cathedral, which is stated to have been gravely damaged, were « half-destroyed » in the bombardments. It is also stated that not a single religious house in Milan was untouched by explosive or incendiary bombs »⁴⁹.

Cette missive ne fut accompagnée d'aucune demande particulière. Elle servit deux objectifs du Saint-Siège. Elle tint informés les Alliés de l'étendue des dommages qu'ils affligèrent à la ville de Milan, tout en soulignant subtilement l'inutilité militaire des destructions citées. En ciblant les bâtiments religieux et en affirmant qu'aucun d'entre eux ne s'en sortit indemne, le Vatican blâma les Alliés tout en mettant le patrimoine religieux sur un piédestal. Pie XII souhaita ainsi accentuer son poids diplomatique et se positionner comme garant de la moralité, tout en mettant les Alliés devant les conséquences néfastes de leurs actions. Pour ce faire, le choix du ton à utiliser dans ces missives fut essentiel. Le pape usa de ce procédé de façon variée tout au long du conflit. Par exemple, en octobre 1944, le Saint-Siège chercha à protéger la ville de Milan des raids en appuyant sa demande sur une préséance morale :

« Continuing such humane and Christian action, the Holy See feels that it should inform His Excellency Myron C. Taylor of a recent appeal received from the Most Eminent Cardinal Ildefonso Schuster, Archbishop of Milan, asking that the illustrious Lombardian Metropolis of Milan, already so sorely tried, be spared further sorrows and devastation »⁵⁰.

En soulignant l'humanité de ses efforts, le Vatican se plaça au-dessus de la mêlée. Il n'utilisa cependant pas que ce ton, optant parfois pour le tragique ou même le pathétique. En décembre 1944, il dit aux Alliés :

« The echo of the multiple griefs of so many defenceless populations reaches the Holy See, which cannot remain insensible to the tragic appeals of the innocent who have recourse to it in the hope that their prolonged privations may in some way be mitigated. Therefore, the Holy See, continuing its activity, inspired solely by sentiments of humanity and of Christian charity, brings to the notice of the belligerents the recent prayer received from His Excellency the bishop of Verona, that this illustrious and historical city should not become a field of battle »⁵¹.

⁴⁹ Lettre du Saint-Siège au Foreign Office, 30 octobre 1943, NAL, FO371/37330.

⁵⁰ Du Saint-Siège, 27 octobre 1944, NAL, WO204/1077/09.

⁵¹ Du Saint-Siège N. 8448/44, 16 décembre 1944, NAL, WO204/1077.

Le Vatican utilisa également un ton plus réaliste, pointant aux Alliés les conséquences politiques, diplomatiques et humanitaires de leurs actions. Concernant de possibles bombardements autour du musée du Lac de Nemi, abritant les restes d'une barge romaine unique, le Saint-Siège approcha les Alliés avec une intonation pragmatique :

« The Vatican points out that while the archaeological loss would indeed be great politically, an even more serious effect of any bombarding of the museum would be the numerous casualties which it would be bound to cause among all these refugees, for most part women and children »⁵².

Le ton utilisé auprès des Alliés par le Vatican pour tenter de sauvegarder le patrimoine italien de la destruction et appuyer l'argument de la moralité fut donc variable et s'adapta à la situation militaire et politique du moment.

Les réponses alliées à ces demandes ne firent cependant pas écho à la tonalité employée par le Saint-Siège. Celles-ci restèrent généralement dans un même répertoire et cherchèrent à ne pas s'engager auprès du Vatican évitant ainsi de voir la conduite de la guerre entravée par une entente diplomatique. La tentative de Pie XII d'augmenter le poids de son argument moral en se plaçant au-dessus de la mêlée ne fonctionna pas. Les Alliés firent primer la nécessité militaire sur n'importe quel autre besoin et l'argument moral du Saint-Siège ne put tenir devant celles-ci. La réponse aux demandes vaticanes liées à la préservation du musée du Lac Nemi confirma la position alliée et l'impuissance réelle de l'argument moral du Saint-Siège : « The position is that every effort will be made to spare the refugees and the Roman barges from attack; but that in existing circumstances no very great effort will be possible »⁵³.

L'utilisation par le Vatican de la moralité comme justification de la protection du patrimoine italien ne fut donc pas un succès auprès des Alliés. L'argument fut trop faible pour avoir à lui seul un poids suffisant pour influencer la conduite de la guerre par les Alliés. Sans un appui fort du public anglo-américain, cette stratégie fut vouée à l'échec. La pression diplomatique exercée sur les militaires ne fut guère suffisante pour mener à une inflexion de leurs objectifs guerriers.

⁵² Lettre du Saint-Siège au Foreign Office, 29 février 1944, NAL, WO106/3941/26.

⁵³ Lettre à propos du Musée du la Nemi, 1^{er} avril 1944, NAL, FO371/43871/28.

L'argument eut malgré tout le mérite d'accentuer l'aura morale entourant la sauvegarde du patrimoine. Les Alliés y furent sensibles, ce qui eut comme conséquence de les encourager dans la mise en place de leurs propres efforts de préservation sur le sol italien. Ce fut donc encore une fois l'impact indirect de la diplomatie qui eut le plus d'importance.

2.3. Conclusion

Ainsi, l'offensive diplomatique déployée par le Vatican pour préserver le patrimoine historique et culturel italien des ravages de la guerre n'eut que peu d'influence sur la conduite de la guerre par les Alliés. Lorsque le pape chercha à faire valoir la neutralité de ses possessions territoriales et ainsi les protéger des destructions, il fit face au scepticisme des Alliés, qui ne la reconnurent pas. Le Saint-Siège reçut également de nombreuses fins de non-recevoir lorsqu'il chercha à faire de certaines municipalités des villes ouvertes. Il réussit indirectement à épargner Rome des destructions engendrées par les combats de rue, mais essuya un échec lorsqu'il fut question des autres villes ou des bombardements aériens. Le Vatican ne parvint cependant pas à émouvoir les autorités militaires alliées, même lorsqu'il enveloppait ses demandes de protection d'un voile de moralité et d'humanisme. Sa diplomatie, tout au long de la campagne italienne, n'eut donc aucun poids sérieux sur les décisions militaires anglo-américaines.

Si elle ne réussit pas à avoir un impact direct sur la conduite de la guerre par les Alliés, l'offensive diplomatique vaticane s'inscrivit dans la dynamique patrimoniale complexe présente sur le front italien. C'est dans les efforts soutenus par le Saint-Siège dès le début du conflit que l'on retrouve la première vraie campagne diplomatique dont le but fut la sensibilisation des militaires à la sauvegarde des trésors historiques et culturels. Les collections muséales, qui firent l'objet d'évacuations massives, ainsi que le patrimoine bâti, restèrent particulièrement vulnérables aux nouvelles armes offensives, en plus d'être privés d'une protection efficace. Le Vatican fut le premier à souligner cette réalité haut et fort, forçant ainsi les Alliés à la reconnaître. Il joua donc un rôle de premier plan dans l'échafaudage de la notion de protection patrimoniale et influença indirectement les choix alliés dans ce domaine. Le Vatican contribua à marquer les esprits des autorités militaires et fut une présence notable et quotidienne pour les hommes chargés de cette protection, notamment ceux du M.F.A.A. La diplomatie papale mena également les autorités

militaires anglo-américaines à définir les limites données aux interférences extérieures dans leurs volontés de protection. Elle eut donc un impact indirect, mais notable, sur les efforts déployés au sein même des armées alliées, lesquelles seront analysées dans la prochaine partie de ce travail.

Les efforts du pape firent écho aux efforts déployés par des organisations civiles anglo-américaines. Ces dernières cherchèrent aussi à sensibiliser les autorités politiques et militaires aux dangers menaçant les trésors historiques et culturels italiens et européens. Cette initiative civile se développa d'une façon à peu près simultanée à ceux du Saint-Siège. S'ils ne se coordonnèrent pas, les efforts diplomatiques du Vatican et les efforts civils n'évoluèrent pas en vase clos. Les différents acteurs furent conscients de leur existence respective. Ils contribuèrent chacun à leur façon à la conceptualisation de la protection patrimoniale au cœur d'une campagne militaire moderne.

CHAPITRE III

LES CIVILS ET LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE : LA ROBERTS COMMISSION

Le 20 août 1943, le Department of State américain fournit à la presse un document qui officialisait la naissance de ce qui sera appelé communément la Roberts Commission :

« The President has approved the establishment of an American Commission for the Protection and Salvage of Artistic and Historic Monuments in Europe, with the Honorable Owen J. Roberts, Justice of the Supreme Court of the United States, as Chairman. [...] The Commission will function under the auspices of the United States Government and in conjunction with similar groups in other countries for the protection and conservation of works of art and of artistic and historic records in Europe, and to aid in salvaging and restoring to the lawful owners such objects as have been appropriated by the Axis Powers or individuals acting under their authority or consent »¹.

Cette reconnaissance officielle fut l'achèvement de plusieurs années de lobbying de la part des diverses sommités issues du monde artistique et culturel américain. Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, des groupes d'intellectuels américains et anglais s'inquiétèrent des potentiels dommages auxquels était exposé le patrimoine européen pris au milieu des bombes. Les exemples de destruction donnés par la Première Guerre mondiale, la Guerre civile espagnole et les bombardements aériens du début de conflit, tout comme les persistantes rumeurs de pillage par les nazis, menèrent à une prise de conscience de la vulnérabilité des trésors européens². Pour répondre à ces inquiétudes nouvelles, des associations se formèrent spontanément, ayant pour but de mettre en œuvre des mesures de préservation des bâtiments et objets d'art pris au milieu du conflit. Alors que les mois, puis les années de guerre s'écoulèrent, ces groupes s'officialisèrent, réussissant à s'assembler en commissions gouvernementales, et à se voir chapeautés par les États anglais et américain. Ils s'impliquèrent alors de diverses façons auprès des forces alliées, notamment sur le front italien. La plus importante de ces organisations fut la Roberts Commission. Elle fut à la fois

¹ Communiqué de presse du State Department, 20 août 1943, NAL, FO371/35451.

² Kathy Lee Peiss, « Cultural Policy in a Time of War... », *op. cit.*

la plus active auprès des autorités militaires et politiques alliées et la première à se voir officialisée par un gouvernement des Nations Unies.

Notre examen de la Roberts Commission et des autres organisations civiles créées dans le but de préserver le patrimoine européen nous permet aussi de réhabiliter de façon salubre leur image dans l'historiographie. Dans leur ensemble, les études sur la Roberts Commission se concentrent sur ses liens avec le Monuments, Fine Arts, and Archives Program, notamment dans le travail de restitution des œuvres pillées par le régime nazi. Les autres contributions de ces organisations dans l'entreprise de protection alliée restent cependant moins étudiées. Celles-ci jouèrent en effet un rôle vital tant dans la conceptualisation des politiques de sauvegarde que dans leur mise en pratique par les forces militaires. Également, se pencher sur les activités de la Roberts Commission et de ses pairs permet de mettre en évidence les tensions critiques entre les civils, les autorités politiques et le commandement militaire quant à la priorité à donner aux questions de protection patrimoniale par rapport aux exigences militaires.

Quelle fut l'influence concrète de ces groupes civils anglais et américains formés pour la préservation du patrimoine sur la conduite de la guerre par les Alliés en Italie? Quel rôle joua la Roberts Commission dans la campagne et quelles furent ses limitations? Comme nous le verrons, l'influence des organisations civiles sur les décisions militaires alliées fut finalement faible et principalement indirecte. Si les experts civils firent un travail colossal en termes de collecte d'informations et de création de listes ou de cartes, la méfiance affichée par les militaires à leur égard condamna la Roberts Commission à un statut de distants conseillers, dans lequel elle resta cantonnée jusqu'à la fin du conflit. Les autorités militaires alliées furent particulièrement frileuses à l'idée de laisser des groupes civils s'ingérer dans les décisions concernant la direction de la guerre. Ils limitèrent donc les prérogatives de ces groupes à des sphères secondaires, préférant laisser l'initiative de protection patrimoniale à des experts intégrés à l'armée. Confinés loin du théâtre des opérations, les experts civils n'eurent donc qu'un apport limité dans les décisions concernant la protection du patrimoine et une influence presque inexistante sur les décisions militaires.

Le rôle principal joué par les organisations civiles, et plus précisément par la Roberts Commission, fut donc celui de support intellectuel et technique. Cela étant dit, bien que son empreinte sur les efforts déployés sur le terrain fût accessoire, la Roberts Commission influença définitivement la conceptualisation des politiques patrimoniales et contribua à la sensibilisation des militaires aux enjeux qui y furent rattachés. Ainsi, les efforts déployés par ces organisations civiles tinrent un rôle secondaire, mais non négligeable dans le développement conceptuel des politiques patrimoniales alliées.

Malgré l'influence limitée de la Robert Commission sur les décisions militaires, son rôle dans la campagne italienne reste remarquable. Sa naissance fut le point culminant du lobbying politique mis en place par un grand nombre d'experts civils dès le déclenchement du conflit. Son officialisation, de même que son intégration au sein du gouvernement américain furent une nouveauté dans l'histoire de la guerre. L'étude de la place qui lui fut donnée aide à mettre en lumière la perception idéologique et conceptuelle que les acteurs de l'époque eurent des enjeux patrimoniaux. Encore, l'examen de la réception qu'eurent les militaires de ces organisations permet de souligner les tensions que créèrent ces nouvelles idées et, ultimement, de mieux comprendre la place qu'occupe la protection patrimoniale dans la campagne italienne.

Dans le chapitre qui suit, nous mettrons en évidence la marginalisation que connut la Roberts Commission dans ses prérogatives militaires et les limites dans lesquelles il lui fut permis d'exercer celles-ci. Née de pressions civiles auprès des instances politiques, la Robert Commission vit autant ses objectifs que ses moyens d'action varier tout au long du conflit. Elle fut au cœur d'un désaccord patent entre l'autorité politique américaine, le gouvernement anglais et les autorités militaires alliées quant à la place qu'elle devait occuper dans l'organigramme allié. Nous soulignerons dans les prochaines pages les événements qui menèrent à la naissance de cette commission, ainsi que les limitations auxquelles elle dut faire face. Nous démontrerons également que, malgré ces dernières, les experts qui composaient la Roberts Commission eurent une influence indirecte sur la pratique de la protection patrimoniale et sur la conduite de la guerre. Par leurs efforts, ils surent s'incruster dans la complexe histoire entourant la protection du patrimoine italien pendant la Seconde Guerre mondiale.

3.1. La reconnaissance officielle des efforts civils : les approches américaines et anglaises

Les récits des vols et des destructions que connurent les trésors européens mirent peu de temps à trouver des oreilles réceptives au-delà de la Manche et de l'Atlantique. Ils se gravèrent dans les esprits de certaines personnes influentes du monde de l'art anglais et américain. Ceux-ci, inspirés par les histoires vécues par leurs collègues européens, pensèrent alors qu'il était de leur ressort de mettre en place des efforts de préservation du patrimoine en danger³. En 1940, peu avant la chute de Paris aux mains des Allemands, un groupe d'universitaires américains créa l'American Defense, Harvard Group. Plusieurs universitaires et experts créèrent d'autres organisations dans les premières années du conflit, dont les objectifs avaient tous en commun le désir de sauvegarder les trésors culturels et historiques européens. Ces spécialistes furent rapidement mis à contribution par leur gouvernement. Un grand nombre d'entre eux furent engagés par les forces armées comme analystes ou enseignants⁴. Ils préparèrent alors des cours et des séminaires dans le but de former les nouvelles recrues militaires à la gestion des territoires libérés et de leurs trésors patrimoniaux. Le Harvard Group mit en place des listes de bâtiments d'importance culturelle, historique et artistique, tout comme une série de cartes (les Frick Maps) en identifiant leurs emplacements⁵. Aussi, lors du blitz allemand sur les villes anglaises, des échanges particulièrement intenses prirent place dans les milieux muséaux et bibliothéconomiques anglo-américains, en lien avec les dommages et les précautions à prendre contre les raids aériens⁶. Ceux-ci contribuèrent à la création de normes et de procédures à suivre pour la protection des sites patrimoniaux, qui seront ensuite utilisés sur le front par les Alliés. En janvier 1943, l'American Council of Learned Societies forma aussi un comité dédié à la mise en place des efforts de protection du patrimoine européen.

Plusieurs sommités du monde de l'art, comme le directeur du Metropolitan Museum Francis Henry Taylor, ne furent pas satisfaites de ces efforts épars et cherchèrent à les centraliser et à les officialiser. Forts de leurs connexions dans le monde politique, ils firent parvenir à Roosevelt une recommandation pour la création d'un comité officiel d'experts. Ce fut chose faite le 7 août 1943,

³ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 5.

⁴ Lynn H. Nicholas, *op. cit.*, p. 210.

⁵ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 5.

⁶ Kathy Lee Peiss, « Cultural Policy in a Time of War... », *op. cit.*, p. 373.

avec la mise en place formelle de la Roberts Commission. Un résumé de ses objectifs fut publié par le Department of State :

« The purpose of the Commission is to cooperate with the appropriate branches of the Army and Navy, and the Department of State, including the Office of Foreign Relief and Rehabilitation Operations [...] The Commission acts as a channel for communications between the Government and the various universities, museums and scholarly institutions, organizations and individuals in a position to furnish information and services relating to the work of the Commission. [...] The Commission authorized the appointment of a number of subcommittees to deal with problems of particular urgency, including the collection of material which will be of special value to the Army in its military operations. [...] Through the assistance of two nongovernmental committees the Commission has provided the Army with maps showing important monuments which should be protected, so far as this is possible, in major European cities »⁷.

La proposition initiale impliquait également la création de comités similaires en Angleterre et en Union soviétique, devant travailler de façon conjointe. La mise en place de ces organisations fut perçue positivement par les Américains, pour qui celles-ci servaient plusieurs motifs :

« It is considered that the adoption of the proposal might have a moral effect of positive advantage to the Allied cause, serving as it would to underscore the criminal acts of the Axis and the determination of the Allies to restore order and justice »⁸.

L'enthousiasme américain ne trouva cependant pas d'écho du côté des Anglais. Les Britanniques ne voulurent pas d'une commission civile ayant les mêmes pouvoirs que la Roberts Commission. C'est pourquoi ils rejetèrent la proposition américaine concernant la création d'une commission anglaise sur le même moule. Ils préférèrent accorder ces responsabilités à Sir Leonard Woolley, membre des forces armées, en tant qu'Archeological Adviser to the Director of Civil Affairs en octobre 1943. Cette décision illustre parfaitement la position anglaise. Bien qu'en accord avec l'idée qu'il fallut protéger le patrimoine européen des sévices de la guerre, les Anglais refusèrent catégoriquement de voir des experts civils s'ingérer dans ce qu'ils considéraient être une responsabilité militaire⁹. La pression exercée de la part d'une certaine partie de la classe politique,

⁷ Lettre de John Walker à Lord Keynes, 21 octobre 1943, NAL, T247/88.

⁸ Lettre de l'Ambassadeur américain à Anthony Eden, 3 mai 1943, NAL, FO371/35451/29a.

⁹ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 6.

ainsi que par certains groupes civils britanniques et américains pour la création d'une commission similaire à ce qui fut fait aux États-Unis, resta tout de même forte :

« It is evidently the feeling among interested Americans that there must be so much relevant information in the possession of art experts in the United Kingdom about the nature and location of continental art treasures, that a British commission would be able both to do work complementary to that done by the American bodies already in existence and to furnish valuable assistance to the United Nations bodies concerned with the preservation and restoration of artistic monuments, as well as to the military authorities engaged in operations in the areas concerned »¹⁰.

Ils réussirent à se faire entendre et Winston Churchill officialisa le Macmillan Committee le 4 mai 1944¹¹. Cette reconnaissance tardive est intéressante puisqu'elle met en évidence la profonde différence entre les visions anglaises et américaines. Il fallut que les États-Unis mettent une pression politique suffisante sur le gouvernement britannique pour que ce dernier accepte, sans grande conviction, de reconnaître officiellement l'implication des civils. Cette organisation représenta en quelque sorte un compromis entre les positions opposées. La création du comité réussit à satisfaire les demandes civiles et américaines, sans s'avérer problématique pour les militaires. La tâche principale du Macmillan Committee ne fut pas la protection du patrimoine, mais plutôt les problèmes de restitution et de compensation des œuvres pillées ou détruites par les nazis une fois la guerre terminée. En reportant les activités de cette organisation à l'après-guerre, le gouvernement anglais permit aux militaires de continuer de gérer la protection patrimoniale sur le front selon leurs propres règles, tout en permettant aux organisations civiles de s'impliquer dans le processus. Les membres de ces dernières ne cherchèrent donc pas à influencer les décisions militaires d'aucune façon.

3.2. Les limitations des efforts civils

Les tâches initiales de la Roberts Commission supposaient une possible ingérence sur les décisions militaires. En effet, le cadre et les objectifs de l'organisation s'avérèrent plutôt flous et laissèrent une place significative à l'interprétation. D'abord, la commission se devait de coopérer avec les branches appropriées de l'armée et du Department of State. Elle se devait également de conseiller

¹⁰ Lettre de Lord Halifax à Anthony Eden, 1er Janvier 1944, NAL, FO371/40681.

¹¹ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, op. cit., p. 9.

l'école du gouvernement militaire de Charlottesville et toute organisation militaire contrôlant des territoires occupés¹². Ces deux premiers objectifs ne furent pas problématiques pour les autorités militaires. Cependant, les membres de la Roberts Commission pensèrent également pouvoir choisir les historiens et les officiels qui seraient intégrés dans les forces armées. Pour eux, ces experts civils auraient formé le cœur des organisations dédiées à la préservation du patrimoine européen, comme le M.F.A.A. Aussi, comme la Roberts Commission se devait d'être la courroie de communication entre l'armée et d'autres organisations civiles, ses membres s'attendaient à être tenus au courant des événements, et à travailler conjointement avec le M.F.A.A. en tant que conseillers privilégiés¹³. Ces deux objectifs supposaient une implication plus directe de la Roberts Commission dans les affaires militaires, ce qui était un problème pour les autorités alliées.

Dans les premiers mois de la campagne italienne, les membres des forces armées, le gouvernement américain et la Roberts Commission communiquèrent régulièrement afin d'établir les paramètres autour desquels s'organiseraient les efforts de préservation. Lors de la formation de la commission, ses membres, en tant qu'experts dans leurs domaines respectifs, pensaient pouvoir s'impliquer directement sur le terrain, auprès des militaires alliés. Le Department of State entendit ce désir et suggéra au haut commandement d'envoyer des civils et leur entourage pour conseiller les forces armées :

« The Assistant Secretary also suggested [...] that commission consider advisability of sending one civilian art expert with small staff from US and same from UK, to be attached to education, fine arts, and archives subcommission for technical advice on art restoration. [...] We regard repair of paintings, Statuary and Historic Monuments as a civilian problem with a status analogous to the preservation and collection of archives and library material »¹⁴.

Ainsi, l'apport de la Roberts Commission devait initialement être bien plus pragmatique et direct que ce qu'il fut en réalité au cours de la campagne. Au début de l'invasion de la Sicile, les Américains furent prêts à laisser des organisations civiles opérer en territoires conquis, au grand désarroi des Anglais, pour qui la seule solution acceptable fut d'avoir des experts militaires intégrés

¹² Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, p. 5.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Télégramme de AGWAR à FREEDOM, 14 novembre 1943, NAL, WO204/3691.

à la structure du Gouvernement d'occupation allié¹⁵. Cette proximité d'experts civils fut également problématique pour les militaires anglais et américains, ce qui généra certaines tensions.

Eisenhower, conscient de la division entre les points de vue du State Department et des Britanniques, préféra remettre à plus tard tout déploiement de civils, sans pour autant annuler leur implication. Pour les experts américains, il était essentiel d'avoir le soutien des militaires, sans quoi, leur travail serait fait en vain :

« Neither the American nor a possible British Commission is likely to have much useful work to do for a long period unless it can persuade the military authorities to allow it to collaborate on the spot with competent experts attached to the Army. This is of course the old story of the reluctance of the military authorities to admit «civilian agencies» into their reserves »¹⁶.

Les événements qui suivirent la prise de Naples en octobre 1943, alors que les monuments et les trésors historiques de la ville furent en sérieux danger dû à l'inaction alliée, placèrent le haut commandement devant l'obligation de prendre rapidement des décisions concernant la forme que prendrait la protection du patrimoine italien. À ce moment dans la campagne, l'idée même de voir des civils déambuler dans les lieux où se déroulaient les opérations devint de plus en plus problématique, même aux yeux du président Roosevelt, pourtant initialement favorable à cette solution¹⁷. Le système proposé par le gouvernement américain resta cependant séduisant aux yeux de nombreux experts et politiciens anglo-américains. Face aux pressions, le cabinet britannique dut se prononcer sur sa position en la matière. Leonard Woolley fit remarquer :

« The suggestion that the American example should be followed was carefully considered and finally rejected on the grounds that the necessary work in the field was essentially a military responsibility and could only be performed by military personnel under the exclusive control of the Commander-in-Chief concerned »¹⁸.

Le gouvernement américain et les instances militaires se rallièrent à cette décision. Eisenhower expliqua les raisons de celle-ci en novembre 1943 :

¹⁵ Lynn H. Nicholas, *op. cit.*, p. 236.

¹⁶ Minutes du Foreign Office, 21 décembre 1943, NAL, FO371/35451.

¹⁷ Lynn H. Nicholas, *op. cit.*, p. 236.

¹⁸ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 6.

« (1) A certain proportion of the officers will be employed in the combatant area, as near to the front as possible. For these officers to be in civilian dress would arouse suspicion and might involve risk to them. (2) These officers have to enlist the active support of C.O.'s and Military police, which they could do far more easily if in uniform. (3) They also have to issue instructions to local native authorities; in a combatant area where the sole authority is that of the Commander-in-chief, instructions given by a civilian would not carry due weight »¹⁹.

Il mit ainsi fin aux espoirs des membres de la Roberts Commission. Le M.F.A.A. fut la solution qui permit de rallier les deux visions. On choisit de régler les nombreux problèmes de fonctionnement de la sous-commission et d'augmenter son personnel, mesures qui permirent aux gouvernements d'affirmer à leur population qu'il y avait de réels efforts mis en place pour sauvegarder le patrimoine européen, tout en laissant celui-ci entièrement entre les mains des militaires. Ce changement redéfinit le rôle de la Roberts Commission, dont les membres s'imaginaient déjà conseiller les militaires en Italie. Ils furent plutôt relégués au rôle de distants conseillers, diminuant drastiquement leur influence potentielle sur la conduite de la guerre.

Cependant, même ce rôle de conseillers fut affecté par la militarisation de la préservation patrimoniale. Les Anglais restèrent particulièrement frileux face à l'idée d'une quelconque ingérence civile dans les affaires militaires. Dans une lettre du Foreign Office, les Anglais remirent en question la légitimité des conseils que toute organisation civile donnerait concernant les positions gouvernementales et militaires en lien avec la sauvegarde du patrimoine :

« Emphasis in activity of American Commission has now however apparently shifted to aspect (i) [la protection du patrimoine italien] and we understand they are in touch with United States War Department as regards measures actually adopted by Allied military authorities in this respect. [...] For your information, they have received encouragement from us as far as collecting information is concerned but not as regards recommendations of policy which seem to us essentially a matter for governments concern »²⁰.

Ces quelques lignes mettent en relief les deux visions opposées qu'eurent les Anglais et les Américains sur le rôle précis des experts civils. Les premiers ne visèrent que la mise en place d'une expertise technique à transmettre aux militaires sur le terrain, alors que les seconds acceptèrent

¹⁹ Eisenhower sur la présence de civils sur le front, novembre 1943, NAL, WO220/593/21.

²⁰ Lettre du Foreign Office à Washington, 27 janvier 1944, NAL, T247/88.

leurs conseils et leur implication sur les plans politiques et stratégiques. L'approche américaine supposait donc une influence plus directe sur les directives militaires liées à la préservation patrimoniale. Ce fut cependant l'option anglaise, plus conservatrice, qui fut choisie dans les derniers mois de 1943. L'envergure du rôle-conseil attribué à la Robert Commission diminua donc drastiquement. Les échanges concernant les priorités de l'organisation dans les premières semaines de 1944 révélèrent la nouvelle direction. L'ambassadeur américain souligna :

« One of the principal functions of the Commission is to act as a channel of communication between the United States Army and the various universities, museums, and other scholarly institutions, organizations, and individuals from whom information and services are desired »²¹.

On y comprend que l'initiative vint dorénavant de l'armée, et que les membres de la commission ne firent dorénavant que répondre aux questionnements.

À cette période, la commission mandata l'un de ses membres, William Bell Dinsmoor, de façon temporaire sur le terrain. Mais les membres de la Roberts Commission constatèrent rapidement que ses efforts furent stériles dû à son manque d'autorité auprès des forces armées. On pensa alors que la mise en place d'un militaire respecté pour faciliter le lien entre l'organisation et l'armée rendrait la communication plus efficace. Le gouvernement américain accepta cette proposition et l'on envoya, en avril 1944, le colonel Henry Newton à Washington pour faire la liaison entre la Roberts Commission et le War Department. En tant qu'architecte de renom dans la vie civile, vétéran de la Première Guerre mondiale et officier alors sous les drapeaux, Newton répondit à tous les critères de sélection du gouvernement américain et des experts civils. Sa nomination permit donc d'espérer obtenir une meilleure coopération de la part de l'armée auprès de la commission.

« As a regular officer specially assigned by War Department to this work Colonel Newton holds a more authoritative position than either Dr. Dinsmoor or art experts recently sent to Europe with temporary commissions. Whereas Dinsmoor is representative only of American Commission and can make no definite commitments, Colonel Newton will have backing of War Department and is likely to be given a certain measure of personal authority »²².

²¹ Lettre de l'Ambassadeur américain à Anthony Eden, 11 février 1944, NAL, FO371/40681.

²² Lettre de Washington au Foreign Office, 19 avril 1944, NAL, FO371/40683.

Mais si elle facilita la coordination, cette nomination confirma également que la Roberts Commission n'avait alors plus d'initiative réelle. Les conseils concernant les efforts de préservation transitèrent alors tous par Newton, qui agit comme un filtre. L'influence des membres de la commission auprès du haut commandement et du gouvernement américain s'en retrouva finalement affaiblie. Ils cherchèrent à améliorer leur position à nouveau en septembre 1944, proposant d'envoyer Dinsmoor à Rome de façon permanente pour ainsi faciliter la communication et la coopération²³. Ils essuyèrent à nouveau un refus. À ce moment, rien ne put vraiment ramener la commission à l'avant-plan.

Le rôle-conseil de la Roberts Commission posa également problème puisqu'elle n'avait pas le poids suffisant auprès des membres du quartier-général. Le colonel Newton, dans une lettre adressée au ministre anglais Geoffrey Webb, critiqua la faible influence qu'eurent l'apport de la commission et la sienne dans le choix des spécialistes militaires sur le terrain et sur leur nombre, malgré le fait que ce fut une de leurs prérogatives officielles :

« I am well aware of the necessity of having officers with architectural background in the earlier stages of the operation. As I analyze the list of officers which we have furnished to both theaters, I find this type of personnel decidedly lacking. We have at present six officers in the Arts, Monuments and Archives Section in Italy, and a total of twelve in England. I feel that this personnel is hopelessly inadequate to effectively accomplish the works. It is not, however, possible for us to increase this personnel unless such increase is requested by the Theater Commanders [...] even in face of all of my arguments here, the War Department has not deemed it advisable to suggest to either Theater Commander that the personnel be increased. We have competent and highly trained personnel available [...]. We must realize, however, that practically all of these officers were commissioned directly from civil life and sent to the active theaters. They are highly trained and most able specialists in their chosen field of activity, however, they are not trained military personnel and perhaps this condition may have contributed to their problems »²⁴.

Les décisions concernant la préservation patrimoniale dépendirent de l'arbitraire des commandants militaires. Si Newton fit son possible pour faire appliquer les conseils de la Roberts Commission, la réalité fut que ceux-ci ne prirent pas beaucoup de place dans l'esprit des généraux. Il fallut d'abord que les événements forcent la main de ces derniers pour que les conseils de la commission

²³ Lettre de AGWAR à A.F.H.Q., 15 septembre 1944, NAL, WO204/2989.

²⁴ Lettre du Colonel Henry Newton à Mr. Geoffrey Webb, 20 avril 1944, NAL, FO371/40683.

fussent pris au sérieux. Les militaires se tournèrent alors de façon beaucoup plus attentive vers les membres de la Roberts Commission, à la suite du bombardement de l'abbaye de Monte Cassino en février 1944 ou, encore, lorsque la prise de Rome devint imminente. Tous ces événements semèrent l'émoi auprès des populations alliées, entraînant les décideurs politiques et militaires à mettre temporairement la préservation du patrimoine italien au cœur de leurs préoccupations. Ce n'est que dans ces moments spécifiques qu'une organisation civile comme l'American Commission for the Protection and Salvage of Artistic and Historic Monuments in Europe pu avoir une influence réelle sur les décisions qui orientèrent par la suite la conduite de la guerre.

3.3. L'influence indirecte de la Roberts Commission

« Prevention of damage to historical objects can best be obtained by thoroughly coordinating the work with the theater and field commanders. This can only be obtained by close contact on the part of your liaison officer to the extent that the various documents prepared by the Commission are in the hands of the appropriate commanders and staff officers and that they in turn are thoroughly aware of the seriousness of the project and that every justifiable step should be taken to preserve such works »²⁵.

Comme le soulignent ces quelques lignes, même si la Roberts Commission ne réussit pas à obtenir sa place au soleil en dehors des périodes troubles nommées précédemment, elle réussit, dans l'ombre, à avoir une certaine influence sur les décisions militaires. Ses membres furent mandatés de la création de divers documents, qui furent utilisés par les armées alliées. C'est par les décisions prises à l'aide de ces informations que l'influence de la Roberts Commission s'avéra la plus tangible. Elle prépara notamment des cartes culturelles avec l'emplacement des principaux monuments dans les grandes villes européennes. Celles-ci furent utiles pour la planification des bombardements aériens et des offensives terrestres. Des listes furent également préparées afin de répertorier tous les bâtiments patrimoniaux importants devant être protégés du pillage et de l'occupation de troupes en cantonnement. Les informations qu'elles contenaient provinrent à la fois des recherches de petits groupes d'experts et de la Roberts Commission elle-même. Ces documents, dont les « Harvard Lists », furent distribués aux commandants et aux troupes sur le terrain, sous forme de livrets intitulés « Zones Handbooks ». Ils s'avérèrent particulièrement utiles

²⁵ Lettre du Colonel Henry Newton à Mr. Geoffrey Webb, *op. cit.*

pour les quartiers généraux des armées alliées et permirent au gouvernement militaire de gérer efficacement son personnel, tout en protégeant au maximum les monuments importants. Cette utilisation à grande échelle de leurs travaux surprit d'ailleurs les membres de la Roberts Commission. W.G Constable observa :

« There was no idea of such lists being supplied to airmen, artillery etc., with the idea that they should try to avoid damaging the monuments. That idea seemed from the beginning wholly fantastic. Any instruction based on the lists was entirely from the point of view of the Army's relation to the monuments after a country had been occupied »²⁶.

La commission exerça également un rôle de propagande. Si cet aspect fut moins tangible que les autres tâches, ses membres furent conscients de son importance. Newton dit à ce propos :

« I am of the opinion that a certain amount of carefully studied public news releases should be made from time to time to keep the American people familiar with the work of the Commission and the efforts being made by our armed forces to prevent damage to historical buildings and monuments in the active theaters »²⁷.

Bien que cette prérogative fût plutôt informelle, la Roberts Commission la mit très bien en valeur. Le public se trouva donc régulièrement mis au courant des efforts alliés en termes de préservation du patrimoine italien. Par sa simple existence, la Roberts Commission donna de la crédibilité à l'argumentaire allié, qui justifia la guerre comme étant une croisade pour la survie de la civilisation. Tout au long du conflit, les membres de la commission expliquèrent publiquement leurs objectifs et leur travail au public. Ils firent ainsi contrepoids à la démonisation des puissances de l'Axe, mise en scène par la machine de propagande alliée. En affichant haut et fort leur volonté de préservation patrimoniale, ils accentuèrent le contraste avec les puissances de l'Axe, elles-mêmes accusées de pillages et de destructions. La commission fit donc partie intégrante de la construction de l'image alliée dans l'opinion publique.

²⁶ Lettre de W. G. Constable à Allardyce Nicoll, 16 septembre 1943, NAL, FO371/35451.

²⁷ Lettre du colonel Henry Newton à Mr. Geoffrey Webb, *op. cit.*

3.4. Conclusion

L'influence de la Roberts Commission sur la conduite militaire de la guerre fut donc particulièrement marginale. Si l'intérêt des experts civils pour le développement des efforts de préservation patrimoniale apparut très tôt dans la guerre, ils durent faire face à la méfiance de certaines instances militaires et politiques. La création de la Roberts Commission à l'été 1943 répondit à plusieurs années de lobbying et de pression d'un grand nombre d'intellectuels. Elle confirma également le sérieux avec lequel les autorités américaines abordèrent la question du patrimoine culturel. Les Anglais furent cependant bien moins sensibles aux demandes des experts civils, craignant que les prérogatives d'une telle organisation puissent restreindre la liberté d'action militaire sur le terrain. Une certaine fracture entre les deux alliés était alors perceptible, notamment quant au rôle qu'ils acceptèrent de donner aux civils. Appuyée par les autorités militaires, la vision britannique fut mise de l'avant, limitant par le fait même les efforts civils. L'utilité et l'efficacité de la commission furent donc soumises à l'arbitraire de la nécessité militaire.

Même si les prérogatives de la commission furent très limitées lorsqu'il fut question de la protection directe du patrimoine culturel, elle resta tout de même pertinente. Elle joua un rôle essentiel dans la collecte et la diffusion des connaissances nécessaires à une telle entreprise. Elle joua également un rôle important dans la construction de l'image alliée. Plus fondamentalement, l'existence même de la Roberts Commission se révéla importante pour répondre aux questionnements conceptuels engendrés par le concept nouveau de protection patrimoniale. La pression mise par les experts civils, et également par le Vatican, mena les autorités militaires à comprendre l'importance de la préservation, les obligeant à en établir les limites. Ainsi, en décidant de restreindre le rôle de la Roberts Commission, les autorités militaires firent également le choix de miser sur les instances en place au sein de l'armée pour mener à bien la protection du patrimoine italien. Le développement du M.F.A.A. se fit donc en réponse à la marginalisation de la Roberts Commission.

CHAPITRE IV

LA PROTECTION PATRIMONIALE EN ITALIE : LES PREMIERS MOIS

La fin de la campagne nord-africaine, en 1943, ouvrit les portes à l'invasion alliée de la péninsule italienne. Le haut commandement se lança rapidement dans les préparatifs de cette opération. C'est à cette période que les premiers efforts pour la préservation patrimoniale furent mis en place de façon plus réfléchie dans les cercles militaires alliés. Encouragés, notamment par la détermination des experts civils et du Vatican, les Alliés décidèrent de prendre en main la protection des trésors historiques et culturels italiens. Toutefois, face à l'ampleur de la tâche en Italie, tant les préparatifs alliés que leur mise en exécution se révélèrent plutôt insuffisants lors des premiers mois de la campagne. Mais, ce fut avant tout les problèmes survenus lors de l'occupation de Naples qui mirent en évidence les failles que présentaient les politiques alliées de protection du patrimoine.

De nombreux ouvrages historiques et journalistiques ont abordé cette période charnière dans l'histoire de la protection patrimoniale en Europe¹. Ces ouvrages décrivent habilement la confusion et les failles, tant administratives que structurelles, des efforts patrimoniaux durant les premiers mois de la campagne italienne. Cependant, ces ouvrages ne cherchent pas à analyser en profondeur les situations qui engendrèrent ces problèmes. Effectivement, l'accent mis sur les activités des hommes du M.F.A.A. dans cette historiographie limite toute discussion en lien avec un aspect critique de la protection patrimoniale en temps de guerre moderne : les offensives aériennes. D'autre part, ces travaux éclairent surtout l'expérience des monuments men et leurs diverses motivations personnelles concernant la sauvegarde du patrimoine européen, et ne s'intéressent pas au contexte opérationnel qui fut à l'origine des problèmes qu'ils rencontrèrent. Ainsi, quoique nous soyons bien informés sur les activités et les expériences des hommes du M.F.A.A., aucune étude actuelle ne se penche sur le développement et l'exécution des politiques patrimoniales dans le cadre établi par les autorités militaires alliées.

¹ Notamment Robert Edsel, *op. cit.*, et Ilaria Dagnini Brey, *op. cit.*

Quelle fut donc la position alliée lors du début de l'invasion italienne? Quelle place spécifique les militaires donnèrent-ils à la protection patrimoniale dans leurs efforts de guerre? Pourquoi les événements ayant eu lieu lors de la prise de Naples et leur suite déclenchèrent-ils au sein du haut commandement allié une sérieuse remise en question des objectifs de préservation patrimoniale? Voici les questionnements qui se trouvent au cœur du présent chapitre.

Comme nous le verrons, la question patrimoniale s'avéra un sujet épineux pour les Alliés, et ce, dès le début de la campagne africaine en 1942. Initialement, ils perçurent la préservation comme une question de discipline et de gestion de personnel, nécessitant peu de matériaux, de fonds ou de main-d'œuvre. C'est selon ces paramètres qu'ils bâtirent leurs politiques patrimoniales. Or, les réalités de la campagne italienne révélèrent rapidement l'insuffisance de cette perspective. Pire encore, elle handicapait fortement le succès des efforts de protection patrimoniale. De plus, même si les militaires alliés prirent note de l'importance de sauvegarder le patrimoine italien lors des raids aériens, ils refusèrent catégoriquement de mettre en place des règles normatives qui auraient pu freiner la réalisation des objectifs militaires. Les lacunes des politiques militaires en matière de sauvegarde patrimoniale se manifestèrent finalement de façon spectaculaire lors de l'occupation de Naples, alors que les Alliés semblèrent négliger complètement la question patrimoniale. Ainsi, bien que les limites imposées handicapassent fortement les efforts de sauvegarde, il fallut que les événements napolitains accentuent l'impact négatif de la nonchalance patrimoniale sur la conduite de la guerre pour que les Alliés se décident à les réformer.

4.1. Les débuts difficiles des monuments men

Si la préoccupation de protéger systématiquement le patrimoine des pays conquis en temps de guerre fut en grande partie une nouveauté pour les militaires, tous les pays européens et nord-américains avaient des politiques de préservation des sites et monuments historiques en temps de paix. L'importance de ces trésors n'était donc pas une nouveauté conceptuelle. Comme le fit observer le major Reynolds :

« Special regulations and departments existed before this way in nearly all European states (and in the U.S.A) for the protection of A. Ms. (Arts et Monuments) and this

matter was thus recognized almost universally as one of the normal functions of civil government. It should, therefore, be incumbent upon occupying powers to make as efficient arrangements for the continuation of this service in conquered or reconquered territory as for the other services of civil government »².

Malgré cette expertise en temps de paix, c'est lors de la campagne en Afrique du Nord que les Alliés eurent à faire face pour la première fois à la nécessité de protéger le patrimoine historique menacé par la conduite de la guerre. C'est sur cette première expérience que se sont d'abord construites les politiques alliées déployées en Italie. Les premiers événements à réellement attirer l'attention des militaires quant à la nécessité d'agir eurent lieu en 1941, alors que les ruines de la ville antique de Cyrène passèrent plusieurs fois entre les mains des deux camps. Les Italiens utilisèrent ou inventèrent avec succès certains dommages qu'auraient infligés les troupes alliées sur le site, le tout à des fins de propagande³. La réussite de cette campagne de salissage stimula l'intérêt du monde militaire et politique anglais pour le patrimoine en danger. Celui-ci se mobilisa alors pour la mise en place de normes encadrant la préservation des sites archéologiques qui tomberaient entre leurs mains. Leonard Woolley affirma, dans un rapport d'après-guerre, que ces efforts se limitèrent à mettre l'accent sur les procédures assez générales présentes dans le manuel des lois militaires. Ce dernier souligne que « [...] tous les efforts nécessaires doivent être mis en place pour sauvegarder, autant que possible, les bâtiments dédiés à la religion, à l'art, aux sciences et œuvres charitables, monuments historiques, hôpitaux et endroits où les malades et blessés sont rassemblés »⁴. Cette directive générale ne donna pas une assise très solide sur laquelle établir une telle entreprise de préservation.

Les officiers impliqués cherchèrent à identifier les principales menaces au patrimoine à partir de l'expérience vécue jusqu'alors sur le front africain. Leur conclusion fut que la conduite des soldats était la principale menace pour le patrimoine. Dans le contexte nord-africain de la guerre, ce ne furent pas les combats, mais bien les pillages auxquels s'adonnèrent les troupes qui posèrent problème. Un document écrit par le major général Lord Rennell fit état de quelques écarts des

² Lettre du major P. K. Baillie Reynolds au Lieutenant-Colonel J. R. M. Butler, 18 juillet 1943, NAL, WO220/593/3a.

³ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 11.

⁴ *Ibid.* Traduction libre.

troupes alliées sur ce théâtre d'opérations et souligna certains des défis auxquels la protection du patrimoine eut à faire face :

« The American troops have already removed most of Timgad in lorries for transport as «souvenirs» to U.S.A., and then of course dumped to stores all over the countryside. And I know of one British unit which has purchased a marble sarcophagus for use as a bath in their camp »⁵.

En se basant sur ces observations, les Alliés concentrèrent leurs efforts de protection patrimoniale sur la gestion disciplinaire de leurs troupes. Ces cadres limitèrent alors la préservation à une affaire de gestion des effectifs militaires qui, de prime abord, ne nécessita pas la création d'une organisation particulièrement complexe. L'assainissement de la gestion et une meilleure protection des sites historiques, l'éducation et la sensibilisation des troupes sur le terrain, ainsi que l'application de sévères sanctions aux vandales et aux pillards était alors, pour le haut commandement, les principaux outils de protection du patrimoine. Les Alliés chargèrent dans les derniers mois de 1942 le lieutenant-colonel Mortimer Wheeler, directeur du London Museum, assisté par le major J. B. Ward Perkins, de mettre en place ces mesures pour les sites africains⁶. Toutefois, les instructions données aux deux hommes ne leur permirent pas d'élaborer des étapes à suivre pour la prévention des destructions. Pour les autorités alliées, la protection patrimoniale ne devait se mettre en place qu'une fois les sites entre les mains alliées⁷. La protection directe face aux combats n'était alors pas envisagée. C'est selon ce point de vue que les Alliés abordèrent la question pendant les premiers mois de la campagne italienne.

Cependant, le cas africain ne pouvait pas être un exemple valable sur lequel s'appuyer pour concevoir les politiques de préservation à mettre en place la campagne italienne. D'une part, l'Afrique du Nord ne fut en rien comparable avec la haute densité d'œuvres d'arts et de monuments historiques présents en Italie. D'autre part, le territoire accidenté de l'Italie avantagea grandement les Allemands et leurs défenses, faisant de cette campagne une guerre d'usure particulièrement dangereuse pour le patrimoine. Ces différences rendirent pratiquement inefficaces toutes les mesures de sauvegarde modelées sur la campagne africaine.

⁵ Note par le Major général Lord Rennell, mai 1943, NAL, WO220/593/2A.

⁶ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 12.

⁷ *Ibid.*

Alors que la planification entourant l'invasion de la Sicile allait bon train, l'idée d'intégrer des experts à la structure militaire d'occupation fit son chemin dans le haut commandement. On décida d'abord d'associer deux hommes, l'un Anglais et l'autre Américain, au quartier général des Civil Affairs, lui-même intégré au Allied Military Government for Occupied Territories (A.M.G.O.T.). Ils furent les premiers membres de ce qui fut d'abord appelé la sous-commission du Monuments and Fine Arts (M.F.A.). Elle prendra plus tard dans la campagne le nom de Monuments, Fine Arts, and Archives (M.F.A.A.), alors qu'on intégra la protection des archives à ses tâches. Ces changements ne survinrent cependant qu'après les événements napolitains, en novembre 1943. Ces deux officiers furent les capitaines Mason Hammond et F. H. J. Maxse.

Au moment de l'invasion alliée de l'Italie, les prérogatives d'A.M.G.O.T. s'étendirent sur un vaste réseau de compétences parmi lesquelles la protection du patrimoine historique ne figurait pas en tant que priorité. Malgré tout, le gouvernement d'occupation prit la peine de publier la « General administrative instruction n. 8 » deux jours avant les premiers débarquements en Sicile⁸. Cette instruction visa à mettre en place les normes encadrant la gestion des monuments historiques, les sites archéologiques et les œuvres d'art tombées entre les mains alliées. Le deuxième point de ce document jeta les bases de la politique patrimoniale du gouvernement d'occupation :

« As soon as practicable after the occupation, the C.A.O. [Civil Affairs Officer] should inspect all monuments within the area under his charge to determine what measures are necessary for their protection and preservation. [...] Where delay in repair would jeopardize the preservation of the monument, he should see to the execution of the repairs on his own authority. Costs of repairs should be charged to the local funds save in very exceptional cases ».

On confia également aux officiers chargés de la préservation du patrimoine le pouvoir d'enquêter sur des méfaits et de recommander des solutions pour prévenir les pillages par les troupes alliées. On n'accorda cependant aucune capacité de sanction à ces officiers. Finalement, ce document se conclut avec un paragraphe qui éclaircit grandement la place limitée que prenaient ces premiers efforts de préservation dans l'appareil d'occupation allié :

⁸ General Administrative Instruction n. 8, juillet 1943, NAL, WO220/593/2.

« During the first phases of occupation, the C.A.O. will probably not be concerned with the protection, care and control of movable objects of art other than through steps taken to protect museums etc. Instructions will therefore be issued later on this subject. The C.A.O. should, however, attempt to prevent the removal of objects of art, archaeological fragments, and the like. He should also see to the proper preservation of such objects as may come to light in the course of military operations, repairs to buildings, or the like »⁹.

Bien que certains détails concernant les énoncés de la « General administrative instruction n. 8 » fussent plus tard modifiés, ils résumèrent parfaitement la position qu’occupaient les efforts de préservation patrimoniale dans les considérations alliées lors des premiers mois de la guerre en Italie. Non seulement la situation des nouveaux monuments men ne fut que confinée à celle de conseillers sans aucun pouvoir réel auprès des officiers des Civil Affairs, mais leur travail se trouva tout au bas de la liste de leurs préoccupations. Mason Hammond résuma très bien la réalité de sa position au début de l’invasion alliée en Sicile dans une lettre à Samuel Reber :

« The effectiveness of the protection rests, therefore, wholly in the hands of the CAOs attached to task forces - who have a great deal else to think about. [...] I doubt if there is need for any large specialist staff for this work, since it is at best a luxury and the military will not look kindly on a lot of experts running round (sic) trying to tell them what not to hit »¹⁰.

Cette remarque remet en perspective l’approche militaire de la préservation patrimoniale alors que l’invasion du continent européen par les Alliés commençait tout juste à prendre forme. Le haut commandement était encore ancré dans la réalité de la campagne africaine en ce qui a trait aux politiques patrimoniales. Ils n’avaient encore jamais eu à faire face à une quantité et une densité de trésors artistiques et culturels d’une envergure comparable à celle présente sur la péninsule italienne. Au moment où Hammond écrivit ces lignes, l’invasion alliée avait débuté. Il se trouvait encore sur le continent africain, incapable de trouver un transport pour la Sicile et sans tâche réellement importante à accomplir. Il continua :

« With respect to Amgot, my activities here have been to date slight. [...] It is impossible for me to say anything now about the state of monuments in Sicily. Because

⁹ General Administrative Instruction n. 8, *op. cit.*

¹⁰ Lettre du Capitaine Mason Hammond à Samuel Reber, 24 juillet 1943, NAL, WO220/593/5a.

of limitations of transportation, I was not moved forward with the Amgot Hqs. And have been completely cut off »¹¹.

Le fait que ces officiers furent délaissés en Afrique, sans instructions et sans savoir quand ils auraient à rejoindre l'Europe, témoigne de la place négligeable que prirent les objectifs patrimoniaux dans les priorités alliés à ce moment de la campagne.

Hammond ne se présenta au quartier général à Syracuse, en Sicile, que le 29 juillet 1943, soit près de trois semaines après le début de l'invasion¹². Toutefois, son travail ne s'avéra pas plus aisé une fois sur place. Le manque criant de transport, de matériel, de fonds et d'attention de la part des autorités alliées perdura jusqu'à la fin de l'année. La frustration monta rapidement parmi les quelques hommes chargés de la protection du patrimoine italien. En octobre 1943, Hammond écrivait à David Finley, membre de la Roberts Commission :

« You have no idea how much it helps to know that there is backing at home - while I have had wonderful cooperation and interest from the personnel here - it has been sort of playing a lone hand and sending stuff off into the blue in hopes it would get somewhere. [...] I sent some off for them hopefully, but military channels are like a tunnel (I won't say sewer) - you put stuff in one end but most of the time you never know where or when it comes out »¹³.

Si ces quelques lignes mettent en lumière la frustration des hommes sur le terrain, elles soulignent à nouveau le peu d'importance accordée au début de la campagne italienne aux efforts de préservation patrimoniale dans l'agenda militaire. Mais la limitation des ressources humaines et en matérielles octroyées aux monuments men ne put vraiment surprendre personne, puisqu'elle ne fit que refléter la devise choisie pour leur sous-commission, laquelle fut tirée de l'oraison funèbre du général grec Périclès : « We protect the arts at the lowest possible cost »¹⁴.

Ainsi, la quantité négligeable d'officiers affectés à la préservation, de même que leur situation dans les premiers mois de la campagne italienne, démontrent clairement la position secondaire qu'ils occupèrent dans les priorités militaires. En novembre 1943, alors que la guerre fit rage sur l'Italie

¹¹ Lettre du Capitaine Mason Hammond à Samuel Reber, *op. cit.*

¹² Lynn H. Nicholas, *op. cit.*, p. 224.

¹³ Lettre de Mason Hammond à David Finley, 28 octobre 1943, NAL, WO204/2986.

¹⁴ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 6.

continentale depuis plus de deux mois, une communication interne dénombra officiellement 13 monuments men prêts à servir. Si ce nombre est en lui-même particulièrement bas, compte tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir, c'est dans la répartition de ces hommes que l'on observe le peu de poids qu'avait l'organisation chargée du patrimoine italien auprès du haut commandement allié. Trois monuments men sont alors à l'œuvre en Sicile, tandis que trois autres sont envoyés au quartier général de l'Allied Control Commission, situé à Palerme. Seuls deux d'entre eux, dont Paul Gardner, ont mis le pied en Italie continentale¹⁵. Malgré la prise de la ville de Naples et du site antique de Pompéi, les autorités militaires ne jugèrent toujours pas souhaitable la présence de plusieurs officiers. Cette communication se termina d'ailleurs de façon révélatrice alors qu'on y écrit laconiquement : « Consider ample personnel available for all needs »¹⁶. Eisenhower lui-même considérait l'augmentation du nombre de monuments men sur le terrain inutile en novembre 1943 :

« Do not consider desirable to Augment Combatant Staffs by assignment Arts and Monuments Officers to Staffs of Tactical Commanders. Consistent with Military necessity all precautions to safeguard works of Art and Monuments are being taken. Naval, Ground, and Air Commanders have been so instructed and understand fully importance of preventing unnecessary or avoidable damage. AMG Officers qualified to advise Commander are available. Information as to location and identity of works of Art is on hand and is being disseminated »¹⁷.

Ces quelques lignes soulignent la réticence du commandement allié à intégrer les monuments men aux structures décisionnelles. L'idée qu'ils puissent influencer les décisions militaires lui fut difficilement acceptable.

Dans les premiers mois de la campagne italienne, l'effervescence et la confusion régnèrent au sein des armées alliées. Le Supreme Headquarters fut alors fragmenté entre trois emplacements différents, tout comme le gouvernement militaire, dont la prise en charge fut divisée entre différents commandants¹⁸. Pris au milieu de ce chaos administratif, les monuments men eurent de la difficulté à fonctionner efficacement. L'accessibilité rapide à la main d'œuvre, aux matériaux et aux moyens de transport leur fut virtuellement impossible. Aussi, l'absence d'une autorité centralisée empêcha

¹⁵ Communication de TROOPERS pour Civil Affairs, 12 novembre 1943, NAL, WO204/3691.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Communication entre Eisenhower et AGWAR, 5 novembre 1943, NAL, WO204/3691.

¹⁸ Lynn H. Nicholas, *op. cit.*, p. 236.

les monuments men de faire entendre leurs demandes concernant les possibles améliorations de leur sous-commission. Les communications ne furent pas plus faciles. Les informations collectées par la Roberts Commission et destinées aux monuments men n'arrivèrent en Italie que très lentement.

Cependant, les limitations structurelles et organisationnelles ne furent pas uniquement dues aux confusions de la guerre. Dans les premiers mois d'opération en Italie, les autorités alliées restreignirent la liberté d'action des monuments men en leur imposant une structure particulièrement désavantageuse à toute action rapide. Ces choix ne furent évidemment pas faits par mauvaise foi de la part du quartier général, mais bien pour restreindre l'influence possible de la préservation sur la conduite de la campagne militaire. Ils voulurent ainsi établir une séparation claire entre les nécessités que demandèrent une éventuelle victoire contre l'Allemagne, et toutes autres considérations perçues comme secondaires.

Leonard Woolley fit un bon résumé de la réalité structurelle et administrative dans laquelle opérèrent les monuments men dans les premiers mois de l'invasion italienne. D'abord, le Monuments and Fine Arts¹⁹ fut affilié à la sous-commission militaire pour l'éducation et dut opérer dans les mêmes cadres donnés à cette dernière, et ce, malgré des besoins et des objectifs tout à fait différents. Ensuite, au moment de la prise de Naples, les Alliés divisèrent l'Italie en différentes régions administratives inspirées des provinces préexistantes, dans le but d'en faciliter la gestion une fois le territoire occupé. Chaque région se vit associée à un monuments men qui serait responsable du patrimoine local. Ce système rigide basé sur l'administration régionale causa cependant d'importants problèmes d'efficacité. Il fallut en effet que l'officier attiré attende que la région en question soit entièrement libérée et remise entre les mains du gouvernement militaire avant de pouvoir s'y rendre. Ces délais engendrèrent des retards importants dans la mise en place des réparations urgentes des monuments endommagés, créant ainsi un engorgement lorsqu'il fut question d'envoyer les officiers sur le terrain, tout en les isolant les uns des autres. Finalement, aucun homme du M.F.A. ne fut affilié à une armée sur le front. Ainsi, la possibilité de prévenir les destructions et d'intervenir rapidement après le passage des combats fut impossible à faire pour les

¹⁹ Les archives n'étaient pas encore du ressort de l'organisation, donc absentes de son nom.

monuments men²⁰. Cette division entre ces derniers et les forces combattantes eut pour effet d'atténuer l'autorité des monuments men auprès des soldats. Ils furent perçus comme de simples spécialistes chargés de l'administration des régions libérées et eurent ainsi beaucoup de difficulté à éduquer les hommes de troupe quant à leurs responsabilités dans la sauvegarde des trésors italiens.

4.2. La protection patrimoniale et les offensives terrestres et aériennes

Si les Alliés s'appuyèrent énormément sur les monuments men pour gérer et appliquer les politiques de protection patrimoniale en Italie, ils voulurent également mettre en place des mesures tactiques, à plus petite échelle, pour épargner les trésors historiques et culturels des destructions de la guerre. La stratégie de la ville ouverte, régulièrement avancée dans les échanges diplomatiques avec le Vatican, ne convint pas aux forces armées, qui voulurent éviter au maximum les limitations dans leurs capacités d'action militaire. Ils furent tout de même conscients de l'importance qu'occupait la protection du patrimoine pour une partie de la classe politique anglo-américaine et pour le public en général. Le haut commandement explora donc les autres options qui se présentait à lui. Un échange entre les généraux Eisenhower et Marshall sur cette question éclaire la position des militaires à cette période. Marshall écrit d'abord :

« Protection of artistic and historic monuments in ITALY (sic) is subject of great concern to institutions and societies. Realizing the impracticability of declaring open the cities in which most treasures exist, following 3 points submitted for consideration: (1) By the use of radio, leaflets, and any other means available to you, advise Italian people to remove all movable works of art from cities and localities subject to damage by military operations. (2) Avoid destruction of immovable works of art insofar as possible without handicapping military operations. (3) Declaration of isolated cities as open when they come under our control and have no military value. Example: ASSISSI »²¹.

Ces propositions plutôt sommaires ne posèrent pas, à première vue, de gros problèmes quant aux choix tactiques et stratégiques alliés. Eisenhower répondit à Marshall en énumérant les avantages et les désavantages de ces suggestions :

²⁰ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, op. cit., p. 21-22.

²¹ Communication de AGWAR (Marshall) à Eisenhower, 15 octobre 1943, NAL, WO204/3691.

« In favour (sic):

(A) Should Germans agree and respect conditions, Art Treasures in or which could be moved to selected cities should be preserved. (B) If Germans do not agree or do agree but not respect conditions, Public opinion will recognize our effort, which will have propaganda value.

Against:

(A) No cause for Germans to make concessions to benefit of Italians. They may confiscate moveable Treasures as in Tunisia. (B) Most Historic Cities are communication junctions. Even though we agree not to bomb some of these we cannot tie our hands in respect to ground action. Future of Campaign to Northern Frontiers cannot be foreseen. (C) Doubtful if Italians have transportation to move Art Treasures on any scale between cities. (D) Embarrassment by Political pressure to include additional cities applies with greater force. [...] Discussion with Italian Officials is considered unnecessary »²².

En analysant cet échange, il est possible d'identifier deux considérations essentielles de la position militaire alliée concernant la préservation patrimoniale. Premièrement, elle servit à des fins de relations publiques pour les armées. Avant même l'invasion de la Sicile, les Alliés soulignèrent cette perception dans leurs instructions adressées aux officiers des affaires civiles :

« It is essential to the success of future operations, as well as to the present one, that all ranks should realise and adopt the correct attitude to be taken with regard to the Italian people, their institutions and their property. [...] The two governments desire to use the protection of monuments by the Allies as counter propaganda to German looting, official and otherwise, of works of art in occupied countries »²³.

Donc, comme le soulignent le point B en faveur et le point D en défaveur de l'échange entre Eisenhower et Marshall, les gains en termes de propagande auprès des populations anglo-américaines et italiennes furent pris en compte dans les décisions concernant la préservation patrimoniale. Selon Eisenhower, il fut alors possible d'adopter une posture favorable à la préservation face au public, sans nécessairement avoir à mettre en place des structures de préservation trop encombrantes pour les militaires. Woolley souligne d'ailleurs que les relations publiques furent au cœur des tâches qui lui furent assignées. Il écrivit :

« The Adviser therefore had to compile from the voluminous field-reports submitted by the branches detailed statements of war damage which would so far as possible

²² Communication de Eisenhower à AGWAR (Marshall), 26 octobre 1943, NAL, WO204/3691.

²³ Instructions sur les relations civiles, 14 juin 1943, NAL, WO220/593.

satisfy the anxious art lovers, and he arranged for the publication of more picturesque (and preferably illustrated) articles on the work of the branches. A great deal of time had to be devoted to the writing of these, and the direct output of the office had to be supplemented by interviews with the Press, by broadcasts and by lectures »²⁴.

L'importante place que tint la propagande dans les raisons d'être de ces politiques patrimoniales éclaire la perception qu'eurent les autorités militaires de celles-ci. Afin de remplir leurs objectifs sur ce plan, il ne suffit aux Alliés que de mettre en place certaines structures et d'en maximiser la visibilité. De ce point de vue, la création d'une organisation large, complexe et plus autonome aurait été un fardeau inutile pour l'armée.

Deuxièmement, comme le démontre le point B de la seconde section du message d'Eisenhower, l'assurance d'une sauvegarde complète de centres urbains abritant d'importants trésors patrimoniaux face aux destructions de la guerre ne put être donnée. Il fut inacceptable pour le haut commandement de se limiter militairement au profit de la protection du patrimoine italien. Il souligne du même souffle que les Alliés avaient déjà accepté de ne pas bombarder certaines villes dont l'importance historique fut particulièrement grande. Eisenhower refusa toutefois d'aller plus loin pour éviter de restreindre la liberté d'action de ses commandants.

La protection face aux bombardements aériens dans ces premiers mois de l'invasion italienne fut inconstante, en plus d'être l'objet de débats. Des messages d'inquiétude face au sort de villes d'importance historique et artistique comme Florence, Venise ou Rome circulèrent très tôt dans les sphères politiques et militaires alliées. Le sort des monuments italiens fut pendant un temps au cœur des discussions dans les cercles décisionnels militaires et politiques, notamment au sein de la RAF et à la Maison-Blanche²⁵. Anthony Eden, Foreign Secretary pour le gouvernement anglais, résuma bien ces questionnements dans une lettre datant de décembre 1942 : « Although I am all in favour of widening our range of Italian targets, I hope that we shall not feel it necessary to attack cities of great artistic interest such as Florence and Venice »²⁶. Churchill nota à propos des sentiments d'Eden : « I agree generally »²⁷. Un consensus se forma cependant assez rapidement

²⁴ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 8.

²⁵ Richard Overy, *The Bombing War: Europe 1939 – 1945*, Londres, Allen Lane, 2013, p. 523 et 524.

²⁶ Lettre de Anthony Eden à Archie Sinclair, 12 décembre 1942, NAL, AIR8/1149.

²⁷ Lettre de Archie Sinclair à Anthony Eden, 13 décembre 1942, NAL, AIR8/1149.

autour de l'importance de ne pas épargner Rome, tout en évitant au maximum d'attaquer certaines autres municipalités comme Florence ou Venise. Mais encore une fois, on voulut se doter d'une porte de sortie, en cas de nécessité militaire. Archibald Sinclair, le Secretary of State for Air britannique, fit observer :

« Florence and Venice, as possible air targets, differ from Rome in this respect - that, whereas the aiming point in Rome must be the principal seat of Government in the heart of the City, the industrial targets in Venice and Florence lie at some distance from the street and buildings of historic and artistic interest. It might, therefore, be possible to stage an attack on Florence or Venice without very much risk of doing serious damage to the treasures of those cities »²⁸.

Dans les faits, les Alliés bombardèrent toutes ces villes à divers moments au cours de la guerre²⁹. Mais ces échanges nous éclairent surtout sur la position que tenaient les Alliés avant même l'invasion de l'Italie. Les bombardements aériens eurent alors une importance particulièrement grande dans la stratégie globale alliée et furent abordés différemment du conflit sur la terre ferme. Les destructions qu'ils causèrent furent davantage perçues comme un mal nécessaire. Les armées de l'air possédèrent également leur indépendance stratégique des armées de terre, et ne furent donc pas en contact avec les efforts menés par les monuments men. On suggéra d'ailleurs dans les premiers mois de la campagne italienne l'idée de mettre en place un officier chargé de la préservation du patrimoine dans les quartiers généraux de la RAF. Des pressions furent mises sur certains politiciens à cet effet, s'inspirant de la position que tint Leonard Woolley à l'endroit des forces terrestres à partir d'octobre 1943. Comme Hugh Molson le fit remarquer :

« That this suggestion is not wholly unreasonable is shown by the fact that the War Office is employing Sir Leonard Wooley in this kind of capacity, so far as the Army is concerned, and that I understand he is authorized to engage an assistant »³⁰.

Mais la réponse d'Archibald Sinclair remet immédiatement en doute la faisabilité d'une telle initiative : « The idea behind the suggestion is obviously admirable, but the suggestion itself seems at first sight to be impracticable »³¹. Si plusieurs mesures furent prises plus tard dans le conflit pour

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Nous reviendrons là-dessus dans le prochain chapitre.

³⁰ Lettre de Hugh Molson à Anthony Eden, 21 septembre 1943, NAL, FO371/37330.

³¹ Lettre de R. H. Melville, 10 octobre 1943, NAL, FO371/37330.

assurer la protection du patrimoine italien des bombardements alliés, aucun conseiller ne fut attaché directement aux forces aériennes.

Les faits eux-mêmes soulignent la limitation de ces efforts de préservation sur les villes italiennes dans les premiers mois de l'invasion. Avant même le débarquement allié sur le sol italien, Rome fut bombardée, tout comme Milan, Naples, et Gênes. Sur l'île de Sicile, Palerme fut attaquée à 43 reprises, Messine à 32 reprises³². Toutes ces municipalités abritaient plusieurs bâtiments et trésors historiques importants. Un rapport du M.F.A.A. datant d'août 1944 souligne d'ailleurs que la région de Naples reçut approximativement 150 bombardements aériens de la part des deux belligérants³³. Les bombardements napolitains laissèrent près de 72 000 bâtiments endommagés ou détruits uniquement entre décembre 1942 et le printemps 1943³⁴. Ces chiffres très importants soulignent le peu d'impact de la volonté de préservation des monuments historiques sur les militaires des deux camps, notamment lorsqu'il était question de bombardement.

L'utilisation par les Alliés de l'area bombing dans les offensives aériennes alliées sur certaines villes empêcha également une protection efficace des monuments historiques situés aux cœurs des villes. Face à l'imprécision des bombardements, les Alliés décidèrent d'attaquer des zones élargies plutôt que des objectifs particuliers de plus petites tailles. Ainsi, on pensa que les chances de détruire les infrastructures servant l'effort de guerre de l'Axe seraient plus grandes. On chercha également à porter atteinte au moral et aux capacités de production des populations ennemies. Cette stratégie mena à d'importantes destructions dans les villes ciblées et à la mort d'un très grand nombre de civils.

Une dissension exista d'ailleurs entre les Anglais et les Américains concernant l'application de cette tactique, ces derniers craignant notamment les retombées politiques des attaques sur le gouvernement italien de Badoglio, mis en place après la chute de Mussolini et maintenant passé du côté allié³⁵. Pour les Anglais, la participation italienne aux bombardements de Londres en 1940, particulièrement aux attaques de la cathédrale Saint-Paul et de Westminster Abbey, justifia une

³² Richard Overy, *op. cit.*, p. 526.

³³ Rapport sur la réhabilitation des églises napolitaines, 25 août 1944, NAL, WO220/624.

³⁴ Richard Overy, *op. cit.*

³⁵ Claudia Baldoli et Andrew Knapp, *op. cit.*, p. 37.

certaine intransigeance tout en stimulant une volonté de revanche³⁶. Les Britanniques eurent le dernier mot, permettant ainsi au commandant en chef des forces aériennes sur le théâtre méditerranéen, Eaker, d'utiliser l'area bombing à sa guise.

La position des Alliés quant à la nécessité politique et militaire des bombardements s'avéra problématique lorsqu'il fut question de limiter ces offensives pour protéger le patrimoine italien. Pour le haut commandement allié, les bombardements servirent leur cause en créant une division entre le gouvernement fasciste et la population italienne. Face à l'incapacité de l'État mussolinien de protéger son peuple des bombardements, l'insatisfaction des Italiens s'accrut de façon importante. Ainsi, la chute de Mussolini quelques jours après les premières attaques sur Rome fut perçue comme un résultat direct de ces offensives aériennes menées par les militaires alliés. L'efficacité donnée en ce début de campagne par le haut commandement aux attaques venues du ciel les rendit indispensables à la poursuite de la guerre³⁷. Le poids des considérations patrimoniales s'avéra beaucoup trop faible face à cette réalité pour pouvoir en changer la direction. Après la guerre, Woolley affirma que 95% des dommages infligés aux monuments et œuvres d'art furent le résultat des offensives aériennes³⁸.

Les bombardements de ces villes démontrèrent également l'arbitraire avec lequel la protection du patrimoine italien des bombardements aériens fut abordée. Les justifications scientifiques, historiques ou artistiques n'eurent que peu d'impact lorsqu'il fut question du choix des villes à épargner. Il en revint plutôt à la sensibilité personnelle de l'officier responsable, tout comme aux besoins changeants de la campagne militaire. L'arbitraire de ces offensives fut renforcé par la Casablanca Directive de 1943 qui donna aux commandants des directives très laxistes lorsqu'il fut question des limites imposées aux bombardements³⁹. L'historien anglais Richard Overy fait d'ailleurs part avec brio de l'état d'esprit allié concernant la place du patrimoine italien lorsqu'il fut question des bombardements aériens⁴⁰. Les recherches des historiens Claudia Baldoli et Andrew Knapp permettent également de mettre en lumière les enjeux auxquels firent face les Alliés

³⁶ Richard Overy, *op. cit.*, p. 524.

³⁷ *Ibid.*, p. 519 à 521.

³⁸ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 28.

³⁹ Tami Davis Biddle, *Rhetoric and Reality in Air Warfare: The Evolution of British and American Ideas about Strategic Bombing, 1914–1945*, Princeton, Princeton University Press, 2002, p. 215.

⁴⁰ Richard Overy, *op. cit.*

lorsqu'il fut question de bombarder l'Italie, notamment ceux relatifs au patrimoine historique et culturel⁴¹.

Les efforts de protection patrimoniale mis en place par les armées alliées lors des premiers mois de la campagne italienne n'eurent donc que très peu d'efficacité concrète. À la lumière des paragraphes précédents, nous pouvons distinguer essentiellement trois raisons qui expliquent cette situation. Premièrement, la confusion et l'inefficacité des structures du gouvernement militaire, de l'armée et des communications lors de cette période affectèrent négativement le travail effectué par les monuments men. Ces problèmes furent présents à tous les niveaux des effectifs militaires, et furent éventuellement réglés dans les derniers mois de 1943, comme nous le verrons dans le prochain chapitre. Deuxièmement, la mise en place d'efforts centrés sur la préservation patrimoniale par l'armée fut en soi une nouveauté. Il y avait donc une importante courbe d'apprentissage et un inévitable réajustement à accomplir, une fois que ces efforts entrèrent en contact avec le chaos de la guerre. L'entreprise de préservation déployée par les armées alliées dans ces premiers mois de la campagne italienne écopa de cette réalité. De nombreuses améliorations furent encore une fois mises en place dans les dernières semaines de 1943 pour augmenter l'efficacité de la préservation patrimoniale.

Les difficultés liées à une structure organisationnelle déficiente et à l'aspect de nouveauté entourant cette entreprise de protection furent réglées après quelques mois. Les mesures de préservation patrimoniale durent cependant faire face à une troisième difficulté qui fut présente jusqu'à la fin du conflit, soit le désir des armées alliées d'empêcher toute influence sur la conduite de la guerre. La volonté alliée de sauvegarder les trésors italiens fut bien réelle, mais on refusa qu'elle ne s'exécute au détriment de la nécessité militaire. Ce fut donc un obstacle majeur au développement des efforts de protection, particulièrement dans les premiers mois de la campagne italienne. Cette position des autorités militaires s'atténua cependant à la suite d'une série d'événements qui forcèrent le haut commandement allié à repenser la place des efforts de préservation dans la structure militaire.

⁴¹ Claudia Baldoli et Andrew Knapp, *op. cit.*

4.3. Naples, le chaos de l'occupation

Le 3 septembre 1943, la 8^e armée, sous la direction de Montgomery, lança l'invasion de la péninsule italienne lorsqu'elle débarqua sur les côtes de la Calabre. Elle fut suivie par la 5^e armée six jours plus tard, alors que celle-ci débarqua sur les plages de Salerne⁴². Par cette invasion, les Alliés mirent le pied de façon permanente sur le continent ouest-européen pour la première fois depuis la débâcle de la campagne de France de 1940. Malheureusement, avec l'avancement du front s'amorça également le bal des destructions. Comme nous l'avons vu plus haut, les Alliés n'hésitèrent pas à larguer leurs bombes sur les villes italiennes afin d'appuyer l'offensive terrestre, augmentant ainsi la pression sur les populations et sur le gouvernement fasciste. Les combats dans les villes et villages menèrent également à de nombreux dommages, tout comme le pillage et les dégradations causées par les troupes alliées peu sensibilisées au sort du patrimoine italien. Également, les Alliés ne permirent à aucun monuments men d'accompagner les troupes sur le terrain. Aucune forme d'encadrement pour sauvegarder les monuments et les trésors italiens ne fut donc mise en place dans ces premières semaines d'invasion. Tous ces facteurs menèrent à une situation particulièrement chaotique lorsque les Alliés prirent possession de la ville de Naples. La précarité dans laquelle se trouva alors le patrimoine de cette municipalité souligna au haut commandement l'importance de réformer les efforts liés à sa protection⁴³.

La Campanie fut la première région péninsulaire italienne comportant un important volume d'œuvres d'art et de trésors historiques à se voir menacée par la guerre. Son territoire comporte des lieux importants comme la ville de Naples, les ruines antiques de Pompéi et les villages de la côte amalfitaine. Malgré cela, les Alliés ne mirent en place aucune instruction pour prévenir les destructions de monuments importants dans leurs plans d'invasion, notamment celui concernant la prise de Naples, qui eut lieu le 1^{er} octobre 1943. En observant la planification de l'opération Avalanche, dont l'objectif fut la prise de la capitale de la Campanie, on s'aperçoit que les Alliés ne préparèrent aucune démarche à suivre ni aucun plan visant la protection du patrimoine de la ville⁴⁴.

⁴² Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 26.

⁴³ Pour une description du chaos à Naples, voir Lynn H. Nicholas, *The Rape of Europa*, *op. cit.*, p. 233 à 238, et Ilaria Dagnini Brey, *op. cit.*, p. 77 à 86.

⁴⁴ Plans pour l'Opération Avalanche, 22 août 1943, NAL, WO106/3992.

En soi, cette absence n'est pas surprenante si l'on considère que ce sont des documents militaires, dont l'unique objectif fut la prise par les Alliés d'une ville importante. Mais en comparant ces plans avec la préparation élaborée pour la prise de villes comme Rome ou Florence plus tard dans le conflit, il est possible de percevoir une évolution dans l'approche alliée face au patrimoine italien⁴⁵. Pour ces deux dernières municipalités, les Alliés mirent en place une campagne de sensibilisation importante auprès de leurs troupes, ainsi que de nombreuses directives militaires claires pour éviter au maximum de voir les troupes anglo-américaines endommager le patrimoine alors entre leurs mains. Les politiques patrimoniales mises sur pied plus tard sur le front européen furent en grande partie dues au manque de préparation des Alliés lors de la prise de Naples. En effet, les premières semaines d'occupation de la municipalité furent un tel désastre sur le plan patrimonial qu'elles contraignirent les militaires à repenser leur approche.

Le rapport final de la sous-commission du Monuments, Fine Arts, and Archives de 1945 sur la Campanie résume bien la situation chaotique entourant le sort des trésors historiques napolitains dans les premières semaines de la libération :

« In the first flush of victorious entry, Allied troops occupied many historical monuments - The National Museum, the Royal Palace, the Museum of San Martino, the Castel Nuovo, the Villa Floridiana - and there began the protracted and at times discouraging struggle to persuade our forces against playing into the hands of the Nazi-Fascist propaganda machine by thoughtless abuse of national monuments after their capture. NAPLES became one huge billeting problem, the principal congested centre of Allied supply and communications, already packed with an essentially unruly populace, further jammed with thousands of troops and innumerable military service installations, overrun by Allied troops by day and bombed by the Germans at night »⁴⁶.

Les monuments men furent alors pris dans une structure administrative régionale rigide, comme nous l'avons vu plus haut, imposant à ses membres d'attendre la libération complète de leur région respective avant de pouvoir s'y présenter. Ce n'est donc que le 19 octobre 1943 que l'officier affilié à la Campanie, le major Paul Gardner, put faire son entrée dans la capitale régionale. Il y eut donc une période de latence de 19 jours pendant laquelle, dans toute la ville de Naples, personne du côté

⁴⁵ Pour la prise de Florence, voir notamment : Formation du Quartier général de Florence, 31 août 1944, NAL, WO204/9703. Pour la prise de Rome, voir notamment : Instructions pour l'occupation de Rome, 13 décembre 1943, NAL, WO204/3692, et Conduite de la 5^e armée à Rome, 6 juin 1944, NAL, WO204/3692.

⁴⁶ Rapport final du M.F.A.A. sur la Campanie, 25 novembre 1945, NAL, T209/18/6.

allié ne fut responsable de s'occuper du sort des monuments et œuvres d'art. En plus de cette absence, les structures administratives alliées ne furent alors pas prêtes à soutenir l'occupation d'une municipalité si importante, ce qui ouvrit la porte à la perte temporaire de discipline des troupes y étant stationnées. L'université fut victime de pillage et de vandalisme, tout comme le palais royal, également utilisé pour accommoder les troupes anglaises, françaises et américaines. Lynn H. Nicholas rapporte que des soldats alliés, accompagnés de prostituées napolitaines, y arrachèrent les tapisseries pour s'en faire des déguisements⁴⁷. L'utilisation du Museo Nazionale à des fins de stockage de matériel militaire et le cantonnement des troupes responsables fut aussi grandement problématique. Paul Gardner écrivit d'ailleurs :

« Because of the nature of the building it is impossible to close off any section, and troops would have access to the entire structure, its collections and libraries. The above unit claims that they are quartering only 40 men in the building, but the procedure with such requisitions has always been that once a section is occupied, in a short time the entire building is taken. I have seen too many occupied historical monuments, such as the Palazzo Reale, the Castel Nuovo, the Biblioteca Nazionale and the University reduce to a shamble by troops to foresee any other destiny for the Museo Nazionale. [...] I cannot protest too strongly against such a requisition. The continued requisitioning and pillage of historical monuments in Naples is furnishing just the type of propaganda that the Germans and Fascists use with telling effect. Further, once troops are quartered in the midst of one of the greatest collections of all Italy, I can not assume any responsibility for safety »⁴⁸.

Malgré les fortes protestations de Gardner et ensuite, de Leonard Woolley, les officiers responsables refusèrent de changer de bâtiment pour y entreposer leur matériel. Un autre incident concernant des pillages par les troupes britanniques au Castel Nuovo éclaire également sur l'autorité dérisoire des monuments men pour la protection du patrimoine napolitain auprès des troupes. Selon Woolley :

« Major Gardner reported that he had protested to the officer in charge about the theft of the picture; the officer's reply was to the effect that the incident was not important and he did not think it his duty to take any action »⁴⁹.

⁴⁷ Lynn H. Nicholas, *op. cit.*, p. 233.

⁴⁸ Mémorandum de Paul Gardner au Colonel Hume, 18 novembre 1943, NAL, WO204/2987.

⁴⁹ Rapport de Sir Leonard Woolley sur le vandalisme allié au Castello Nuovo, 7 décembre 1943, NAL, WO204/2986.

Ces différents événements soulignèrent à la fois l'impuissance que possédèrent les hommes chargés de la protection patrimoniale à cette période dans le conflit et le peu de connaissances qu'avaient les militaires alliés sur le terrain quant aux efforts à déployer à cette fin. Dans l'un de ses rapports produits concernant la situation napolitaine, Sir Leonard Woolley résuma très bien la situation des monuments men :

« The incident has brought to light the weakness of the position of the C.A. Officers; at present they can appeal to no ruling which applies to the combatant forces, and can merely oppose their own opinions regarding the treatment of historic monuments to the opinions of billeting officers, or C.Os. »⁵⁰.

Ainsi, les mois d'octobre et de novembre 1943 furent le théâtre de l'inévitable défaillance du « système » de préservation mis en place par les Alliés jusqu'alors. Les événements napolitains marquèrent un tournant dans l'histoire de la protection patrimoniale alliée puisqu'ils forcèrent le haut commandement anglo-américain à repenser la place à donner à ces préoccupations dans l'effort de guerre et d'agir de façon concrète pour éviter que cette situation ne se répète.

4.4. Conclusion

Les efforts de préservation patrimoniale mis en place par les militaires alliés pour la guerre terrestre ne furent donc pas particulièrement efficaces dans les premiers mois de la campagne italienne. L'action de sauvegarde fut victime des structures déficientes qui lui furent imposées par des autorités alliées inconscientes des besoins réels d'une telle entreprise et réticentes à l'idée que ces objectifs secondaires puissent avoir un impact sur les décisions militaires. Le souci des autorités alliées d'éviter que la conduite de la guerre ne soit entravée par des nécessités extérieures les rendit particulièrement conservatrice sur la question du patrimoine. C'est pourquoi, du moment où ils débarquèrent en Sicile, et ce, jusqu'à l'occupation chaotique de Naples, les Alliés ne virent pas d'intérêt à réformer ces politiques. Également, les campagnes de bombardements aériens démontrèrent très bien la position secondaire de la sauvegarde patrimoniale dans les priorités alliées. S'ils furent sensibles à l'importance historique et culturelle des villes italiennes, les Alliés choisirent tout de même de procéder massivement à des offensives aériennes sur ces dernières.

⁵⁰ Rapport de Sir Leonard Woolley sur l'occupation militaire du Museo Nazionale, 7 décembre 1943, NAL, WO204/2986.

Pour eux, les bénéfices de ces attaques furent beaucoup plus importants que ce qu'ils auraient retiré de leur éventuel endiguement.

Plus largement cependant, les défis rencontrés dans la mise en place des efforts de préservation lors des premiers mois de la campagne italienne s'inscrivirent dans une dynamique conceptuelle et évolutive quant à la place du patrimoine dans les objectifs de guerre. Ces lents changements de point de vue furent présents au sein des cercles décisionnels alliés tout au long de la guerre sur la péninsule, même après la réforme des structures organisationnelles défailtantes suite aux déboires napolitains. La mouvance de ces perceptions s'explique par le point de vue avec lequel les militaires examinèrent la question. Les Alliés ne virent pas les événements du conflit à travers le prisme de la préservation. Au contraire, les politiques patrimoniales furent abordées selon les besoins militaires spécifiques. C'est pourquoi les structures opérationnelles et organisationnelles dans lesquelles évoluèrent les efforts de sauvegarde furent lentes à intégrer le changement. La priorité donnée à ces besoins dans ces premiers mois de campagne fit d'ailleurs écho à la réception donnée aux efforts de la Roberts Commission et du Vatican. Les autorités alliées n'acceptèrent pas plus l'ingérence des monuments men dans les décisions militaires, et ce, même s'ils furent eux-mêmes membres des forces armées. Durant cette période de la guerre, la suprématie de la nécessité militaire dans les priorités alliées fut totale.

CHAPITRE V

LA PROTECTION PATRIMONIALE EN ITALIE : DE LA PRISE DE NAPLES À LA REDDITION ALLEMANDE

Les déboires que connurent les Alliés lors de la conquête et de l'occupation subséquente de la ville de Naples furent un moment décisif de l'histoire de la préservation de l'héritage historique et culturel italien par les Alliés. Comme nous l'avons observé, les problèmes napolitains furent en effet symptomatiques des défaillances présentes dans les politiques patrimoniales alliées des premiers mois de la campagne. Les profanations, pillages et maltraitances auxquels s'adonnèrent les troupes anglo-américaines à Naples à partir du 1^{er} octobre 1943 obligèrent alors les autorités militaires à repenser et réformer leur approche de la protection du patrimoine, y compris lors des périodes de combat.

Comme nous le verrons dans les pages qui suivent, la réorientation de la politique militaire à l'égard de la protection patrimoniale en Italie suite aux échecs de Naples porta fruit. Notamment, le M.F.A.A. eut droit d'intégrer le quartier général des armées sur le front, permettant une meilleure coordination avec les autorités militaires ainsi qu'une plus grande rapidité d'action. Le travail des monuments men eut également droit à une meilleure reconnaissance, facilitant par le fait même l'imposition de mesures visant à protéger le patrimoine de l'occupation des troupes. Finalement, les décideurs alliés comprirent la nécessité de mettre en place certains efforts pour préserver le patrimoine des menaces terrestres et aériennes, et ce, le plus rapidement possible. Toutefois, le nouvel intérêt et la nouvelle énergie déployée de la part des autorités militaires furent motivés principalement par les avantages militaires, diplomatiques et politiques qui ressortirent de cet engagement. L'impulsion morale ou idéologique ne joua guère un rôle prépondérant. Aussi faut-il souligner que toute question de préservation patrimoniale fut subordonnée aux impératifs militaires de la campagne, qu'ils soient dans les airs ou sur le terrain, et ce, même après les événements de Naples.

Donc si les Alliés mirent en place de nombreuses réformes dans leur approche de la protection patrimoniale, celle-ci ne réussit jamais à faire le poids face à ce que l'on considérait comme essentiel dans la poursuite de la victoire. Ces efforts eurent sans conteste des impacts sur des objectifs militaires plus secondaires. Ils n'eurent cependant pas d'influence significative sur les décisions concernant la conduite de la guerre.

Ce chapitre étudiera les efforts de protection patrimoniale développés par les Alliés suite à l'expérience napolitaine, surtout du point de vue des autorités militaires¹. Nous les analyserons à partir des réformes mises en place en fin 1943, jusqu'à la fin de la guerre en mai 1945. Nous verrons que les Alliés, malgré une volonté sincère de protéger au maximum de leur capacité le patrimoine italien, limitèrent fortement leurs politiques de sauvegarde pour éviter toute influence extérieure sur les décisions nécessaires à la victoire militaire. S'ils mirent en place des réformes pour répondre aux défauts révélés par les pillages et destructions ayant eu lieu à Naples, les militaires ne cherchèrent pas à donner une place plus significative à ces objectifs patrimoniaux, surtout dans les zones de combat. L'importance du patrimoine reste alors dépendante des aléas de la guerre. Ces politiques furent mises en valeur lorsqu'elles donnèrent un avantage aux Alliés, comme à Rome ou à Florence, et ignorées lorsqu'elles entravèrent la conduite de la guerre, comme à Monte Cassino.

5.1. La réforme du M.F.A.A.

Tout d'abord, les événements ayant eu lieu à Naples jetèrent sur les armées alliées une ombre fortement défavorable. Les Alliés envoyèrent alors Leonard Woolley, nommé au poste d'Archaeological Adviser, à Naples à partir de novembre 1943 afin qu'il puisse y analyser la situation et suggérer des améliorations à apporter². Face à la situation napolitaine, Woolley se fit une idée sur les principales failles du système ayant causé les problèmes napolitains. Comme on peut le lire dans son rapport adressé au général Holmes :

« Major Gardner, MFA officer in Naples, was doing his best to prevent damage but was hindered by the following:

¹ Encore une fois, le point de vue militaire fait défaut dans les études principales sur la préservation patrimoniale pendant la Seconde Guerre mondiale, y compris dans l'étude importante de Nicola Lambourne, *op.cit.*, et de Lynn H. Nicholas, *op. cit.*

² Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 27.

- a. Lack of Directives to Tactical Commanders on sparing works of art and monuments.
- b. Inability to devote his full time to MFA duties inasmuch as he was still serving as Educational Advisor.
- c. Hesitancy to order the Italians to take necessary steps against their will.
- d. The fact that Naples has been made a rest area for troops, discipline is lax and everything goes. [...] The problem is one of authority. AMG officers, however, well qualified to judge what should be protected, can accomplish very little, when tactical units are involved, apart from attempting to convince tactical commanders that their views are justified. The final decision rests with the individual commander and he may or may not see reason in the AMG officer's explanation »³.

Woolley fit un travail intensif pour réussir à se faire entendre auprès du haut commandement sur le besoin de mettre en œuvre des changements au niveau de la préservation patrimoniale. Mais il ne fut pas le seul à mettre de la pression sur Eisenhower. Une lettre de John J. McCloy, sous-secrétaire d'état américain présent à Naples au même moment que Woolley, adressée au général en chef américain, fait écho à ces préoccupations. Elle démontre également qu'une volonté politique d'amélioration des efforts de préservation était présente dans les sphères décisionnelles alliées :

« There was evidence of some careless and what seemed to be unnecessary use of great historical or national monuments by troops. [...]. Crimes are being committed in the name of military necessity that I think could be avoided by some pronouncement from you. If you are fighting a battle, you can't help it if you knock the corner of a Greek temple that stands in the battlefield. With a little more effort and some greater inconvenience you can billet troops elsewhere than in the midst of a scientific collection in the Naples University or use the famous Naples Museum which still has many easily removable objects in it for a storehouse. We have been running many articles in the States as to the good work the Armies in Italy are doing toward respecting the great monuments of Italy, but I was a bit shocked at the way the thing was operating in Naples itself. When we get to Rome, I suggest a better system should be devised whereby it would not be possible for every combat officer to take the course of least resistance in the name of military necessity in the accommodation of his troops. Could not some expeditious method be set up whereby the military government people could have authority to veto the use of the great monuments for billeting unless overruled by the Commanding General? Now they have to yield in practically every instance »⁴.

³ Rapport du major Rowell au général Holmes, 17 décembre 1943, NAL, WO204/2986.

⁴ Lettre de John. J. McCloy au général Eisenhower, 13 décembre 1943, Eisenhower's Presidential Papers, Principal Files, Box 75, NAID n.7584064.

Les pressions de Woolley et de McCloy sensibilisèrent les décideurs militaires alliés à l'importance de tenir compte du patrimoine dans la gestion du conflit. Ils mirent alors sur pied la Collier Commission, dont l'objectif fut d'enquêter sur les problèmes survenus à Naples. Les conclusions de cet examen soutinrent qu'aucun dommage ne fut fait par les troupes alliées sur un monument de première importance. Si elle absout entièrement les forces armées, probablement pour des raisons plus politiques qu'architecturales, la commission suggéra la distribution à tous les échelons de pamphlets destinés à la sensibilisation à l'importance de la protection patrimoniale.

Le changement d'attitude de la part du haut commandement fut cristallisé dans son ordre général 68 et dans une lettre d'Eisenhower à tous les commandants⁵, datant du 29 décembre 1943 :

« Today we are fighting in a country which has contributed a great deal to our cultural inheritance, a country rich in monuments which by their creation helped and now in their old age illustrate the growth of the civilization which is ours. We are bound to respect those monuments so far as war allows.

If we have to choose between destroying a famous building and sacrificing our own men, then our men's lives count infinitely more and the building must go. But the choice is not always so clear-cut as that. In many cases the monuments can be spared without any detriment to operational needs. Nothing can stand against the argument of military necessity. That is an accepted principle. But the phrase « military necessity » is sometimes used where it would be more truthful to speak of military convenience or even of personal convenience. I do not want it to cloak slackness or indifference.

It is a responsibility of higher commanders to determine through A.M.G. Officers the locations of historical monuments whether they be immediately ahead of our front lines or in areas occupied by us. This information passed to lower echelons through normal channels places the responsibility of all Commanders of complying with the spirit of this letter »⁶.

Ces documents s'avèrent importants dans l'approche qu'eurent les Alliés de la préservation du patrimoine. Par cet ordre général, Eisenhower établit la protection des trésors italiens comme un objectif officiel des forces alliées et dicta les cadres dans lesquels les militaires durent agir lorsqu'ils furent confrontés à des bâtiments ou œuvres patrimoniaux. En théorie, une fois la nécessité militaire comblée, le commandant sur le terrain se devait de protéger au mieux de ses

⁵ Ordre général 68, 29 décembre 1943, NAL, WO220/593.

⁶ Lettre d'Eisenhower à tous les commandants, 29 décembre 1943, NAL, WO204/3691.

capacités les œuvres et les monuments en danger. Cette différenciation entre les activités de préservation pendant le combat et les engagements après la bataille créa une confusion quant au cadre donné aux politiques patrimoniales. En effet, si les limites imposées par ces ordres d'Eisenhower soulignèrent clairement la nécessité de préserver le patrimoine européen, elles continrent de nombreuses ambivalences. Cela évita aux militaires d'avoir les mains liées par les objectifs patrimoniaux lors d'opérations sur le terrain, tout en remplissant leur devoir en gérant les territoires nouvellement occupés. Dans l'appel d'Eisenhower, il n'y a en effet aucune définition de ce qu'était la nécessité militaire. Il donna ainsi aux commandants une très grande flexibilité d'interprétation de cet ordre. Ces derniers n'hésitèrent pas non plus à exploiter ces lacunes. Ainsi, une lecture attentive de la proclamation du 29 décembre 1943 d'Eisenhower révèle l'utilité plus pragmatique que cette dernière eut pour les militaires alliés. À défaut d'avoir la capacité réelle d'influencer les opérations et la conduite de la guerre, cet ordre permit d'appuyer efficacement l'image de protecteurs de la civilisation que voulurent se donner les Alliés. Il fut donc principalement une stratégie visant à favoriser la cause alliée auprès de l'opinion publique.

Malgré tout, ce document eut une influence concrète sur les efforts de protection. Il jeta les bases sur lesquelles se développèrent les politiques patrimoniales associées aux différentes branches des armées alliées. Les pressions civiles, politiques et diplomatiques, accentuées par les déboires de la campagne italienne, menèrent les militaires à réformer les structures de préservation qui furent présentes dans les premiers temps du conflit sur la péninsule. Eisenhower permit ainsi que les efforts de sauvegarde des trésors culturels et historiques puissent avoir, jusqu'à un certain degré, une place dans les objectifs militaires.

La réorganisation du M.F.A.A. s'inscrit dans une refonte de la structure administrative du gouvernement militaire allié datant du 24 octobre 1943, qui prit le nouveau nom d'Allied Military Government (A.M.G.). On confia alors à ce dernier la gestion de 22 sous-commissions différentes. Le M.F.A.A. n'était que l'une d'entre elles⁷. Il n'était donc en rien une composante unique ou privilégiée de la machine militaire alliée. Dans ce réaménagement, les divisions administratives régionales déjà établies furent conservées, avec quelques modifications mineures. Le M.F.A.A. continua ainsi d'être en grande partie géré selon ce système. Les territoires encore sujets aux

⁷ Rapport de Henry Newton sur l'état du M.F.A.A., *op. cit.*

opérations militaires furent quant à eux placés sous la gouverne directe du groupe d'armée y étant déployé. Les régions libérées considérées comme stratégiquement inutiles furent remises entre les mains du gouvernement italien⁸.

On divisa le M.F.A.A. en trois sections différentes : D'abord, le quartier général de la sous-commission. Ensuite, les officiers intégrés aux A.M.G. Groups opérant auprès des groupes armés sur le terrain. Finalement, ceux travaillant dans les différentes régions administratives. Cette nouvelle structure permettait aux monuments men une présence plus importante au sein des instances militaires. Elle répondait également en partie aux tensions créées par les différences fondamentales que présentait la protection directe et indirecte. Finalement, elle augmentait drastiquement la rapidité d'action des monuments men.

Premièrement, les officiers assignés à des régions administratives s'occupèrent de superviser la mise en place des réparations, d'évaluer le coût de celles-ci, de dresser une liste des monuments endommagés et d'établir un partenariat clair avec les instances italiennes chargées du patrimoine. Ce fut eux qui se chargèrent de mettre en place la préservation et la conservation des monuments et œuvres d'art sur le long terme. Ils ne firent donc pas un travail de protection directe. Leur assignation était alors essentiellement la même que lors des premiers mois de l'invasion alliée en Italie.

Deuxièmement, les officiers présents au Quartier général de la sous-commission obtinrent le mandat de collecter et distribuer toute information utile au travail des hommes sur le terrain, et de rapporter tous les accomplissements du M.F.A.A. aux autorités intéressées. Ils durent également aider le gouvernement italien à rebâtir ou réactiver les instances gouvernementales responsables du patrimoine. Ils s'occupèrent aussi de la communication avec le haut commandement (A.F.H.Q.), les corps d'armée opérant sur la péninsule italienne, l'Allied Army in Italy (A.A.I.), et la Mediterranean Allied Air Force (M.A.A.F.). Le but de la liaison entre ces différentes instances fut :

⁸ Rapport de Henry Newton sur l'état du M.F.A.A., *op. cit.*

« [...] to coordinate the operations of MFA & A officers with the tactical units and to render such technical aid as necessary in the matter of the location and importance of Historic Monuments in target areas for the MAAF »⁹.

C'est à travers le travail de cette section que les efforts de protection des monuments men influencèrent les opérations de bombardement aérien. Ce fut également grâce à leur quartier général que les hommes chargés de la protection patrimoniale eurent accès aux autorités militaires. Cette instance aida la transmission d'informations essentielles pour la protection des trésors italiens, pour que ces derniers soient ainsi pris en compte lors de la planification des opérations militaires.

Le travail fait par le M.F.A.A. dans leur quartier général s'avéra donc essentiel à la concrétisation de la protection patrimoniale sur le terrain. Mais en réalité, le maintien d'un personnel suffisant pour accomplir la tâche colossale assignée à cette section fut plutôt ardu. L'une des constantes du M.F.A.A. au courant de la guerre fut le manque d'officiers qualifiés pour l'accomplissement efficace des tâches. Ward-Perkins, à la tête de la sous-commission en Italie, écrivit, dans une lettre au colonel Newton :

« The primary difficulty is that from now on Ernest and I will be alone at HQ as all our flock are now in the field. [...] As to reports we'll do what we can. Thanks to the commitments in the north we are dreadfully short here. Even Perry (Lt. Perry Cott, USNR) is having to go, throwing Region IV as an additional burden into my reluctant lap; and with Pennoyer out there's photography too to deal with. I'm sure it's the right way and that if anybody goes short it must be HQ and not the field »¹⁰.

Cette section essentielle du M.F.A.A. dans la prévention des destructions causées par les offensives militaires ne put donc pas effectuer sa tâche au maximum de ses capacités. Ce manque de ressources fut également criant quant aux moyens de transport, de matériaux de construction et d'équipements photographiques. Par exemple, tout au long de la campagne, les monuments men sur le terrain eurent de la difficulté à se procurer des engins mécanisés qui, pour la grande majorité, furent dans un état lamentable. Cette réalité fut une part importante de la guerre pour ces hommes qui réussirent tout de même à en faire ressortir le côté ludique. Ils prirent plaisir à baptiser ces véhicules, les jeeps ironiquement nommées « Hammond's Peril » et « Delfino Delight » étant

⁹ Rapport de Henry Newton sur l'état du M.F.A.A., *op. cit.*

¹⁰ Lettre de Ward-Perkins à Newton, 19 septembre 1944, NAL, WO220/625.

particulièrement connues à travers la sous-commission. Au cœur de nombreux échanges au sein du M.F.A.A., cette pénurie fut l'une des principales entraves au travail des monuments men. Comme le major Newton le fit observer :

« The problem of materials for the application of first aid measures to damaged buildings is quite a serious one and thoroughly appreciated over here. Shipments, however, of building materials must obviously have a low priority and such shipments cannot be made unless they are requested by the Theater Commanders. I don't see any solution to this problem at the moment. I feel that our officers in the field will have to exercise every possible ingenious method to accomplish as much as they can with the material and labor available. This seems to be a somewhat cold blooded statement to make; however, in view of the problem of tonnage, I am quite sure that you understand that it is a case of first things first »¹¹.

Cette pénurie ne s'améliora que très peu pendant le du conflit. En août 1944, le M.F.A.A. se plaignait encore du manque criant de transport. Le directeur de la sous-commission n'avait effectivement aucun véhicule lui étant assigné et les deux officiers rattachés à la 8^e armée n'avaient qu'un seul transport, qu'ils durent se partager¹². Ce fait souligne ainsi la dualité présente dans les réformes des efforts de protection patrimoniale mis en place par les autorités militaires alliées. Si les Alliés acceptèrent de revoir et repenser les structures de la sous-commission, ils ne lui consentirent tout de même pas les moyens en hommes et en matériel pour accomplir leur mission efficacement.

Finalement, les Alliés acceptèrent de répondre à une demande importante des monuments men en assignant des spécialistes aux territoires sous l'autorité des 5^e et 8^e armées, alors en action sur la péninsule :

« It is suggested that there should be an adviser on Fine Arts and Monuments with the Advances AMG Hq. 15 army Group and one each with the AMG HQs with 5th and 8th armies and with any future operating armies [...] A great deal of unnecessary damage to buildings and equipment could be prevented if an Adviser were able to go forward and see that guards were posted on empty buildings, that before troops were billeted, valuable books and equipment was stored under lock, and that where

¹¹ Lettre de Newton à Geoffrey Webb, 20 avril 1944, NAL, FO371/40683.

¹² Recommandations du major Newton pour le M.F.A.A., 24 août 1944, NAL, WO204/2988.

alternative quarters were available troops were not billeted in monuments, museums, libraries, etc. »¹³.

Les principales tâches de ces officiers furent parfaitement résumées dans un rapport de Henry Newton :

« The primary task of these MFA & A officers is to be as close to the tactical situation as possible to prevent damage to cultural works during the initial phases of the operation and occupation. They also prepare occupancy reports as soon as possible covering the status of cultural works in occupied areas. [...] They also maintain active liaison with the MFA & A officers of the AMG Sections as the various Regions pass from Army Control to the Administrative control of AMG-ACC »¹⁴.

Les avantages d'une telle structure furent nombreux. D'abord, elle permit un meilleur contrôle sur le cantonnement des troupes et une plus grande rapidité d'exécution pour les réparations urgentes des bâtiments patrimoniaux endommagés. Pour les Alliés, les pillages et le vandalisme causés par leurs troupes furent l'une des principales sources de problèmes patrimoniaux. La présence d'un monuments men sur les lieux dans les heures ou les jours suivant l'occupation d'une ville fut donc essentielle pour contrer de telles actions : « The advisers found in Sicily that it was much easier to secure cooperation in avoiding billeting in artistic or cultural places than to get troops out once they were in »¹⁵.

Une telle structure permit également aux Alliés de gérer efficacement les caches d'œuvres d'art découvertes par leurs armées. Les musées italiens, croyant que les villes seraient les principales cibles militaires des deux belligérants, choisirent d'exiler leurs collections vers des lieux sûrs, loin de toutes grandes villes. Or, cette erreur d'appréhension de la réalité tactique du conflit plaça ces œuvres face à de grands périls. Sur le front italien, les combats prirent place bien plus dans les campagnes que dans les villes, exposant ainsi à de possibles dangers les collections y étant cachées. La rapidité d'action des hommes du M.F.A.A., une fois la présence des collections découverte, fut essentielle. La nouvelle structure permettant d'opérer en zones avancées offrit aux monuments men la capacité d'action nécessaire à la protection de ces trésors. Cette assignation, même si elle ne

¹³ Rapport sur la position des conseillers du M.F.A.A., 24 octobre 1943, NAL, WO220/593/11.

¹⁴ Rapport de Henry Newton sur l'état du M.F.A.A., *op. cit.*

¹⁵ Mémoire sur la conservation des monuments et œuvres d'art, 1^{er} novembre 1943, NAL, WO220/593/12.

permit qu'à deux ou trois officiers d'opérer sur les territoires sous le contrôle des 5^e et 8^e armées, fut donc indispensable à l'application efficace de la protection patrimoniale. C'est également à travers le travail de ces officiers que les efforts du M.F.A.A. eurent le plus d'impact sur la conduite de la guerre.

Toutefois, ces réformes structurelles n'étant qu'un début, de nombreuses améliorations continuèrent de se faire attendre. Par exemple, il fallut patienter plusieurs mois avant que ces officiers ne fussent mis au courant des opérations à venir. En étant privés de ces informations, il fut impossible pour les monuments men de se préparer efficacement aux réalités à venir :

« MFA & A Officers with our Armies should be advised of the impending tactical operations. It is essential that the MFA & A Officers do their advance planning the same as any other staff section if they are to properly accomplish their mission »¹⁶.

Si la coopération s'améliora à partir de la fin de 1944, le fait que le M.F.A.A. dût constamment chercher à se faire entendre des autorités militaires démontre à nouveau que, malgré les réformes, la protection du patrimoine demeurait loin au bas des priorités militaires alliées.

Soulignons un dernier changement dans l'organisation du M.F.A.A., également mis en place à la fin de 1943. Au moment de l'invasion de la Sicile, les prérogatives de la sous-commission comprenaient la gestion de l'éducation. Ces tâches consistaient à chapeauter la remise en marche du système d'enseignement et des bâtiments scolaires sur les territoires conquis. Ce rôle fut cependant particulièrement complexe et éloigné du travail patrimonial. Les monuments men s'en plaignirent rapidement aux autorités militaires, dénonçant le fardeau que représentaient ces prérogatives et leur manque d'expertise en la matière. Dans le processus de réorganisation de la sous-commission, on retira donc toute obligation liée à l'éducation. Les monuments men purent ainsi se concentrer uniquement sur la protection du patrimoine italien. On ajouta également les archives aux devoirs de la sous-commission. Mais comme nous l'avons évoqué plus tôt dans cette étude, celles-ci furent abordées de façon séparée et très différemment du patrimoine culturel et historique sur le terrain.

¹⁶ Recommandations du major Newton pour le M.F.A.A., *op. cit.*

Ainsi, les changements apportés au M.F.A.A. après les déboires napolitains furent surtout structureaux. Il devint essentiel pour les Alliés de revoir le fonctionnement de cette sous-commission, dont le travail s'avérait inefficace face aux limitations qui lui furent imposées. Si les diverses modifications furent sans conteste des améliorations par rapport à ce qui était en place jusqu'alors, elles ne permirent pas nécessairement aux efforts de protection de prendre un espace plus important dans l'échiquier militaire. Elles permirent avant tout à la sous-commission de fonctionner efficacement pour atteindre ses précédents objectifs. Ainsi, si les événements de Naples poussèrent les militaires à améliorer une organisation défailante, ils ne réussirent pas à la rendre plus importante.

5.2. La protection patrimoniale et la réalité de la guerre

5.2.1. Les offensives aériennes et le patrimoine italien

La réorganisation du M.F.A.A. répondit à certains besoins évidents dans l'approche militaire de la protection patrimoniale. Elle ne toucha toutefois que très peu à ce qui constitua la principale menace pour le patrimoine italien, soit les bombardements aériens. Les militaires en eurent conscience et ils réfléchirent beaucoup à la question, de sorte que des mesures cherchant à garantir une certaine protection de l'héritage italien furent mises en place au sein du Mediterranean Allied Air Force (M.A.A.F.). En février 1944, les autorités militaires créèrent notamment une liste de villes italiennes, classées par ordre d'importance patrimoniale, et désignèrent les procédures à suivre concernant les possibles bombardements de ces municipalités :

« Category 'A'. ROME, FLORENCE, VENICE TORCELLO. These towns are in no circumstances to be bombed without authority from this Headquarters.

Category 'B'. RAVENNA, ASSISI, SAN GEMIGNANO, PAVIA, URBINE, MONTEPULCIANO, PARMA, AOSTA, TIVOLI, UDINE, GUBBIE VOLTERRA, SPOLETO, BORGO, SAN SPOLONE, ASCOLI, PICENO, COMO, PESARO, AQUILA and the Dalmatian Coast towns of SPALATO and RAGUSA. The bombing of these towns which have at present no particular military importance should be avoided if possible. If however it is for operational reasons considered essential that objectives in any of them should be bombed, there should be no hesitation in doing so, and full responsibility will be accepted by this Headquarter.

Category 'C'. PISTOIA, MODENA, BRESCIA, CREMONA, ZARA, SIENA, PISA, PADUA, VERONA, BOLOGNA, AREZZO, ORVIETO, FERRARE, VICENZA, PRATO, VITERBO, CORTONA, PIACENZA, LUCCA, RIMINI, FRASCATI, BRACCIANO, PERUGIA, ANCONA. There are important military objectives in or near these towns which are to be bombed, and any consequential damage is accepted ».

Ils mirent également en place certaines procédures :

« These objectives will not be bombed if they are obscured by cloud by day or night. [...] At night, these objectives will not be attacked unless the actual target can be identified and markers placed with reasonable certainty. This is left to the discretion of crews and their decision will not be questioned, but it must be understood that in the towns listed there should be no question of releasing bombs « In the target area » when the actual target cannot be located »¹⁷.

Ce document s'avéra l'une des principales créations alliées visant à protéger le patrimoine italien lors des offensives aériennes. Il fut également représentatif de l'approche alliée de la protection patrimoniale face aux bombardements tout au long de la campagne italienne. En effet, la situation politique et culturelle en Italie rendit la mise en place de vastes offensives aériennes plus complexes à mettre en place. La chute de Mussolini et l'adhésion du gouvernement italien à la cause alliée menèrent à l'invasion de la péninsule par les troupes allemandes. Aux yeux des Alliés, l'Italie n'était plus un territoire ennemi, mais devenait un territoire occupé¹⁸. Ils ne purent donc traiter l'Italie de la même manière que l'Allemagne, sans craindre des répercussions politiques et diplomatiques négatives. Ils larguèrent tout de même 276 312 tonnes de bombes sur le territoire italien entre 1943 et 1945¹⁹.

Les militaires cherchèrent à établir des normes qui permettraient de prévenir des destructions dans certaines municipalités, ciblées pour leur importance patrimoniale. Mais ce qui ressort d'une analyse plus poussée de ces normes est en fait le peu de limitation que l'on imposa aux offensives aériennes. D'abord, sur toute la péninsule italienne, seulement trois villes classées en catégorie A eurent droit à une protection importante, soit Rome, Florence et Venise. Le choix de ces trois villes peut à première vue paraître arbitraire. Aucune explication n'est donnée pour justifier ce choix. Pourtant,

¹⁷ Procédures concernant le bombardement des villes italiennes, 23 février 1944, NAL, WO204/1077.

¹⁸ À la suite du retournement d'alliance de l'Italie, en septembre 1943, l'Allemagne occupa la péninsule italienne. Les Alliés durent donc combattre les soldats allemands, et non les troupes italiennes.

¹⁹ Richard Overy, *op. cit.*, p. 530.

d'autres municipalités classées dans les catégories suivantes, comme Bologne ou Ferrare, possédaient également de nombreux trésors patrimoniaux. Encore, des villes d'importance historique et culturelle non négligeables comme Milan, Gênes ou Turin ne furent même pas nommées dans la liste. Ces omissions volontaires, observées d'un angle historique et patrimonial, sont majeures. C'est toutefois lorsque l'on recadre ce document dans une perspective militaire que cette négligence prend tout son sens. Le choix des catégories dans lesquelles étaient classées ces villes ne se fit pas selon leur importance historique. Leur classification fut vraisemblablement basée sur leur importance en termes de relations publiques. Les Alliés crurent que l'impact d'une attaque alliée sur une ville comme Florence serait beaucoup plus négatif sur l'opinion anglo-américaine et italienne que l'impact généré par l'attaque de villes telles que Bologne ou Prato. Ce fut d'abord pour éviter des complications au niveau de la propagande que ces trois villes furent mises à part, et non pour des raisons historiques ou humanitaires.

Ensuite, les Alliés pensèrent pouvoir limiter les effets négatifs des attaques aériennes sur les autres municipalités ciblées dans la liste, notamment celles ayant des objectifs militaires clairs. Comme l'affirment Claudia Baldoli et Andrew Knapp, les Alliés avaient la capacité de défendre leurs actions offensives auprès de la population italienne²⁰. Le poids de leur propagande, notamment par le médium de la BBC, fut immense. Ainsi, ils réussirent tout au long de la campagne italienne à propager le message que les bombardements furent un mal nécessaire dans la guerre contre le nazisme et le fascisme²¹. Dans cette optique, les Alliés purent se permettre un certain laxisme dans leur choix de villes à bombarder, puisque les effets négatifs des destructions patrimoniales furent contrecarrés par les effets qu'eurent ces attaques sur le moral italien et sur le lien d'attachement des Italiens avec leur gouvernement. Les Alliés voulurent donc protéger les trois municipalités de la catégorie A, car ils crurent que des attaques seraient plus difficiles à justifier auprès du public. Ironiquement, leur importance patrimoniale n'influença ces décisions que de façon marginale.

Retournons d'ailleurs à l'absence des villes importantes dans ces listes, comme nous l'avons évoqué plus haut. Pourquoi des villes comme Milan et Turin n'obtinrent-elles pas les mêmes faveurs que les villes de catégorie A? Cette absence s'explique encore par la nécessité militaire.

²⁰ Claudia Baldoli et Andrew Knapp, *op. cit.*, p. 129 - 130.

²¹ *Ibid.*

Ces agglomérations ne purent guère éviter le déchaînement des attaques alliées, car elles étaient particulièrement importantes sur les plans industriel, économique et idéologique. L'absence d'une municipalité comme Gênes peut également être justifiée par l'importance stratégique de son port pour l'effort de guerre de l'Axe. Les Alliés ne voulurent pas imposer de politiques patrimoniales dont les conséquences seraient des limitations dans la conduite de la guerre. Il fut donc logique que des centres urbains aussi importants pour l'effort de guerre ennemi soient ignorés lorsqu'il fut question de restreindre les opérations militaires.

Les Alliés voulurent tout de même encadrer les opérations aériennes, en améliorant le repérage et l'identification des objectifs en prévision d'une offensive. Ils rejetèrent ainsi théoriquement l'*area bombing* sur les villes ciblées afin d'éviter les destructions massives de ces villes patrimoniales²². Ces instructions furent appuyées par des photographies aériennes des villes possédant de petits encadrés soulignant la position des plus importants monuments dans chaque municipalité²³. La volonté de la part des militaires d'éviter au maximum les dommages inutiles aux villes inscrites sur cette liste fut réelle, comme le démontrent les nombreux échanges au sein du M.A.A.F. Par exemple, il est stipulé : « You are to ensure that these instructions are clearly understood by all Commanders and aircrews and that briefing is conducted in accordance with them »²⁴. Mais si la volonté de protéger le patrimoine fut sincère, le besoin d'éviter toute entrave aux besoins militaires prit le dessus sur toute autre considération. Par exemple, les autorités militaires laissèrent le poids des décisions sur les épaules des membres d'équipage, pour qui aucune pénalité ne fut prévue en cas de non-respect des règles de protection patrimoniale : « This is left to the discretion of crews and their decision will not be questioned »²⁵. À la base, ces procédures reposèrent donc sur la bonne volonté des hommes dans les airs. En remettant la décision à la discrétion des aviateurs, les Alliés s'assurèrent alors de n'avoir qu'un minimum d'impact sur la nécessité militaire²⁶.

²² Le terme « théoriquement » est ici utilisé, car, malgré les procédures mises en place, la majorité des raids sur le territoire italien furent menés par les Américains, dont les tactiques utilisées demandèrent aux aviateurs de voler en haute altitude afin d'éviter au maximum les pertes en hommes. Ces demandes rendirent les bombardements très imprécis et handicapèrent ainsi toute tentative d'attaque ciblée.

²³ Certains exemples peuvent être trouvés en annexe. (Photographies aériennes des anciens monuments italiens, NAL, AIR8/638 et AIR8/639). La création de ces cartes photographiques fut l'une des principales tâches de la Roberts Commission pour les forces armées.

²⁴ Communication du M.A.A.F. à l'Air Ministry, 7 avril 1944, NAL, AIR8/638.

²⁵ Procédures concernant le bombardement des villes italiennes, *op. cit.*

²⁶ S'il y aborde la protection patrimoniale, Overly ne se concentre pas sur le sujet. Il réussit cependant à faire une lecture lucide de la réalité politique à laquelle le M.A.A.F. fit face lorsqu'il mit en place ses opérations sur des régions contenant une forte densité de monuments historiques et culturels. Son étude est donc un excellent complément à la

Ce document ne réussit tout de même pas à garantir la protection des villes italiennes les plus importantes sur les plans historique et culturel. Les aléas de la guerre changèrent radicalement les perceptions alliées. Rome, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, fut bombardée dès l'été 1943 et subit de nombreux raids jusqu'à sa libération en juin 1944. Les villes de Florence et de Venise subirent également les affres des bombardements alliés au courant de la campagne. Dès janvier 1944, le général Alexander fit pression sur Wilson afin de pouvoir attaquer la ville toscane :

« Air bombardment of FLORENCE has been prohibited presumably on account of Historical and Cultural significance of that City, but FLORENCE is also the point at which the enemy's rail communications on which he must depend for maintenance in forthcoming crucial battle can most quickly and most effectively be cut by our Air Force. [...] Therefore urgently request that for this operation the ban on the bombing of FLORENCE be lifted, and that authority be given for air attacks to be carried out on rail communications targets at Florence »²⁷.

Les discussions à ce niveau continuèrent pendant près d'un mois. Il fallut attendre mars 1944 pour qu'une décision définitive soit prise quant à l'attaque de la ville. On décida alors de bombarder. Pourtant, cette décision fut prise après la création de la liste plaçant Florence dans la catégorie A. Pour les Alliés, les désavantages militaires engendrés par la protection de la ville s'avèrent trop grands pour que cette mesure de protection fût efficace :

« Florence Yards are a virtually important Centre of Rail Communications serving enemy front in Italy (bis). Up to now we have imposed on ourselves the severe handicap of leaving them alone in order to avoid any possibility of damage to the unique/treasures of city. To this end, we have had to attack a number of objectives round Florence in an attempt to achieve the same end which the attack of the single objective in the city would have served. We can no longer accept this handicap »²⁸.

Churchill lui-même n'eut pas à se torturer longtemps sur le sort du patrimoine florentin lorsqu'on lui proposa de bombarder la ville. Il se contenta de répondre : « Certainly bomb »²⁹. Les priorités

présente analyse. Pourtant, l'historien commet une erreur mineure lorsqu'il affirme que la catégorisation des villes italiennes pour les bombardements et les procédures à suivre datent d'avril 1944. Les sources démontrent que le document circula dans les cercles de commandement alliés dès la fin de février 1944. Overy, *op. cit.*, p. 532-533.

²⁷ Message du général Alexander au général Wilson, 14 janvier 1944, NAL, WO204/1069.

²⁸ Lettre du M.A.A.F. à l'Air Ministry, 1^{er} mars 1944, NAL, AIR8/1149.

²⁹ Message concernant le bombardement de Florence, 2 mars 1944, NAL, AIR8/1149.

militaires prirent donc rapidement le dessus sur toute considération patrimoniale. Mais si les Alliés furent prêts à ignorer leur propre réglementation pour attaquer la ville, ils craignirent tout de même les répercussions négatives d'un bombardement de Florence dans la presse.

« There has never been any Chiefs of Staff ruling against bombing FLORENCE and the matter is entirely within our discretion. The only point of concern to us is that the subject is handled properly in the press »³⁰.

Dans un échange entre les généraux Peck et Slessor, on comprend que, pour les Alliés, la préparation de la presse à un tel événement fut aussi importante que la préparation de l'opération elle-même. Ils mirent alors sur pied différentes approches pour justifier l'attaque sur la ville. D'abord on affirma que, jusqu'alors, l'importance patrimoniale avait empêché les Alliés d'attaquer et qu'ainsi, ils avaient concédé un avantage important aux Allemands. Les Alliés se donnèrent ainsi le rôle de protecteurs du patrimoine italien, qui n'était pas sans les avantager auprès de l'opinion publique. Ensuite, on expliqua que, comme à Rome, les Allemands profitèrent abondamment des hésitations qu'avaient les Alliés face à une attaque de la ville. Aussi, on proposa de souligner à la presse les mesures prises pour protéger le patrimoine florentin, notamment l'utilisation des aviateurs les plus expérimentés et une offensive de jour à basse altitude. On termine en remettant la faute de l'attaque sur les troupes allemandes : « [...] we can not guarantee that no damage will be caused to city and for this the Germans must celarly (sic) bear responsibility »³¹.

Mais toutes ces mesures visant à protéger le patrimoine florentin ne purent masquer le fait que Florence elle-même fut victime des bombardements aériens alliés. Les Alliés démontrèrent ainsi les grandes limites de leurs politiques de protection patrimoniale liées aux bombardements aériens. Si Florence put être bombardée, n'importe quel centre urbain italien pouvait l'être. Les considérations militaires prirent nécessairement le dessus, invalidant ainsi toute politique créée pour éviter les destructions de certaines villes patrimoniales.

Venise fut également bombardée le 20 avril 1944, alors que les équipages choisirent de larguer leurs bombes sur la ville lorsqu'ils s'aperçurent que leur cible principale, Trieste, était ennuagée³².

³⁰ Communication du M.A.A.F. concernant le bombardement de Florence, 2 mars 1944, NAL, WO204/1069.

³¹ Communication de Slessor à Peck, 1^{er} mars 1944, WO204/1069.

³² Richard Overy, *op. cit.*, p. 533.

L'événement passa généralement inaperçu dans la presse puisque, par chance, aucun monument historique ne fut touché. Aucune réprimande ne fut faite aux pilotes fautifs. Les préoccupations historiques et culturelles qui justifiaient la mise en place des politiques patrimoniales n'eurent que peu d'effet sur les militaires alliés. En réalité, l'impact négatif que purent avoir les destructions patrimoniales au niveau des relations publiques ou des relations avec le peuple italien conquis resta la principale motivation pour soutenir les efforts de préservation face aux bombardements aériens. C'est pour cette raison qu'ils créèrent des procédures visant à protéger certaines villes en raison de leur valeur patrimoniale. Mais la nécessité militaire rendit l'application de ces politiques facultatives, et n'importe quel pilote ayant un doute quant à leur effet négatif sur la mission, put aisément les contourner.

5.2.2. L'inconstance de la protection patrimoniale, une nécessité militaire

Les Alliés déployèrent des efforts indéniables pour protéger le patrimoine italien, particulièrement face aux offensives et aux troupes terrestres. Leurs mesures furent généralement efficaces pour préserver les monuments des dégradations causées par les troupes occupantes ou par les intempéries une fois les combats passés. Cependant, la protection directe du patrimoine italien face aux combats s'avéra beaucoup plus compliquée que la prévention des pillages et que les réparations sommaires faites une fois le calme revenu :

« The truth is that with our front stretching from sea to sea across Italy no Italian monument during our advance can avoid being at one time or other in the battle zone, and [...] any monument in the battle zone will be bombed or shelled if there is any reason to believe that it is being used by the enemy »³³.

Ces phrases résument parfaitement l'approche alliée quant à la protection patrimoniale sur le territoire italien. Également, en novembre 1943, les Alliés envoyèrent aux quartiers généraux des 5^e et 8^e armées un message résumant les normes à suivre pour la préservation patrimoniale sur le terrain. Ce message indique clairement qu'aucune politique de protection ne devait prendre le dessus sur la nécessité militaire : « Consideration for the safety of such areas will not be allowed to interfere with military necessity »³⁴. Le désir allié de préserver les monuments et œuvres d'art

³³ Minutes sur Orvieto, 4 mars 1944, NAL, FO371/43871.

³⁴ Communication à la 5^e et 8^e armée, 5 novembre 1943, NAL, WO204/3691.

italiennes entra souvent en conflit avec les objectifs dictés par la guerre. Quelques événements phares permettent de comprendre les relations difficiles entre la volonté alliée de protection patrimoniale et la nécessité militaire. Nous analyserons les cas de Monte Cassino, Rome et Florence.

5.2.3. Monte Cassino

Après la prise de Naples, les Alliés poursuivirent leur avancée vers le nord de la péninsule italienne. Alors que leur but fut d'avancer vers Rome le plus rapidement possible, ils se heurtèrent à l'excellent mur défensif de la ligne Gustav, dont le centre se situa à Monte Cassino. Sur ce terrain particulièrement bien adapté pour une guerre défensive, avec ses murs rocheux, les Allemands réussirent à enrayer l'avance alliée pendant plusieurs mois, du 17 janvier au 19 mai 1944. De furieux combats eurent lieu à cet endroit, semant désolation à la ville de Cassino et souffrance aux hommes qui y combattirent. Or, sur les hauteurs entourant Cassino se trouvait également le berceau de l'ordre bénédictin, l'abbaye de Monte Cassino, fondée par Saint-Benoît au VI^e siècle de notre ère. Ce bâtiment notable de l'histoire chrétienne était l'un des lieux saints les plus importants de la péninsule italienne, ainsi qu'un monument historique de premier plan. Il se retrouva alors au cœur d'une tempête de métaux et d'explosifs.

Les Alliés cherchèrent réellement à sauvegarder le bâtiment, comme le démontre la quantité impressionnante d'échanges concernant la survie de l'abbaye. Les motivations alliées furent alors en grande partie morales, religieuses et historiques. Harold MacMillan, le haut-commissaire britannique pour l'Italie, affirma : « If, therefore, Monte Cassino can be spared it will be in the interests and to the advantage of the civilised world »³⁵. Malgré la volonté officielle alliée de protéger le bâtiment des affres des combats, il fut impossible d'en garantir une protection complète :

« There are many German gun positions and installations in the vicinity of Cassino. These have been taken under fire and it is possible that erratic burst may have hit the Abbey. If so the damage was unintentional and unavoidable »³⁶.

³⁵ Lettre de Harold MacMillan, 3 novembre 1943, NAL, CAB106/699.

³⁶ Communication du 5th Army au 15th Army Group, 6 janvier 1944, NAL, WO204/12508/9.

Il est important de comprendre que la prise de Cassino était essentielle pour les Alliés. La ville et son monument se trouvèrent au milieu de la route menant à Rome³⁷. Sa conquête fut donc centrale à la réussite stratégique de la campagne alliée. Les militaires n'acceptèrent pas qu'une garantie de protection puisse les handicaper dans leurs efforts militaires :

« The fact is, I understand, that the Germans have already occupied Monte Cassino and sent the monks away. Given its dominating position, they will presumably make it an important observation or artillery post or possibly a military headquarters. [...] if the Germans make use of the place, we shall be obliged to take whatever countermeasures, aerial or other, that our own military interests require »³⁸.

Mais encore, au sein du haut commandement, l'importance historique du bâtiment ne fit pas le poids face aux éventuels effets négatifs que sa sauvegarde aurait pu causer. D'abord, la préservation du monument ne fut pas une priorité militaire. On peut lire dans un rapport militaire :

« Whether the Monastery is now occupied by a German Garrison or not, it is certain that it will be held as a keep by the lost remnants of the Garrison of the position. It is essential that the building should be so demolished as to prevent its effective occupation at that time »³⁹.

Ensuite, le bâtiment devint le symbole de l'enlèvement de l'offensive alliée. Sa présence attisa la frustration des soldats face aux conditions misérables et dangereuses de leur quotidien. Les Alliés furent de plus en plus réticents à croire à la neutralité de l'abbaye. L'impression que le bâtiment fut occupé se répandit chez les troupes alliées. Des rapports imprécis commencèrent à faire état de mitrailleuses ou de postes d'observation aperçus dans le bâtiment⁴⁰. « Fighting has been largely concentrated on the approaches to the Abbey which the enemy is using as strongpoint. As many as sixty machine-gun positions are said to be in the buildings themselves »⁴¹. Richard Overy rapporte que les troupes commencèrent à voir l'abbaye comme une forteresse. La sauvegarde du bâtiment

³⁷ Les Alliés tentèrent de contourner les défenses allemandes de la ligne Gustav par la mer. Ils débarquèrent à Anzio, au sud de Rome, le 22 janvier 1944, mais se trouvèrent incapables de percer les lignes ennemies. La prise de Cassino devenait donc essentielle pour la prise de Rome, mais également pour libérer les troupes alliées assiégées à Anzio.

³⁸ Communication du Foreign Office concernant Monte Cassino, 29 octobre 1943, NAL, FO371/37330.

³⁹ Opérations pour le NZ Corps, 12 février 1944, NAL, WO204/12508/40.

⁴⁰ Un document datant du 4 mars 1944 rassemble tous les rapports faisant état de l'utilisation militaire de l'abbaye par les Allemands au début de février 1944. Il est intéressant de noter qu'il présente une inconstance dans les informations alliées, notamment quant à la qualité de leurs sources. NAL, WO204/12508/29.

⁴¹ Rapport de renseignement hebdomadaire, 12 février 1944, NAL, WO204/12508/15.

eut ainsi un effet négatif sur le moral des troupes et sur la conduite de la guerre. Elle ne put continuer. L'abbaye de Monte Cassino fut bombardée par les airs le 15 février 1944. On vit les troupes alliées applaudir les bombardiers alors qu'ils larguaient leurs bombes⁴².

Ce bombardement fut particulièrement indicatif de la place que prit la préservation patrimoniale dans l'échelle des priorités alliées. Malgré les protestations diplomatiques qui précédèrent son bombardement, et la reconnaissance de l'importance historique et culturelle de l'abbaye, les Alliés n'hésitèrent pas à détruire le monument qui bloquait leur chemin vers Rome. Cependant, le choix d'attaquer l'abbaye fut ultimement néfaste pour la cause alliée. Il aida prodigieusement la propagande allemande, qui dépeignit les Anglo-américains comme des pillards et des barbares, scandalisant ainsi l'opinion publique partout dans le monde. Cette décision démontre également, tout comme les bombardements de Florence, de Rome et de Milan, le caractère impitoyable des militaires et la suprématie de la victoire sur tout autre objectif moral, historique ou humanitaire. L'attaque de l'abbaye fit également contraste aux réformes des efforts de protection mis en place à la fin 1943. Monte Cassino s'avéra le premier véritable test de la volonté alliée de préserver au mieux de leurs capacités le patrimoine italien depuis les déboires napolitains.

Le bombardement de Monte Cassino ne fut pas une erreur alliée, mais plutôt la preuve de la vraie politique militaire concernant la protection patrimoniale. C'est un événement qui captura l'essence même des efforts de protection post réforme. En effet, les Alliés basèrent leur choix d'attaquer sur des preuves particulièrement peu étoffées⁴³. La décision n'avait donc pas besoin d'assises solides pour être prise. En fait, l'attaque aérienne démontra à quel point la volonté affichée de protéger le patrimoine fut rapidement laissée de côté lorsqu'elle entravait la poursuite des opérations militaires. Cette réalité souligne de façon flagrante l'utilité réelle qu'eurent les politiques de préservation pour les autorités alliées. Elles furent en grande partie une arme destinée à gagner la guerre de l'image.

⁴² Richard Overy, *op. cit.*, p. 535.

⁴³ Rapport du Major Jones sur le bombardement de Monte Cassino, 14 octobre 1949, NAL, WO204/12508.

5.2.4. La protection patrimoniale comme avantage militaire

Même si la mise en place d'efforts de protection patrimoniale par les autorités militaires alliées avait principalement des motivations pragmatiques, il serait faux d'affirmer que les impulsions morales et les sensibilités historiques furent absentes de l'équation. Mais elles n'eurent pas suffisamment de poids pour infléchir la conduite de la guerre. Dans les moments où les Alliés mirent en place des politiques patrimoniales particulièrement importantes, le pragmatisme militaire appuya les orientations historiques et morales. Pour que ces politiques occupent l'avant-scène, il fallut que les avantages apportés par ces efforts fussent plus importants que les désavantages tactiques et stratégiques qu'elles imposèrent. Les Alliés ne privilégièrent donc que très rarement les efforts patrimoniaux en les intégrant à leurs objectifs principaux. Comme Clement Atlee le fit remarquer à certains députés britanniques : « In the stress and heat of battle purely military considerations must have overriding priority »⁴⁴.

Des instructions concernant la protection patrimoniale furent tout de même données aux troupes lors de la campagne italienne. Les efforts de prévention des pillages par l'éducation et la sensibilisation des troupes furent particulièrement intenses. On distribua notamment des pamphlets aux soldats soulignant les raisons qui justifiaient la protection des monuments et œuvres d'art, en indiquant les comportements à adopter face à ceux-ci :

« Most of the damage that is done to works of art in wartime is done by sheer thoughtlessness. Here are a few suggestions: Don't carve your name, chip off «souvenirs», or cut out bits of pictures. If you are billeted in a historic building, treat it as you would expect a stranger to treat your own home. Books and libraries are going to be badly needed for reeducation of the Italian people. Help to preserve them from damage. The man who gave you your torch-battery was an Italian scientist, Volta. The research of Italian doctors has helped to save Allied lives. Treat the collections and laboratories, on which such work depends, with respect. Have you thought who, in the long run, pays for the damage you do? »⁴⁵

⁴⁴ Notes de députation au Deputy Prime Minister, 15 novembre 1943, NAL, WO220/593/22.

⁴⁵ Pamphlet pour la préservation des œuvres d'art italiennes, 8 mai 1944, NAL, WO204/1077.

Pour les militaires alliés, les heures critiques de la prévention des pillages furent celles suivant directement la prise d'un territoire par les forces armées. La solution au problème fut donc souvent perçue comme étant la rapidité des actions, en coordination avec les autorités militaires :

« The proper billeting of troops in the occupied areas, the guarding of exposed and damaged structures and the general prevention of any pillaging or looting on the part of our own troops and the populace would be the immediate consideration of the field commander as soon as the city of area is occupied by his troops. [...] Knowing military operations as I do, I can readily understand how much looting can well occur in the interim period especially during all the confusion incidental to such operation. It is this interim period which is the critical period (sic) »⁴⁶.

Le M.F.A.A. se servit alors d'enseignes portant l'inscription « Off Limits », afin de protéger certains bâtiments du vandalisme imposés par les troupes. Cependant, cette tactique ne connut qu'un succès relatif. Elle permit en effet d'empêcher certaines situations problématiques et ainsi obtenir la confiance des populations italiennes, pour qui ces enseignes témoignaient des bonnes intentions alliées. La réalité fut cependant plus nuancée, de nombreuses enseignes étant souvent simplement ignorées par les hommes cantonnés à proximité. « In a large enough number of cases to make it worth a sentence, MFAA officer has noted that "Off Limits" signs posted by this section have been torn off »⁴⁷.

Des procédures générales sur les démarches à suivre face aux monuments importants furent également remises aux commandants d'unités :

« Unit commanders will caution their men and take the initiative in protecting and preserving such objects encountered in their activities and will report situations where assistance is needed by this headquarters »⁴⁸.

Un flot relativement régulier d'ordres généraux mis en place par les autorités militaires fut présent tout au long du conflit sur la péninsule. Beaucoup d'entre eux cherchèrent à sensibiliser les commandants des échelons inférieurs, principalement chargés de l'exécution de la protection. Dans l'un de ces ordres, par exemple, on lit :

⁴⁶ Lettre de Newton à Geoffrey Webb, *op. cit.*

⁴⁷ Rapport du M.F.A.A. pour septembre 1944, 20 octobre 1944, NAL, WO220/626.

⁴⁸ Procédures du Quartier général, circulaire n. 37, 20 décembre 1943, NAL, WO220/593.

« Tactical considerations must obviously influence the occupation of historical buildings, etc., during actual fighting, but a rigid control over such occupation will be imposed by Commanders as soon as fighting ceased. [...] The responsibilities for decision as to whether an historical building is to be occupied or not is delegated to Commanders, not below the rank of Divisional Commander or officer equivalent status, except that during actual fighting, in cases or extreme operational urgency, lower Commanders may have to act »⁴⁹.

Encore, lorsque les troupes alliées déferlèrent sur la Toscane, Wilson envoya un document aux armées de la péninsule pour réaffirmer les politiques patrimoniales en place :

« As the Allied Armies in Italy advance other historic places and works of artistic importance will come within their responsibility and protection. It is desired that instructions be issued drawing the attention of the forces to the significance of the historical monuments, works of art and other collections of cultural value in Italy, and enjoining the most exemplary conduct in that regard. Appropriate measures should be taken to ensure that such places and things are adequately safeguarded. It is also desired that in allocating accommodations to the forces care be taken not to imperil such monuments, works and collections »⁵⁰.

Si les Alliés réussirent à préserver plusieurs bâtiments patrimoniaux des pillages et des destructions en appliquant une stricte réglementation et en facilitant le travail du M.F.A.A., ils cherchèrent également à mettre en place des tactiques militaires moins dangereuses pour les villes sur le front.

« Allied policy had decreed that, so far as possible, towns should be encircled rather than assaulted; standing orders limited systematic bombing to railway lines, centres of communications, and proved strongpoints. The heavy damage caused by bombing, as against shelling, was therefore mercifully limited to the larger centres »⁵¹.

Ces choix tactiques épargnèrent de la destruction de nombreuses villes de plus petite envergure, dont l'importance stratégique fut moindre. Ils démontrent également que les Alliés acceptèrent une ingérence sporadique des efforts de protection patrimoniale sur la conduite de la guerre. Malgré la volonté de limiter les dommages pouvant être évités par l'application de ces tactiques d'encerclement, il fut impossible de systématiser cette pratique. Les aléas de la guerre, la nécessité

⁴⁹ ADM Instruction n. 10, 30 mars 1944, NAL, WO220/593.

⁵⁰ Document du général Wilson aux armées alliées en Italie, 16 août 1944, NAL, WO204/3692.

⁵¹ Rapport final du M.F.A.A. pour la Toscane, 7 septembre 1945, NAL, T209/18.

d'une flexibilité tactique et les choix défensifs allemands dictèrent en réalité les choix militaires. L'impact des politiques patrimoniales sur la nécessité militaire fut donc négligeable.

Prenons, par exemple, le cas de la campagne en Toscane. Malgré une densité particulièrement importante de monuments patrimoniaux et d'œuvres d'art sur le territoire toscan, les Alliés ne purent appliquer systématiquement leurs tactiques d'encerclement et furent contraints de se battre dans plusieurs municipalités historiques. Les Allemands cherchèrent en effet à retarder au maximum l'avancée alliée afin de terminer la construction de leur ligne défensive, au nord de Florence. Dans le rapport final du M.F.A.A., on raconte :

« The German's vaunted Gothic Line lay in great part through the Apennines within the northern borders of Tuscany; its strongest forward bastion was the Pratomagno, behind Arezzo. But the Gothic Line had not been completed when Rome fell, and the enemy, in falling back through lower Tuscany in June and July, resisted strongly in order to gain time to finish his fortifications north of Florence. [...] The result was devastating. In all Tuscany there is scarcely such a thing as a totally undamaged town. Fortunately, the losses of prime importance were not numerous, but Tuscany is one region of Italy where almost any loss is a significant one »⁵².

Ainsi, malgré la mise en place de normes tactiques visant à préserver, dans la mesure du possible, le patrimoine italien des combats, la réalité de la guerre et le fait que les Alliés refusèrent de limiter leur liberté d'action firent de ces politiques une illusion. La protection patrimoniale resta donc un objectif très secondaire aux yeux des autorités militaires.

Les avantages retirés d'une systématisation des politiques patrimoniales au niveau tactique furent bien moins importants que ceux retirés par la victoire militaire obtenue au détriment de la préservation des centres urbains. Si ce calcul désavantagea généralement la protection patrimoniale, il tendit parfois à l'appuyer. Ce fut le cas lors des conquêtes de Rome et de Florence. Si les Alliés choisirent de mettre en place des tactiques et des politiques rigides visant à éviter les destructions, les pillages et le vandalisme lors de la prise de ces deux villes, c'est parce qu'ils en retirèrent des bénéfices militaires, diplomatiques et politiques. C'était donc le pragmatisme des

⁵² Rapport final du M.F.A.A. pour la Toscane, *op. cit.*

autorités alliées, et non des impulsions morales ou humanitaires, qui servit d'assises aux pratiques de sauvegarde de ces villes historiques.

Comme nous l'avons vu plus tôt, les Alliés refusèrent de donner à Rome le statut de ville ouverte, de crainte que cela limite leur liberté tactique et accorde un avantage indu aux Allemands. Ils ne purent cependant se permettre une situation similaire à celle ayant eu lieu à Naples. Dès décembre 1943, les Alliés, croyant la prise de la capitale italienne imminente, préparèrent les instructions pour l'occupation de la ville. Ce document remis aux troupes donna une place particulièrement importante au patrimoine romain et à sa protection. Les Alliés abordèrent d'ailleurs la prise de Rome différemment des autres villes. Les préoccupations politiques et diplomatiques prirent le dessus sur les préoccupations militaires :

« The political issues involved in the occupation of Rome outweigh the military importance of the city. This is a principle which must govern all the action of the Allied Forces in regard to the city. [...] Rome is the first great capital city to be occupied by the Allied Forces. Their behaviour in it and the efficiency of their civil and military administration will attract attention from all quarters of the world »⁵³.

Les Alliés placèrent la protection patrimoniale parmi les objectifs principaux de l'occupation alliée. Les autorités militaires cherchèrent ainsi à prévenir les problèmes causés par la présence d'une armée occupante dans une municipalité aussi importante. Dans leurs plans pour l'occupation romaine, ils firent observer :

« Rome is unrivalled in the world in its possession of ancient buildings, museums, Art galleries, etc. These treasures may almost be regarded as an international possession. It is in the interests of all civilized peoples that they are preserved. [...] Firm steps will be taken to ensure that these treasures are not despoiled either by the Allied troops or by civilians. [...] The number of troops in ROME is at all times to be kept to a minimum. It is not the intention that Advanced Base installations should be established within the city. In general, installations in Rome will be limited to hospitals, transit camps, leave hostels on a strictly limited scale, and similar institutions for the welfare of the troops »⁵⁴.

⁵³ Instructions pour l'occupation de Rome, *op. cit.*

⁵⁴ *Ibid.*

Le jour suivant la conquête de Rome, le général Clark émit le guide « *Conduct of the Fifth Army in Rome* », dans lequel il précisa ses attentes quant au comportement de ses troupes dans la ville éternelle. Dans ce texte, il dévoile de façon un peu plus claire les intentions derrière ces efforts alliés pour protéger le patrimoine de la ville :

« It must be borne in mind by personnel of all ranks that Rome is the first of the European capitals to be liberated from Axis domination and slavery; that the standards and conduct of the occupying military forces will be scrutinized carefully by the peoples of all nations, and will set the pace for future conduct of the Allied Forces in other parts of Europe. [...] Rome is a center of ancient and artistic monuments of all kinds: buildings, museums, art galleries, etc. It is in the interest of the civilized world that these be preserved undamaged. The Army Commander desires and has confidence that no member of the Fifth Army will cast discredit on his Army or his country, or display such utter lack of appreciation as such action would indicate »⁵⁵.

L'idée que la protection patrimoniale fut importante pour l'image des Alliés est ici abordée avec une certaine franchise. Elle souligne bien le pragmatisme de ces politiques patrimoniales. La candeur présente dans ce message fit écho à l'état d'esprit allié au moment de la prise de Rome. Effectivement, les troupes de la 5^e armée entrèrent dans la capitale d'un ancien ennemi. Elles venaient de passer plusieurs mois dans les enfers de Monte Cassino et d'Anzio. C'est pourquoi les autorités militaires abordèrent la question de la préservation comme une nécessité militaire. La protection de bâtiments historiques sous prétexte de justifications morales leur fut donc superflue.

En fait, les autorités militaires alliées perçurent la protection de Rome d'abord comme un objectif militaire. Un brouillon des ordres pour la préservation du patrimoine romain écrit en décembre 1943 souligne parfaitement la position alliée sur la question :

« The effective protection of the more important Fine Arts, Libraries and Archives in the City of Rome is essential to the war effort. Any damage to such monuments which could be attributed to the negligence of the Allied Command would result in criticism at home, and would be of propaganda value to the enemy »⁵⁶.

⁵⁵ Conduite de la 5^e armée à Rome, *op. cit.*

⁵⁶ Brouillon de l'ordre de protection du patrimoine romain, 15 décembre 1943, NAL, WO204/2986.

La sauvegarde de Rome et de ses trésors fut donc surtout une question de pragmatisme militaire. Les Alliés le démontrèrent notamment par le maintien des bombardements aériens sur la capitale et par leur refus de limiter leurs capacités tactiques et stratégiques en lui donnant un statut particulier. Les efforts de préservation se concentrèrent surtout sur le contrôle des troupes occupantes. Les officiers du M.F.A.A. notèrent d'ailleurs la bonne volonté des armées à ce niveau : « That the army is willing to co-operate is clear from the last reports received »⁵⁷. On laissa ainsi le champ libre aux autorités militaires lorsqu'il fut question des décisions tactiques. Malgré toutes les mesures prises par les Alliés, leur refus obstiné de déclarer la capitale ville ouverte rendit très réelle la possibilité de voir ses rues devenir un champ de bataille. Il fallut que les Allemands partagent le désir allié d'éviter la destruction de la ville pour que les destructions de la guerre soient effectivement évitées à Rome. L'occupation de la ville se fit donc généralement de façon pacifique, permettant de préserver le patrimoine romain des combats. La réglementation mise en place par les Alliés, la sensibilisation des troupes tout comme l'assignation d'un homme du M.F.A.A. dédié uniquement à la ville permit d'éviter une nouvelle situation napolitaine.

Les circonstances furent similaires lorsque les Alliés approchèrent de la ville de Florence. Les Allemands refusèrent de combattre dans la ville, la déclarèrent ville ouverte et évacuèrent leurs troupes à ses limites. Mais ils apprirent également de leurs erreurs et refusèrent de laisser intacts les ponts de la ville, comme ils le firent précédemment à Rome. Ainsi, ils détruisirent ces infrastructures, abîmant par le fait même une grande partie du centre historique de la ville. Ils y laissèrent aussi des tireurs isolés, dont le but fut de ralentir l'avance ennemie. Malgré les efforts alliés, Florence ne put sortir indemne du conflit.

Conscients de la situation, les Alliés cherchèrent à encercler la ville et à limiter les combats qui purent y avoir lieu :

« Florence, thanks to enlightened Allied policy, was not attacked frontally but gradually encircled. Of combat troops, only the lightest of security patrols entered the city at all; the clearing of snipers within the town was accomplished all but entirely by Italian patriots »⁵⁸.

⁵⁷ Message au War Office, 10 juin 1944, NAL, WO220/593/54.

⁵⁸ Rapport final du M.F.A.A. pour la Toscane, *op. cit.*

Ces décisions tactiques eurent pour effet d'éviter à la ville toscane les dommages habituels de la guerre urbaine. Les Alliés voulurent également limiter les dommages causés par les possibles répliques allemandes face à l'occupation de la ville. Dans un rapport, on lit :

« The C-in-C is anxious that the many objects of historical and cultural importance in FLORENCE should be safe-guarded to the utmost. While hq has not been prepared to declare FLORENCE an Open City, he wishes to give the enemy the minimum justification possible for attacking it by air. For this reason he does not wish troops, Military Headquarters or depots to be established within the city limits of FLORENCE, unless their presence there is operationally necessary. Under present circumstances discretion in this regard is left to Commanding General, FIFTH ARMY, but no troops or Headquarters will be established in FLORENCE with a view to their remaining there after the city is passed to Command Headquarters AAI without the authority of this Headquarters »⁵⁹.

Un document du M.F.A.A. souligne d'ailleurs la capacité des armées alliées à se restreindre dans leurs opérations :

« The great monuments, nearly all of which lie north of the river, escaped practically scot-free, because, though the enemy held the northern bank against our advance, our troops deliberately refrained from firing upon them. No damage of any significance, states the official report, is attributable to Allied action »⁶⁰.

La prise de Florence eut donc une incidence réelle sur la conduite de la guerre par les autorités militaires alliées.

Cependant, l'adoption de ces tactiques par les Alliés à Florence n'eut pas un très grand impact sur le plan stratégique. Elles ne ralentirent pas particulièrement l'avance alliée et ne mirent pas en danger la vie des soldats, les Allemands ayant déjà évacué la municipalité. Également, les destructions causées par les Allemands enlevèrent beaucoup de pression aux autorités militaires alliées. La ville déjà endommagée ne pouvait être reconstruite que sous leur gouverne. Cela se traduisit en d'excellents leviers de propagande. Ils purent dénoncer la barbarie allemande et souligner leur travail de conservation mit en place une fois la ville occupée. Ainsi, les aléas de la guerre facilitèrent la prise de décision alliée concernant l'élaboration de tactiques militaires et de

⁵⁹ Document sur la formation du QG à Florence, 31 août 1944, NAL, WO204/9703.

⁶⁰ Rapport sur Florence, 11 novembre 1944, NAL, T209/17.

politiques de préservations rigides, les possibles conséquences négatives sur les objectifs militaires étant presque inexistantes.

L'expérience acquise lors des conquêtes de Rome et de Naples permit aux Alliés de mettre en place un système efficace, encadrant la prise graduelle de Florence. On assigna alors un officier du M.F.A.A., Frederick Hartt, pour superviser l'installation des Alliés dans la ville et minimiser les dommages causés par l'occupation. Il fit d'ailleurs le récit détaillé de ses efforts dans *Florentine Art Under Fire*, publié en 1949⁶¹. Malgré la volonté des autorités alliées d'éviter tout débordement, de nombreux ennuis freinèrent les efforts de préservation dans la ville toscane et ailleurs. Ces mêmes problèmes furent présents tout au long de la campagne, peu importe l'importance de la municipalité touchée. D'abord, les monuments men, en charge de la protection du patrimoine une fois le front passé, dépendirent toujours de l'armée et de ses décisions. Ainsi, il fallut plusieurs jours pour que les officiers du M.F.A.A. puissent faire leur entrée dans Florence. La priorité fut alors donnée aux besoins humanitaires, soit l'approvisionnement en eau, en nourriture et en soins. La présence dans la ville de nombreux tireurs d'élite allemands retarda également la mise en place des réparations urgentes des bâtiments et monuments patrimoniaux. Ensuite, la gestion des deux armées sur le territoire italien, la 5^e et la 8^e armée, fut complètement différente, semant souvent la confusion lorsqu'il fut question de la gestion des territoires conquis, notamment en termes de financement, de main-d'œuvre et de matériel. Finalement, le manque de disponibilité des moyens de transport demeura critique jusqu'aux dernières semaines de la campagne.

Du point de vue patrimonial, la conquête de Florence fut pour les Alliés une opération presque parfaite. Ils surent limiter au maximum les destructions causées par leurs propres troupes sans devoir faire de sacrifices importants sur le plan militaire. Encore, Florence leur fut grandement utile au niveau de la propagande. Or, le cas florentin était une exception. Il souligne également les tensions entre la protection directe et indirecte. L'exemple des combats de rue qui réduisirent en ruine la ville de Pise à la même période fut un dur retour à la réalité. Cette ville vit son centre historique bombardé par l'artillerie alliée et allemande, particulièrement le Camposanto, qui souffrit de terribles destructions. Les Alliés prirent quelques mesures patrimoniales mineures, comme l'interdiction d'entrer dans la tour penchée : « It was reported to him that it was made 5th

⁶¹ Frederick Hartt, *Florentine Art Under Fire*, Princeton, Princeton University Press, 1949, p. 7 et 9.

Army policy to keep all men in Allied uniforms out of the tower to prevent possible German accusations that it might be used as an OP [Observation Post] »⁶². Mais la réalité voulut que la mise en place de tactiques comme celles utilisées à Florence fût impossible lorsque les Allemands choisirent de défendre le territoire concerné. Les Alliés ne possédèrent pas le luxe du choix. Ils furent dépendants, dans leurs décisions militaires, des choix défensifs ennemis et des restrictions logistiques et géographiques. C'est l'une des raisons pour lesquelles le haut commandement se refusa d'appliquer des politiques patrimoniales rigides.

À la lumière de cette réalité, il n'y eut pas vraiment d'effort mis en place pour la protection directe. Les autorités militaires alliées voulurent rester maîtres de leurs choix et limitèrent volontairement ces politiques patrimoniales de protection face aux combats, afin de les rendre les moins contraignantes possible. Ils se concentrèrent sur les principales tâches liées à la préservation, une fois l'occupation du territoire bien établie. Toutefois, la publicisation des événements entourant la protection patrimoniale à Rome et à Florence souligne aussi l'utilité de ces politiques au niveau de la propagande, des relations publiques et de la diplomatie. Aux yeux pragmatiques des militaires, les efforts de protection servirent d'abord à renforcer leur image auprès de leur population et des Italiens conquis. Ils répondirent également à une forte demande diplomatique venant du Vatican et de la franche catholique de leur propre population. Si les bénéfices de la sauvegarde patrimoniale furent trop faibles pour contrebalancer les avantages militaires apportés par la destruction et le bombardement de certaines villes, les Alliés n'hésitèrent pas à y semer la désolation. La nécessité guerrière rendit donc l'application des politiques patrimoniales inconstante.

5.3. Conclusion

Suite aux déboires napolitains, les Alliés durent réformer le cadre et repenser la place des politiques patrimoniales dans les prises de décisions militaires. Les principaux changements apportés permirent de réduire drastiquement le temps entre la conquête d'un territoire et l'intervention des experts sur le terrain. Ils donnèrent également une légitimité à ces efforts auprès des militaires. Malgré les réformes, les problèmes de transport, de financement et d'approvisionnement en matériaux restèrent présents tout au long de la campagne italienne. Les Alliés établirent également

⁶² Rapport du M.F.A.A. sur Pise, 7 septembre 1944, NAL, WO220/625.

des mesures pour protéger directement le patrimoine italien des destructions provenant des attaques terrestres et aériennes. Mais l'application de ces politiques se fit de façon inconstante. Cette réalité donne une idée de la place réelle que prirent ces objectifs patrimoniaux dans les priorités des autorités alliées. Les militaires comprirent très bien que, pour des raisons de propagande et de diplomatie, les efforts patrimoniaux devaient, jusqu'à un certain point, être efficaces. Ils s'attendaient cependant à ce qu'ils gardent une place secondaire dans la conduite des hostilités. En ce sens, les efforts de protection patrimoniale n'eurent que très peu d'impact sur la conduite de la guerre. Ils ne prirent jamais une place importante dans les considérations et les objectifs des autorités militaires alliées.

La phrase « as far as war allows » et ses nombreuses variations, présentes dans presque tous les documents soulignant les efforts alliés de protection patrimoniale, prennent ainsi tout leur sens. Elles représentent à la fois les limites de ces politiques et la position idéologique des Alliés à cet égard. S'ils avaient pu mener la guerre tout en sauvant tous les monuments historiques, les militaires alliés l'auraient fait. Mais s'ils avaient eu à détruire tout le patrimoine italien pour atteindre la victoire, ils l'auraient fait également. L'application des politiques de protection dépendit donc de l'équilibre entre la nécessité militaire et l'ampleur des besoins demandés par les efforts de protection. Si ces derniers s'avérèrent trop importants pour ce que permit la conduite de la guerre, ils furent simplement mis de côté. Ce n'est que lorsque les besoins opposés de la guerre et de la protection se firent écho, comme à Rome ou à Florence, que les efforts de protection purent prendre une place plus significative.

CONCLUSION

Les derniers mois de la guerre en Italie furent témoins d'une nette amélioration dans la qualité des efforts de préservation patrimoniale déployés par les forces armées alliées. L'allègement de la pression des combats dû à l'imminence de la défaite allemande, l'acclimatation des autorités militaires aux besoins patrimoniaux et la présence de ces derniers sur les autres fronts occidentaux accentuèrent l'efficacité des différentes politiques mises en place. La conclusion de la guerre en Europe mit cependant fin à la protection directe au profit de la reconstruction des monuments endommagés et à la restitution des œuvres pillées. Par contre, ces changements ne signifèrent pas la fin des activités des monuments men. Ils restèrent actifs dans plusieurs régions, notamment celles récemment conquises au nord de la péninsule italienne, où ils travaillèrent sous l'égide du gouvernement d'occupation pour quelques mois. Par exemple, les Alliés ne remirent la gestion du patrimoine de la Vénétie entre les mains du gouvernement italien que le 1^{er} décembre 1945, soit près de sept mois après la fin des hostilités. Entre la conquête de cette province et la cessation de ses activités dans cette région, le M.F.A.A. approuva même l'allocation de la somme de 60 millions de liras italiennes pour des projets de reconstruction et de réparation. Encore, une autre région du nord de l'Italie, le Piémont, fut témoin de projets des monuments men allant jusqu'à près de 19 millions de liras¹. Les Alliés ne mirent donc pas fin à leurs efforts ou à leur financement des activités patrimoniales en Italie une fois le conflit terminé.

Avec la transition de la protection vers la restitution et puisque la majorité du territoire de la péninsule italienne se trouva de nouveau entre les mains d'un gouvernement civil dès mai 1945, les énergies du M.F.A.A. se détournèrent nécessairement vers le nord, notamment vers l'Allemagne et l'Autriche. En juillet, les quartiers généraux de l'organisation furent déplacés depuis Rome vers Udine, plus proche de la frontière autrichienne, accentuant ainsi la réorientation du travail du M.F.A.A. vers les territoires germaniques. Puisque la majorité des œuvres pillées par le Troisième Reich se trouvaient au sud de l'Allemagne ou en terre autrichienne, une main-d'œuvre importante

¹ Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 37.

y était nécessaire pour accomplir le travail de restitution. Afin d'augmenter la quantité de personnel affecté à cette tâche, les autorités militaires alliées remirent rapidement le travail patrimonial dans la péninsule entre les mains italiennes. C'est ainsi que le glas sonna sur les efforts militaires soutenus de la préservation du patrimoine italien.

La cessation du travail de préservation sur la péninsule italienne marqua la fin d'une période charnière de l'histoire du patrimoine lors de ce second conflit mondial. Plus encore, elle marque la conclusion d'une expérience nouvelle dans l'histoire de la guerre, soit l'implantation de la protection des héritages historiques et culturels dans les objectifs de guerre. Mais cette innovation ne fut pas instantanée. Elle fut le résultat d'un lent processus conceptuel et pratique majoritairement né au cœur du territoire d'Italie. C'est effectivement à cet endroit que la volonté de protéger le patrimoine des destructions se heurta aux exigences d'une campagne militaire. Les montagnes italiennes furent donc les témoins silencieux du processus de maturation des politiques et des pratiques basées sur un processus itératif qui mena éventuellement à la mise en place des moyens de préservation relativement efficaces au sein des forces armées. L'impact de ces expériences put être mesuré lors de l'invasion alliée du territoire français, en juin 1944. Il ne fallut effectivement qu'une seule semaine aux monuments men pour mettre le pied sur le territoire français après le Jour J², ce qui contrasta fortement avec les nombreux mois de difficultés vécus par les hommes chargés de la protection du patrimoine lors de l'invasion de l'Italie.

En fait, la notion de préservation patrimoniale développée par les Alliés, ainsi que son impact sur la conduite de la guerre fut basée sur les événements militaires, la diplomatie, la politique et les besoins de la propagande du front italien. Comme nous l'avons souligné plus tôt, les efforts déployés par le Vatican et par diverses organisations civiles anglaises et américaines cherchant à garantir la survie des trésors italiens n'eurent pas d'impact direct ou notable sur la conduite de la guerre. Toutefois, ils contribuèrent à développer la dialectique complexe à travers laquelle les militaires alliés perçurent la protection patrimoniale en tant qu'objectif militaire important. Encore, les politiques de préservation mises en place au sein des forces armées durent trouver un équilibre entre leurs propres objectifs et la nécessité des armes. Cette dernière, comme nous avons cherché à le souligner tout au long de ce travail, prit le dessus sur toute autre préoccupation, limitant ainsi

² Leonard Woolley, *A Record of the Work Done...*, *op. cit.*, p. 45.

l'application concrète des efforts de protection patrimoniale. Les offensives aériennes, notamment, connurent peu de réglementation visant la protection proportionnellement à leur rôle capital dans les destructions de la péninsule italienne.

Ainsi, l'impact des efforts patrimoniaux sur la conduite de la guerre fut limité. L'inconstance de leur application dans le développement de la campagne italienne souligne avec clarté les priorités des autorités alliées. La préservation patrimoniale se heurta à la nécessité des armes, encapsulée par la phrase « as far as war allows », présente dans un grand nombre de documents de l'époque. En fait, pour les Alliés, les principales motivations derrière la création des politiques patrimoniales furent pragmatiques et morales. Les militaires voulurent d'abord s'assurer de la sympathie de leurs propres populations, et de celle du peuple italien, pour ainsi faciliter l'effort de guerre. Ensuite, elles cherchèrent à calmer les craintes des milieux artistiques et universitaires, à répondre aux demandes diplomatiques du Vatican et à fournir du matériel de qualité pour leur propagande. Finalement, la sauvegarde du patrimoine ne fut réellement privilégiée que lorsqu'elle ne posait aucune contrainte à la conduite de la guerre. Les efforts de préservation déployés par les Alliés furent conditionnels à la situation militaire, diplomatique et politique du moment.

Comme nous avons essayé de le démontrer dans ce présent mémoire, pour comprendre l'histoire des efforts déployés par les Alliés dans le but de protéger le patrimoine italien et, plus généralement, européen, il faut absolument mettre en dialogue le message des différents acteurs (civils et militaires, Alliés et Italiens) avec les réalités de la campagne militaire. Ce fut principalement ces dernières qui imposèrent des limites à la réalisation de toute politique de sauvegarde patrimoniale. Malgré les importantes restrictions imposées par les autorités alliées, l'existence même de ces efforts patrimoniaux au sein de la structure militaire alliée témoigne de l'évolution de la conception de l'exercice guerrier. Ce fut en effet la première fois dans l'histoire militaire qu'une initiative concrète et soutenue visant à préserver le patrimoine culturel d'une nation fut déployée par les forces militaires en temps de guerre. Ces changements s'inscrivirent dans la transformation conceptuelle plus globale de la conduite guerrière que fut l'avènement de la guerre totale³. L'effritement des frontières entre les aspects civils, culturels, sociaux et militaires redéfinit à la fois l'approche et les objectifs de l'exercice guerrier. En mettant en lumière les conséquences qu'eurent

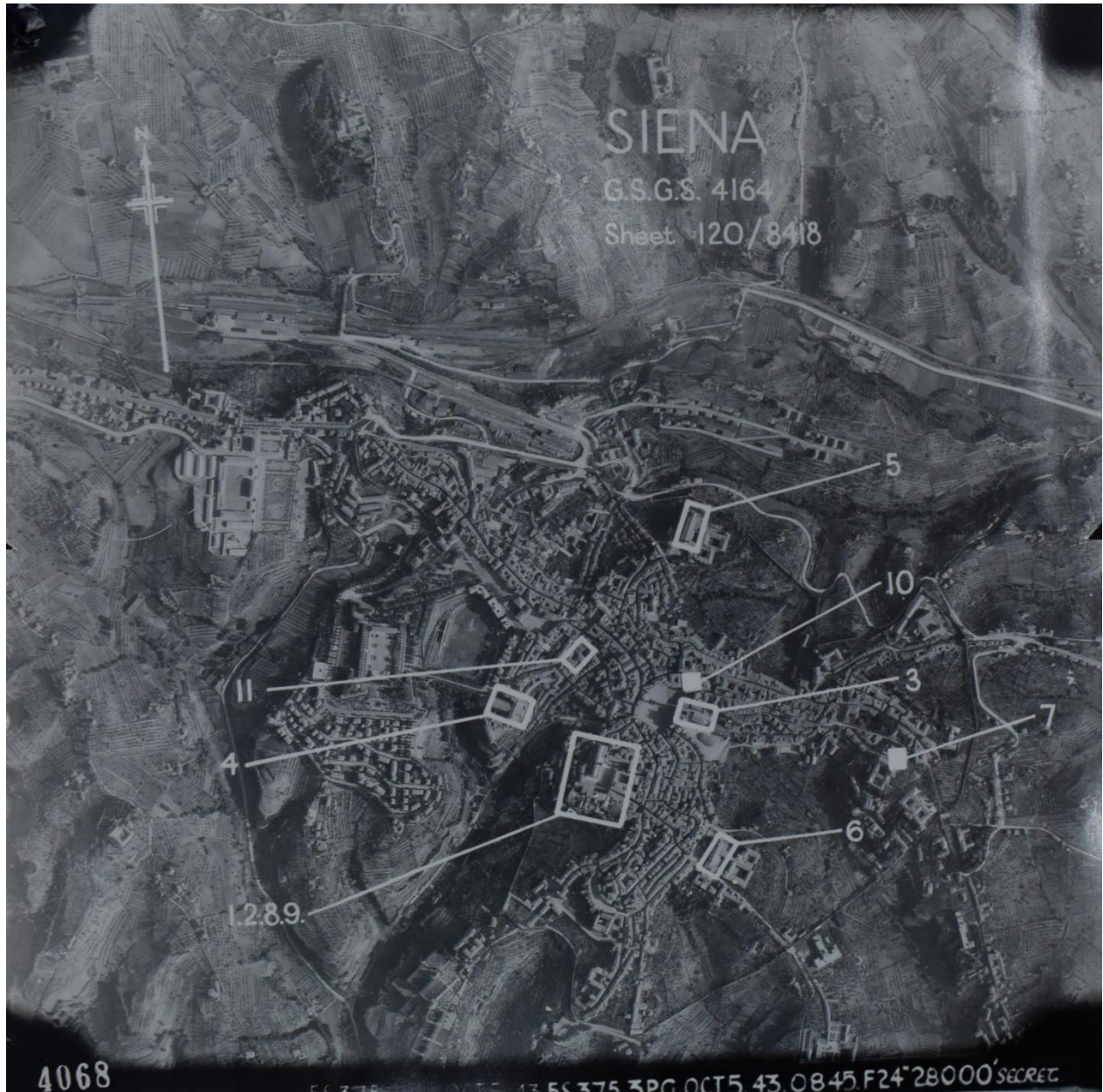
³ Hew Strachan, *op. cit.*, p. 24.

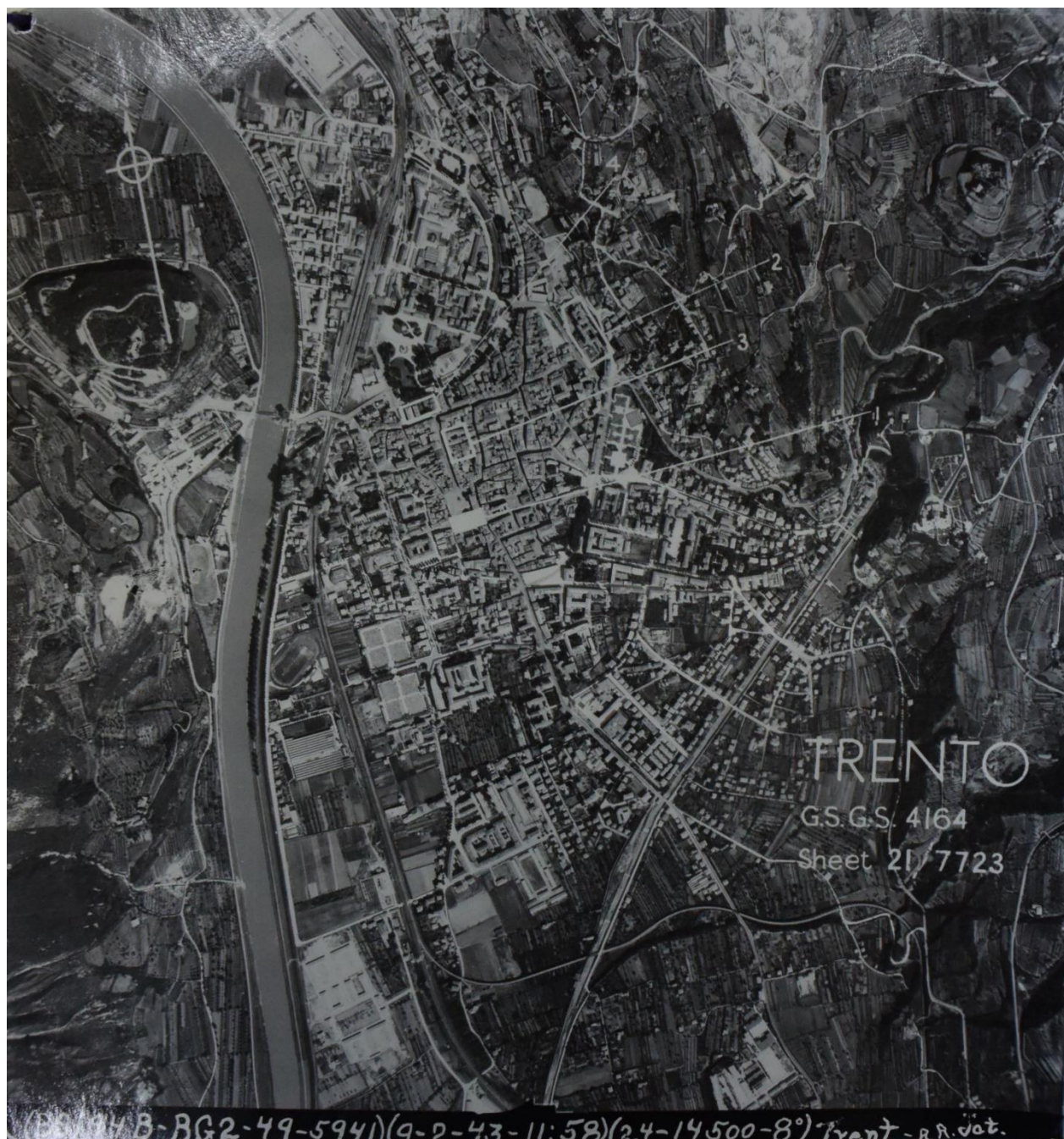
les visées patrimoniales sur la conduite militaire, ces nouvelles perceptions deviennent évidentes. Nous enrichissons ainsi la définition de ce que fut la guerre totale pratiquée pendant la Seconde Guerre mondiale.

Bien sûr, les enjeux entourant la survie du patrimoine culturel et historique en temps de conflit ne disparurent pas en 1945. Encore aujourd'hui, ils restent d'actualité. Les destructions idéologiques qu'a connues la ville de Palmyre, en Syrie, entre 2015 et 2017 sont de funestes exemples qui soulignent les dangers auxquels font face les trésors du passé lors des conflits armés. La nécessité d'offrir une protection cohérente aux héritages humains reste encore aujourd'hui importante. La destruction de ces monuments ou de ces objets représentera toujours un attrait intéressant pour certains groupes. La réalité patrimoniale découverte sur le front italien reste donc d'actualité au début du XXI^e siècle.

ANNEXE

Photographies aériennes des anciens monuments italiens





Photographies aériennes des anciens monuments italiens, NAL, AIR8/638 et AIR8/639.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

National Archives, Kew Richmond (Royaume-Uni) :
Dossiers AIR 8, AIR 24, CAB 65, CAB 66, CAB 106, FO 371, FO 660, WO 106, WO 204,
WO 220.

National Archives at College Park Md (États-Unis):
Dwight D. Eisenhower Presidential Library, Record Group RG 239.

Report of the American Commission for the Protection and Salvage of Artistic and Historic Monuments in War Area, Washington, 1946.

WOOLLEY, Leonard, *A Record of the Work Done by the Military Authorities for the Protection of the Treasures of Art & History in War Areas*, Londres, H.M. Stationery Office, 1947.

Études

ADAM, Peter, *Art of the Third Reich*, New York, H. N. Abrams, 1992.

AGAROSSO, Elena, *A Nation Collapses: The Italian Surrender of September 1943*, New York, Cambridge University Press, 2000.

ALCAUD, David, « Patrimoine, construction nationale et inventions d'une politique culturelle : les leçons à tirer de l'histoire italienne », *Culture & Musées*, 2007, p. 39-68.

ALFORD, Kenneth D, *Hermann Göring and the Nazi Art Collection: The Looting of Europe's Art Treasures and their Dispersal After World War II*, Jefferson, McFarland & Company, 2012.

ALFORD, Kenneth D, *The Spoils of World War II: The American Military's Role in the Stealing of Europe's Treasures*, New York, Carol Pub. Group, 1994.

ANDRIEU, Claire et al., *Spoliations et restitutions des biens juifs en Europe*, Traduction de l'allemand et de l'anglais par Odile Demange, Paris, collection Mémoire/Histoire, 2011.

AUDRERIE, Dominique, *La notion et la protection du patrimoine*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.

BALDOLI, Claudia et Marco FINACARDI, « Italian Society under Anglo-American Bombs : Propaganda, Experience, and Legend. 1940-1945 », *The Historical Journal*, vol. 52, n. 4, 2009, p. 1017-1038.

BALDOLI, Claudia et Andrew KNAPP, *Forgotten Blitzes : France and Italy under Allied Air Attack*, Londres, A&C Black, 2012

BARRON, Stephanie et Peter W. GUENTHER, *Degenerate Art : The Fate of the Avant-Garde in Nazi Germany*, New York, H. N. Abrams, 1991.

BECKER, Patti, *Books and Libraries in American Society During World War II : Weapons in the War of Ideas*, New York, Routledge, 2005.

BIDDLE, Tami Davis, *Rhetoric and Reality in Air Warfare : The Evolution of British and American Ideas about Strategic Bombing, 1914–1945*, Princeton, Princeton University Press, 2002.

BISSONNETTE, Victor, *La recherche opérationnelle au Bomber Command pendant la Seconde Guerre mondiale : Un outil de guerre totale*, Mémoire de M. A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2015.

BLET, Pierre, *Pius XII and the Second World War: According to the Archives of the Vatican*, New York, Paulist Press, 1999.

BOHM-DUCHEN, Monica, *Art and the Second World War*, Farnham, Lund Humphries, 2013.

BOUCHOUX, Corinne, *Rose Valland : résistance au musée*, La Crèche, Geste éditions, 2006.

BOUCHOUX, Corinne, *Si les tableaux pouvaient parler : le traitement politique et médiatique des retours d'œuvres d'art pillées et spoliées par les nazis (France 1945-2008)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

BOUILLOT, Corinne, *La reconstruction en Normandie et en Basse-Saxe après la Seconde Guerre mondiale: histoire, mémoires et patrimoines de deux régions européennes*, Mont-Saint-Aignan France, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013.

BROOKES, Andrew, *Air War Over Italy, 1943-1945*, Shepperton, Ian Allen, 2000.

BURR, Nelson, *Safeguarding our Cultural Heritage: A Bibliography on the Protection of Museums, Works of Art, Monuments, Archives and Libraries in Time of War*, Washington, Library of Congress, 1952.

CACHIN, Françoise (dir.), *Pillages et restitutions le destin des œuvres d'art sorties de France pendant la Seconde Guerre mondiale: actes du colloque organisé par la Direction des musées de France sous la présidence de Françoise Cachin*, Paris, Éditions Adam Biro, 1997.

CALVI, Fabrizio et Marc J. MASUROVSKY, *Le festin du Reich: le pillage de la France occupée, 1940-1945*, Paris, Fayard, 2006.

CARLESI, Andrea, *La protezione del patrimonio artistico italiano nella RSI (1943–1945)*, Milan, Greco & Greco, 2012.

CHADWICK, Owen, *Britain and the Vatican During the Second World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

CHESNOFF Richard Z., *Pack of Thieves: How Hitler and Europe Plundered the Jews and Committed the Greatest Theft in History*, New York, Doubleday, 1999.

CHICKERING, Roger et al. (dir.), *A World at Total War: Global Conflict and the Politics of Destruction. 1937-1947*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

CLARK, Mark, *Calculated Risk*, New York, Harper and Brothers, 1950.

CLINEFELTER, Joan, *Artists for the Reich: Culture and Race from Weimar to Nazi Germany*, Oxford, Berg, 2005.

COEURÉ, Sophie, *La mémoire spoliée: les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique, de 1940 à nos jours*, Paris, Payot, 2007.

CRANE, Conrad, *Bombs, Cities, and Civilians: American Airpower Strategy in World War II*, Lawrence, University Press of Kansas, 1993.

DE STEFANI, Lorenzo, *Guerra monumenti ricostruzione. Architetture e centri storici italiani nel secondo conflitto mondiale*, Venice, Marsilio Editori, 2011.

DAGNINI, Ilaria Brey, *The Venus Fixers: The Remarkable Story of the Allied Soldiers Who Saved Italy's Art During World War II*, New York, Picador, 2009.

DETRY, Nicolas, *The Restoration of Martyred Heritage in Europe During and After 1945*, Thèse de Ph. D (Histoire), Université de Lyon, 2016.

EDSEL, Robert M., *Rescuing Da Vinci*, Dallas, Laurel Publishing, 2006.

EDSEL, Robert M., *Saving Italy: The Race to Rescue a Nation's Treasures from the Nazis*, New York, W.W. Norton & Company, 2013.

EDSEL, Robert M. et Brett WITTER, *The Monuments Men: Allied Heroes, Nazi Thieves, and the Greatest Treasure Hunt in History*, New York, Center Street, 2009.

FARMER, Walter I., *The Safekeepers: Memoir of the Arts at the End of World War II*, New York et Berlin, Éditions De Gruyter, 2000.

FELICIANO, Hector, *The Lost Museum: The Nazi Conspiracy to Steal the World's Greatest Works of Art*, New York, BasicBooks, 1997.

FLANNER, Janet, *Men and Monuments*, New York, Harper & Brothers, 1957.

GHIBAUDI, Gabriella, *Guerra totale. Tra bombe alleate e violenze naziste. Napoli e il fronte meridionale, 1940–1944*, Turin, Bollati Boringhieri, 2005.

GUÉGAN, Stéphane, et al., *Les arts sous l'Occupation: chronique des années noires*, Paris, Beaux-arts éditions, 2012.

HARCLERODE, Peter et Brendan PITTAWAY, *The Lost Masters: World War II and the Looting of Europe's Treasure Houses*, New York, Welcome Rain Publishers, 2000.

HARTT, Frederick, *Florentine Art Under Fire*, Princeton, Princeton University Press, 1949.

HARVEY, Stephen, « The Italian War Effort and the Strategic Bombing of Italy », *History*, vol. 70, n. 228, 1985, p. 32-45.

KATZ, Robert, *The Battle for Rome: The Germans, the Allies, the Partisans and the Pope, September 1943-June 1944*, New York, Simon & Schuster Paperbacks, 2003.

KARLSGODT, Elizabeth, *Defending National Treasures: French Art and Heritage Under Vichy*, Stanford, Stanford University Press, 2011.

KORNBERG, Jacques, *The Pope's Dilemma. Pius XII Faces Atrocities and Genocide in the Second World War*, Toronto, University of Toronto Press, 2015.

KURTZ, Michael J., *Nazi Contraband: American Policy on the Return of European Cultural Treasures, 1945-1955*, New York, Garland, 1985.

KURTZ, Michael J., « The Allied Struggle Over Cultural Restitution, 1942–1947 », *International Journal of Cultural Property*, vol. 17, n. 2, 2010, p. 177-194.

LAGHDIR, Ghizlayne, *La spoliation et la restitution des œuvres modernes spoliées aux marchands d'art juifs parisiens par les nazis: étude du cas du marchand-entrepreneur Paul Rosenberg*, Thèse de Ph. D (Histoire de l'art), Université du Québec à Montréal, 2002.

LAMB, Richard, *War in Italy, 1943-1945*, New York, St. Martin's Press, 1993.

LAMBOURNE, Nicola, *War Damage in Western Europe: The Destruction of Historic Monuments During the Second World War*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 2001.

LE MASNE DE CHERMONT, Isabelle, *Le pillage de l'art en France pendant l'occupation et la situation des 2000 œuvres confiées aux musées nationaux*, Paris, La Documentation française, 2000.

LINKLATER, Eric, *The Campaign in Italy*, Londres, His Majesty's Stationery Office, 1951.

MAJDALANY, Fred, *Cassino: Portrait of a Battle*, Londres, Cassell, 1999.

MATARD-BONUCCI, Marie-Anne, « La spoliation des biens juifs dans l'Italie fasciste. De la limitation à l'anéantissement », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 1, n.186, 2007, p. 249-272.

MERRYMAN, John Henri, « Two Ways of Thinking About Cultural Property », *American Journal of International Law*, vol. 80, 1986, p. 831-853.

MOHEN, Jean-Pierre, *Les sciences du patrimoine : identifier, conserver, restaurer*, Paris, Paris O. Jacob, 1999.

MÜLLER, Melissa, *Œuvres volées, destins brisés : l'histoire des collections juives pillées par les nazis*, Issy-les-Moulineaux, Beaux Arts éditions, 2013.

NEGRI, Vincent, *Le patrimoine culturel, cible des conflits armés. De la guerre civile espagnole aux guerres du 21e siècle*, Bruxelles, Bruylant, 2014.

NICHOLAS, Lynn H., *The Rape of Europa: The Fate of Europe's Treasures in the Third Reich and the Second World War*, New York, Éditions Alfred A. Knopf, 1994.

OVERY, Richard, *The Bombing War: Europe 1939 - 1945*, Londres, Allen Lane, 2013.

PALMER, Normand E., *Museums and the Holocaust: Law, Principles and Practice*, Leicester, Institute of Art and Law, 2000.

PEISS, Kathy Lee, « Cultural Policy in a Time of War: The American Response to Endangered Books in World War II », *Library Trends*, vol. 55, n. 3, 2007, p. 370-386.

PEISS, Kathy Lee, *Information Hunters: When Librarians, Soldiers, and Spies Banded Together in World War II Europe*, New York, Oxford University Press, 2020.

PETROPOULOS, Jonathan, *Art as Politics in the Third Reich*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1996.

PETROPOULOS, Jonathan, *The Faustian Bargain: The Art World in Nazi Germany*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

POSTE, Leslie I., *Development of US Protection of Libraries and Archives in Europe During World War II*, Thèse de Ph D. (Histoire), The University of Chicago, 1958.

RAYSSAC, Michel, *L'exode des musées: histoire des œuvres d'art sous l'Occupation*, Paris, Payot, 2007.

RICHARD, Lionel, *L'art et la guerre les artistes confrontés à la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Flammarion, 1995.

RORIMER, James J., *Survival. The Salvage and Protection of Art in War*, New York, Abelard Press, 1950.

ROXAN, David et Ken WANSTALL, *The Rape of Art*, New York, Coward-McCann, 1965.

SHORT, Neil, *German Defences in Italy in World War II*, Oxford, Osprey, 2006.

SIMPSON, Elisabeth, *The Spoils of War: World War II and its Aftermath: The Loss, Reappearance, and Recovery of Cultural Property*, New York, H.N. Abrams, 1997.

SIMON, Matila, *The Battle of the Louvre: The Struggle to Save French Art in World War II*, New York, Hawthorn Books, 1971.

STÖRKHUL, Beate, « Art Historiography During World War I: Kunstschutz and Reconstruction in the General Government of Warsaw », *Kunstiteaduslikke Uurimusi*, vol. 23, n. 3-4, 2014, p. 157-181.

STRACHAN, Hew, « Essay and Reflection: On Total War and Modern War », *The International History Review*, vol. 22, n. 2, 2000, p. 341 à 370.

VALLAND, Rose, *Le front de l'art: défense des collections françaises, 1939-1945*, Paris, Plon, 1961.

WECHSLER, Helen et al., *Museum Policy and Procedures for Nazi-Era Issues*, Washington D.C., American Association of Museums, 2001.

WEINBERG, Gerhard L., *A World at Arms*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

WOOLNER, David B. et Richard G. Kurial, *FDR, the Vatican and the Roman Catholic Church in America, 1933-1945*, New York, Palgrave Macmillan, 2003.